

INSTITUT
KURDE
DE PARIS

Bulletin de liaison et d'information

N° 11

MARS-AVRIL 1985

Ce bulletin paraît en français, allemand, anglais, kurde, italien, espagnol et turc.

Prix au numéro : France: 25 FF — Etranger : 30 FF
Abonnement annuel (6 numéros) France : 120 F — Etranger : 150 FF

Périodique bimestriel
Directeur de la publication : Mohamad HASSAN

Numéro de la Commission Paritaire : 659 15 A.S.
ISBN 0761 1285

INSTITUT KURDE, 106, rue La Fayette - 75010 PARIS
Tél. : 01- 48 24 64 64 - Fax : 01- 48 24 64 66
www.fikp.org
E-mail: bulletin@fikp.org

S O M M A I R E - A LA MEMOIRE DE CEGERXWÎN

- A L'INSTITUT KURDE, UNE CONFERENCE DE J. YACOB SUR LES ASSYRO-CHALDÉENS
- LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SOUTIEN A L'INSTITUT KURDE
- PUBLICATIONS NOUVELLES
- NOUVELLES DE LA DIASPORA
- REVUE DE LA PRESSE

A LA MÉMOIRE
DE CEGERXWÎN

Le 15 février 1985, à l'Université de Jussieu, une conférence à la mémoire du poète kurde CEGERXWIN, récemment décédé, était organisée par l'Institut Kurde de Paris.

La soirée a débuté par la projection du film des obsèques du poète. Celles-ci se sont déroulées à Qamişliye, en Syrie, et les images tournées montraient l'extraordinaire émotion de la foule accourue, tout au long du parcours emprunté par le corbillard, pour faire ses adieux au vieux militant, à l'inlassable combattant pour les droits de son peuple.

Madame Joyce BLAU, professeur de langue et civilisation kurde à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, a ensuite retracé la vie et l'oeuvre de Cegerxwîn, évoquant son enfance au Kurdistan de Turquie, son exil en Syrie, en Iraq, puis en Suède, son combat incessant en faveur du peuple kurde et l'importance de son oeuvre poétique.

Après cela, Ihsan AKSOY, écrivain kurde venu d'Allemagne à cette occasion, a parlé de la poésie de Cegerxwîn : les grands thèmes, le patriotisme, la révolution, l'amour, qui l'ont toujours inspirée ; le contexte où elle a été composée ; l'influence de la tradition. A l'appui, il a récité de nombreux poèmes de Cegerxwîn.

UNE CONFÉRENCE
SUR LES ASSYRO-
CHALDÉENS

Le 24 février 1985, le comité de rédaction de *STUDIA KURDICA* avait invité M. Joseph Yacoub, professeur de Sciences Politiques et Relations Internationales à l'Université Catholique de Lyon, auteur d'une thèse de doctorat d'état intitulée "La question assyro-chaldéenne : les puissances européennes et la Société des Nations, 1908-1938", à donner une conférence sur ce thème dans les locaux de l'Institut Kurde.

Réfugiés dans les régions montagneuses du Kurdistan pour échapper à la domination achéménide, les Assyro-Chaldéens se regroupèrent dans la région de Hakkari, au 14^e siècle, pour fuir les persécutions de Tamerlan, puis essaimèrent en Perse, sur les plateaux d'Ourmiah et Sallmas, ainsi que dans la région de Mossoul.

Actuellement, la population assyro-chaldéenne, évaluée à un million de personnes, vit en Irak, en majorité, puis dans les autres pays du Moyen-Orient, tandis qu'une forte minorité est disséminée en Europe, aux Etats-Unis, en Australie et en U.R.S.S.

Au cours de sa conférence, J. Yacoub a retracé l'histoire de ce peuple, de culture très ancienne, décimé, victime, tout comme les Arméniens, d'un génocide perpétré par l'Etat Jeune Turc, entre 1915 et 1918, à nouveau massacré en 1933, en Irak, sous le règne du roi Fayçal.

Un débat s'est ensuite engagé, toujours amical, mais passionné, à propos des frontières du territoire autonome revendiqué par les Assyro-Chaldéens, ainsi que sur le rôle joué par les Kurdes en 1915 et en 1933, lors des massacres.

Aujourd'hui, tout comme les Arméniens et les Kurdes, le peuple assyro-chaldéen combat pour que lui soit reconnue son identité. Un premier pas serait la reconnaissance par l'ONU et les instances internationales du génocide de 1915.

CAMPAGNE DE SOUTIEN
A L'INSTITUT KURDE

Afin de poursuivre et d'élargir son action en faveur de la culture kurde, l'Institut Kurde de Paris a décidé de lancer une campagne de soutien pour trouver les moyens financiers nécessaires.

Pourquoi cette campagne maintenant ?

Deux ans après sa création, l'Institut estime que chacun a eu le loisir de se faire une idée sur ses objectifs et sur son action. Organisme à caractère culturel, le seul en Occident à se consacrer entièrement à la culture kurde, l'Institut a porté ses efforts sur les réalisations suivantes :

- la création d'une bibliothèque et centre de documentation sur les Kurdes et le Kurdistan, dont les services sont utilisés par des chercheurs, des journalistes et des étudiants de nombreux pays occidentaux et du Moyen Orient,

- la recherche sur la langue kurde, avec la collaboration de linguistes kurdes résidant en Europe, et la publication d'une revue "Hêvî" (Espoir) en langue kurde. Un dictionnaire kurde-français de 55 000 mots est en cours d'élaboration,
- l'édition d'une revue d'études "Studia Kurdica", consacrée aux sciences humaines et paraissant alternativement en arabe, persan, turc, anglais et français,
- l'information de l'opinion publique sur la question kurde par une action régulière menée auprès des médias, ainsi que par l'organisation de journées d'études et de conférences, d'expositions artistiques et d'autres manifestations culturelles. Le Bulletin d'Information et de Liaison qui paraît tous les deux mois en sept langues (kurde, turc, français, anglais, espagnol, italien et allemand), est diffusé actuellement dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Afrique, ainsi qu'en Australie, auprès des organismes universitaires, des centres de documentation, des associations, partis et syndicats dont, souvent, il constitue la principale source d'information sur les Kurdes,
- la diffusion des publications kurdes ou relatives aux Kurdes dans la diaspora kurde et dans les milieux des sympathisants de la cause kurde.

D'autre part, par la force des choses, l'action de l'Institut Kurde a pris un aspect social, pour répondre aux demandes de la communauté kurde immigrée en Europe, et qui est en butte à des difficultés sans nombre (problèmes de visas, autorisations de séjour, logement, scolarisation des enfants, travail, bourses d'étude, apprentissage de la langue, intégration dans le pays d'accueil, etc.) .

C'est donc à tous ceux qui ont pu apprécier le travail de l'Institut au cours de ces deux années, et qui croient à sa nécessité, que nous faisons appel.

- Aux Kurdes, tout d'abord. Ils savent tous que la tâche entreprise par l'Institut devrait être menée à bien au Kurdistan même, mais que c'est impossible, dans la conjoncture actuelle. Ils savent aussi que le maintien, le renouveau de la culture kurde est indispensable si leur peuple veut conserver son identité nationale, si leurs enfants veulent pouvoir parler, lire, correspondre, chanter dans leur propre langue. Cela mérite quelques sacrifices.

Seul, un apport massif et régulier de cotisations peut permettre à l'Institut Kurde de Paris de survivre et d'accomplir les tâches qu'il s'est fixé.

- A tous les sympathisants des Kurdes, à tous les chercheurs, voyageurs, étudiants, qui désirent contribuer directement à notre action de sauvegarde de la culture kurde.

Quelles formes peut prendre cette aide ?

- . Soit une cotisation annuelle de 500 F, qui permettrait à l'Institut de fonctionner, d'enrichir le centre de documentation, de former des enseignants, d'éditer régulièrement les revues, d'imprimer livres et manuels. L'objectif, dans ce domaine, est d'arriver d'ici un an à avoir 3 000 cotisants.
- . Soit une contribution de soutien, plus importante, qui, selon ce qui sera recueilli, permettrait à l'Institut
 - d'acheter un matériel d'impression et photocomposition devenu indispensable,
 - d'envisager l'acquisition de l'immeuble de l'Institut, actuellement loué, ce qui constitue une lourde charge.

**PUBLICATIONS
NOUVELLES**

"Jfn" M. Emîn Bozarşlan, *Weşanxana Deng*, Uppsala, Suède, 1985, 310 p.

Transcription en caractères latins de la revue kurde-turque *Jfn*, éditée en 1918-1919, assortie d'un commentaire.

"Kurdî" (Les Kurdes), A.M. Menteşaşvili, Ed. Nauka, Moscou 1984, 234 p., en russe.

Aperçu sur les structures socio-économiques et culturelles du peuple kurde.

"Kurden Heute" (Les Kurdes aujourd'hui), Fadel Khalil, Ed. Europaverlag, Vienne 1985, 236 p., en allemand.

"Siyabend und Xecê", Hüseyin Erdem, Ed. Klartext Verlag, Essen, R.F.A., 1985, en allemand et turc.

Récit d'une ancienne légende kurde. Préface de Klaus Liebe-Harkart et Günter Wallraff. Illustration : A. Triebeneck.

Une édition en langue kurde est en préparation.

Poésies de Hawar, éditées en 1984 : "Kwerewerî û Bîrawerî", "Yadî niştîman", "Paş aşbetal", "Karwanî şorîş", "Helbijarde".

"Welatê me Kurdistan", Videocassette n° 1, éditée par Video Kurdistan, en Suède.

Videocassette réalisée en Syrie par M. Baksi. Scènes de la vie quotidienne des Kurdes. Témoignages sur le massacre à Qamişliye de réfugiés kurdes de Turquie.

"Kîne em ?", Videocassette n° 2, éditée par Video Kurdistan, en Suède. Production M. Baksi.

Concert donné à Stockholm par Şivan, Gulistan, Mehmet Şexo, Melike Demirag. Danses du Groupe Govend.

NOUVELLES
DE LA DIASPORA

25/1/1985 - Genève. Conférence sur la question des réfugiés kurdes en Suisse, organisée par la Ligue Internationale pour les droits et la libération des peuples.

1 au 28/2/1985 - Chicago, U.S.A. Exposition : Les Kurdes, un peuple en danger.

9 et 16/2/1985 - Sydney et Melbourne, Australie. Concerts de Şivan, Gulistan et Melike Demirag.

4 au 18/3/1985 - Symposium sur "Le peuple kurde, tragédie d'une minorité", organisé à Vienne par Wiener Urania. Trois thèmes de conférence : Au Kurdistan, un peuple dont l'identité n'est pas reconnue. Le peuple kurde et la première guerre mondiale. Un peuple partagé.

10.04.1985 - Un concert de Şivan et Gulistan sera organisé à Padoue (Italie) par l'Institut Kurde de Paris.

REVUE DE LA PRESSE
EN BREF

TAPIS. *Le Senneh, un tapis à part* (Lyon Matin, 1.2.85).

YOL. Présentation du film de Y. Güney au ciné-club de Sainte Marie aux Mines, où réside une petite communauté kurde (Les Dernières Nouvelles d'Alsace, 28.2.85).

UNE RADIO KURDE. La communauté kurde d'Australie demande un programme consacré à la langue kurde sur la radio 2EA (Sydney Morning Herald, 1.3.85).

LA MEMOIRE DU KURDISTAN. Critiques du recueil établi par Mme J. Blau (Libération 19.2.85, Le Monde Diplomatique, mars 85).

UN PEUPLE SANS ETAT. D'où l'importance pour les Kurdes d'avoir des institutions culturelles. Travail accompli par l'Institut Kurde, à Paris et à Bonn. (Die Welt 15.2.1985).

UNE EXPOSITION DE PEINTURE, organisée par l'Institut Kurde, section allemande (Die Brücke, 16.2.1985).

LES KURDES ET LA POESIE, un dossier réalisé par un étudiant kurde (revue Défi).

REPORTAGE sur le peuple kurde (A Magazin, 1.1.85).

OPPRESSION pour les Kurdes de Turquie (Nova Macedonia, 26.1.85).

LUTTER, NEGOCIER, VIVRE. A propos des négociations en cours entre le gouvernement de Bagdad et certaines organisations de résistance kurdes en Irak. (Défi n° 6).

LA REPRESSION EN TURQUIE s'accroît (Hommes et Libertés, journal de la Ligue des Droits de l'Homme).

MEDECIN DU MONDE, J.G. Tournafond a passé 3 semaines chez les Kurdes d'Iran (L'Eveil Normand, 24.1.85).

L'ASSOCIATION SUISSE-KURDISTAN vient d'être créée à Genève, dans le but de soutenir la lutte du peuple kurde pour l'autodétermination (Journal de Genève 26.1.85).

NOUVEAUX PROCES DE MASSE contre des séparatistes kurdes (Neue Zürcher Zeitung 23.1.85).

UNE JOURNEE D'INFORMATION sur le Kurdistan à Genève (Journal le Courrier 27.1.85, La Suisse Dimanche 27.1.85).

MAUVAIS TRAITEMENTS infligé à un Kurde de Turquie, demandeur d'asile politique (Trow 4.2.85).

UN APPEL de l'Association Suisse-Kurdistan en faveur des enfants kurdes. (Bau + Holz 7.2.85).

REPRESSION ET TORTURE s'intensifient au Kurdistan de Turquie. Pourtant, la résistance se développe (Révolution 8.2.85).

CENSURE EN AUSTRALIE. Un groupe de musique kurde en tournée en Australie affirme avoir été censuré, de crainte qu'ils ne parlent de politique lors d'une interview réalisée pour le programme turc de la radio 2EA. Sydney Morning Herald 8.2.85).

GHASSEMLOU déplore l'indifférence des gouvernements étrangers à l'égard de la lutte des Kurdes d'Iran contre le régime de Khomeiny (Le Monde 9.2.85).

RUPTURE DES NEGOCIATIONS entre le gouvernement irakien et Talabani, après 14 mois de discussion (Le Monde 18.2.85).

PROTESTATION contre les emprisonnements massifs de Kurdes en Irak (Aftenposten 18.2.85)

22 KURDES condamnés à mort à Diyarbakir (Sydney Morning Herald 21.2.85, Aftenposten 20.2.85, Le Matin de Lausanne, Libre Tribune de Belgique, Ouest-France, Libération, Le Figaro, Le Matin de Paris, L'Humanité, La Gazette de Lausanne 20.2.85, Le Monde 21.2.85, Le Point 25.2.85, Information ouvrière 1.3.85).

LA TURQUIE ET LES MINORITES, éditorial (Le Monde 22.2.85).

NOUVELLES ARRESTATIONS AU KURDISTAN (L'Humanité 21.2.85).

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME accuse le gouvernement turc d'étouffer toute opposition (A.F.P. 26.2.85).

VISITE au siège de L'Humanité de militants kurdes du P.K.K. (L'Humanité 28.2.85).

INTERVENTION d'élus communistes en faveur des Kurdes condamnés à mort (Ouest-France 26.2.85).

L'HUMA OCCUPEE PAR DES KURDES (Le Matin de Paris 26.2.85).

MANIFESTATION KURDE DANS LES LOCAUX DE L'HUMA (La Presse de la Manche 28.2.85).

SEPT MILITANTS DU PDK Irakien exécutés en Irak, affirme le porte-parole du PDK d'Irak à Paris (A.F.P. 26.2.85).

UNE INFIRMIERE DE L'A.M.I. au Kurdistan (Le Télégramme de Brest 27.2.85).

TERREUR D'ETAT en Turquie. 22 condamnations à mort (Info-Türk fév. 85)

NATIONS UNIES. La Commission des Droits de l'Homme débat sur la torture. M. Tahsin Tarlan, représentant de la Turquie, dénie toute vérité aux allégations prononcées contre la Turquie (Communiqué du service de l'Information des Nations Unies 25.2.85).

LE PEUPLE ASSYRO-CHALDEEN, troisième composante ethnique dans la Turquie orientale. Une interview de J. Yacoub (G.A.M.K. 24.2.85).

UN SOCIOLOGUE TURC, BEŞIKÇI, en danger de mort (F.I.D.H. 1.3.85).

ENTRETIEN AVEC L'AUTEUR DE "LES KURDES AUJOURD'HUI" (Lyon-Matin 1.3.85).

MANIFESTATION de Kurdes contre la torture en Turquie, à Strasbourg (Alsace 5.3.85).

MANIFESTATION KURDE à Berne. La police charge. 40 arrestations. (Herald Tribune, Journal de Genève, La Tribune de Genève, 24 Heures 8.3.85)

BOMBARDEMENTS irakiens de 5 villes kurdes proches de la frontière (Herald Tribune 9.3.85).

NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT à Diyarbakir (L'Humanité, Ouest-France, Lyon Matin, Le Bien Public, Alsace 15.3.85).

CREATION D'UN FRONT DE LIBERATION du Kurdistan, annoncée hier à Bonn et Athènes (Le Monde 25.3, L'Aurore, la Montagne 22.3.85)

22 CONDAMNATIONS A MORT, 25 PRISON A PERPETUITE prononcées à Diyarbakir (Cumhuriyet 20.2.85)

PEINE CONFIRMEE EN APPEL pour M. Zana (Cumhuriyet 26.2.85).

POURPARLERS entre la Turquie et la Syrie, contre la terreur kurde (Cumhuriyet 26.2.85).

7 DETENUS LIBERES. 5 d'entre eux, inculpés à la suite des événements du Sud-Est risquaient la peine de mort. 6 condamnations à mort soumises à l'Assemblée Nationale (Cumhuriyet 27.2 et 6.3.85).

LES VERTS ONT L'INSOLENCE de déposer au Bundestag une motion demandant que soient condamnées la torture et les exécutions en Turquie (Milliyet 8.3.85).

8 SEPARATISTES KURDES tués à Sason (canton de Siirt) (Milliyet 12.3.85)

PROCES CONTRE DES MILITANTS de KUK, KAWA, THKO-TDY, DEV YOL : 4 condamnations à mort, 10 peines de prison à vie (Cumhuriyet 15.3.85).

UN MEDECIN DU MONDE est allé former des secouristes au Kurdistan (Var Matin 8.3.85).

LIBERALISME ECONOMIQUE ET TERRORISME D'ETAT en Turquie (Afrique-Asie 11.3.85).

IL Y A 10 ANS, L'ACCORD D'ALGER (Le Monde 18.3.85).

INTERVIEW DE GHASSEMLOU (Pogrom mars 85).

REPORTAGE : Les Kurdes à la recherche d'une patrie (L'Echo Illustré 16.3.85).

PUBLICATIONS EN VENTE

L'Institut Kurde diffuse des livres, disques, cassettes et cartes postales. Vous en trouverez la liste ci-dessous. Pour vous les procurer, envoyez le bon de commande ci-joint, avec votre règlement, par chèque, CCP ou mandat. Aucun envoi ne sera fait contre remboursement.

LIVRES:	LES KURDES, de Basile Nikitine	128 F	
	LES KURDES ET LE KURDISTAN, ouvrage collectif, Maspéro	35 F	
	KURDISTAN UND DIE KURDEN, ouvrage collectif, en allemand	40 F	
	LE KURDISTAN IRAKIEN, ENTITE NATIONALE, de I.S.Vanly	90 F	
	MA VIE DE KURDE, de N. Zaza	70 F	
	LES CHAMPS DE YUREGHIR, de Y. Güney	85 F	
	LETTRE A L'UNESCO, de I. Beşikçi	20 F	
	SAVUNMA, de I. Beşikçi, en turc	60 F	
	ŞIVAN'IN SEVDASI, de M. Baksî, en turc	30 F	
	DIYARBAKIR'DA İŞKENCE, de Ş. Kaya, en turc	30 F	
	LE KURDISTAN D'IRAN, d'Aide Médicale Internationale	85 F	
	LES KURDES AUJOURD'HUI, de C. More	110 F	
	MOUVEMENT NATIONAL KURDE, de C. Kutschera	150 F	
	ANTHOLOGIE DE LA POESIE POPULAIRE KURDE, de G. Chaliand	35 F	
	MEMOIRE DU KURDISTAN, de J. Blau	60 F	
	CHILDREN OF THE JINN, de Margaret Kahn	100 F	
	SANCI, d'Orhan Kotan (en turc)	20 F	
	GRAMMAIRE KURDE, de Bedir Khan et R. Lescot	125 F	
	MANUEL DE KURDE SORANI, de J. Blau	80 F	
	CASSETTES VIDEO	WELATÊ ME KURDISTAN (Video Kurdistan)	300 F
DENGÊ KURDISTANÊ (Kurdistan Collective)		300 F	
DISQUES	ŞIVAN PERWER, The Kurdish Troubadour	70 F	
	KOMA ZOZAN, Chants et Musique du Kurdistan	55 F	
	TEMO, Barde du Kurdistan	70 F	
	ŞERIN & R.F.A.S. band	70 F	
	LE MUR, la musique du film	55 F	
	YOL, la musique du film	55 F	
CASSETTES	ŞIVAN PERWER N°1 à 7	35 F	
	ŞIVAN PERWER N°8 et 9	40 F	
	GULISTAN N°2 et 3	35 F	
	MELIKE DEMIRAG N°1 à 4	35 F	
	BARAN N°2	35 F	
	FEQIYE TEYRA N°2 à 4	35 F	
	MEHMET KOÇ N°12	35 F	
	JI BO ZAROKEN KURDISTAN N°1	35 F	
	ARIF & HESEN CIZREWI	éditée par l'Institut	35 F
	LA VOIX DES FEMMES KURDES	"	35 F
	ARAME TIGRAN	"	35 F
	MUSIQUE INSTRUMENTALE KURDE	"	35 F
	MUSIQUE POPULAIRE DU KURDISTAN N°1 à 3	"	35 F
	CIWAN N°3	"	35 F
Cartes postales couleur (2F), noir et blanc (1F)			
Affiches de l'Exposition & de l'inauguration		20 F	
Affiches de la fête de Newroz 1984		10 F	
Hêvî N° 1 et 2		40 F	
Studia Kurdica N° 1		40 F	
Mizgîn N° 1 et 2		15 F	
Bulletin de l'Institut (numéros précédents)		20 F	

LIVRES ET PERIODIQUES EN LANGUE KURDE

POESIE	Cegerxwîn : RONAK	35 F
	ZEND-AVISTA	35 F
	SEFAK	35 F
	HÊVÎ	35 F
LIVRES D'ENFANTS	F. Cewerî : DÊ ŞÊRÎNE	25 F
	Bozarslan : MEYRO	35 F
	MIR ZORO	35 F
	GURE BILURVAN	35 F
	SERKETINA MIŞKAN	35 F
	M. Baksi : KEÇA KURD ZOZAN	35 F
	ZAROKÊN IHSAN	35 F
	A. Lindgren, I. Wikland : BELÊ LOTTA KARE BAJO	35 F
	G. Bergstrom : MA TU TIRSONEK Î ALFONS OBERG	35 F
	L. Ferick, J. Carlbrand : MA GAKŪVÎ KŪÇIKAN DIXWIN	35 F
	KINO DIGOT ALIKARÎ BIKIM	35 F
	ALFONSÊ ŞÎT	35 F
	ALFONS Ū CINAWIR	25 F
	KINO DIGOT LI WÊ DERE BINERE	35 F
	A. Lindgren : KEÇA ŞERUT LOTTA	25 F
	S. Behrengî : MASIYÊ REŞ Ê PIÇŪK	15 F
PERIODIQUES	HÊLÎN (n° 1 à 11) (pour enfants)	6 F
	HÊVÎ (n° 1 à 13) "	6 F
	KULÎLK (n° 1 à 13) "	10 F
	ROJA NŪ (revue artistique et culturelle) (n° 1 à 7)	12 F
	BERBANG "	10 F
	TEKOŞER "	10 F
ROMAN	EREB ŞEMO : Dim Dim	30 F
	M. BAKSI : Hêlîn	25 F
	BIRINDAR : Xanê	15 F
	Soro	30 F

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir les publications suivantes :

..... Nombre x F = FF
 Nombre x F = FF
 Nombre x F = FF
 Nombre x F = FF
 Nombre x F = FF

Je joins un chèque de F, représentant le montant de ma commande.

NOM :

ADRESSE :

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite contribuer à l'action culturelle de l'Institut Kurde.
Je vous envoie un chèque de F.

Je souhaite recevoir régulièrement le bulletin de l'Institut.
Je vous envoie un chèque de **80 F**, représentant l'abonnement annuel.

NOM :

ADRESSE :

BON DE COMMANDE **STUDIA KURDICA** (revue en arabe, persan et turc anglais et français)

Je souhaite recevoir exemplaire (s) de **STUDIA KURDICA**,
en langue au prix de 30 FF (pour la France) ou 5 Dollars
(pour l'étranger).

numéro (s) désiré (s)

Je souhaite souscrire abonnement (s) à **STUDIA KURDICA**,
(2 numéros), en langue, à partir du numéro, pour le
prix unitaire de 60 FF, (pour la France) ou 10 Dollars (pour
l'étranger).

Je vous adresse mon règlement de par chèque bancaire, CCP,
 mandat-lettre, mandat international, à l'ordre de l'Institut Kurde de Paris.

Nom :

Adresse :

Date :

BON DE COMMANDE **HÉVÎ** (revue culturelle en langue kurde)

Je souhaite recevoir exemplaires de **HÉVÎ**, au prix unitaire
de 40 FF (pour la France) ou 6 Dollars (pour l'étranger).

Les numéros désirés

Je souhaite soucrire abonnements à **HÉVÎ** (2 numéros par an),
à partir du numéro, pour le prix unitaire de 80 FF (pour
la France) ou 12 Dollars (pour l'étranger).

Je vous adresse mon règlement de par chèque bancaire, CCP,
 mandat-lettre, mandat international, à l'ordre de l'Institut Kurde de Paris.

Nom :

Adresse :

Date :

il manifesto

TELEGRAMME DE BREST

Liberation

LE SOIR

Fédération
Internationale
des Droits
de l'Homme

La République des Pyrénées

DIEBRÜCKE

Midi
Nouveau

LE MATIN
DE PARIS

Народна **КВАТРА**

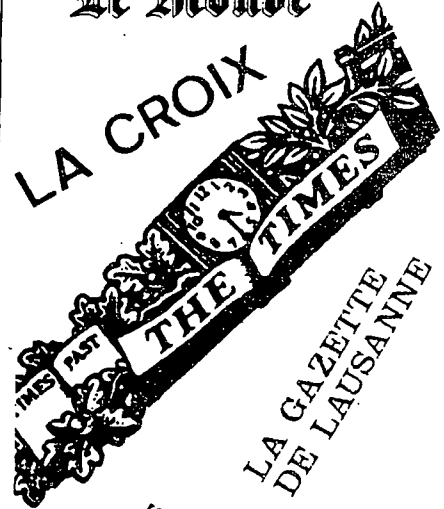
LYON MATIN

Le Monde

Die Grüner

REVUE DE PRESSE
BERHEVOKA ÇAPÉ
RIVISTA STAMPA
THE PRESS REVIEW
BASIN DERLEMESİ
DENTRO DE LA PRENSA
PRESSEREVUE

LA CROIX



LA GAZETTE
DE LAUSANNE

LE FIGARO

SEMAINE PROVENCE

THE GUARDIAN

vie culturelle

L'EXPRESS

SYDNEY MORNING
HERALD

Cumhuriyet
LE MONDE
diplomatique

Le Parisien

CROIRE

Hürriyet

africaine
asiatique

L'Humanité

Télérama

FINANCIAL TIMES

Au ciné-club : Yol ou « La permission » d'Ylmaz Guney

Ce film remarquable est passé vendredi dernier 22 février sur l'écran du Ciné-club de la vallée, devant une salle comble. Aux amateurs de cinéma et aux fidèles du Ciné-club s'était jointe une grande partie de la communauté kurde de Sainte-Marie-aux-Mines.

Le film débute avec des longueurs, sans doute nécessaires à la compréhension de l'histoire, mais on se lasserait presque de cette introduction, malgré le sous-titrage très lisible qui corrige l'inintelligible langage original. Mais lorsqu'est apparu sur l'écran en lettres capitales sur une image rurale le mot Kurdistan, un tonnerre d'applaudissements a jailli de la salle obscure. Les invités s'étaient bien reconnus, c'était bien le pays qu'ils voyaient défiler sous leurs yeux, ce pays qu'ils avaient été contraints de quitter.

Quand on voit ce film, tourné sur place, criant de vérité et quand on pense à la situation actuelle de ce pays totalement dominé par la botte fasciste et quand d'autre part

on sait que le réalisateur avait dirigé le tournage de sa cellule où il était enfermé, on est dans le plus profond étonnement et en même temps on est plein d'admiration pour la prouesse ! A la fin du film, en forme de post-générique, l'auteur déclare lui-même que les conditions de réalisation et d'achèvement du film ont été très difficiles; il remercie tous ceux qui l'ont aidé.

C'est un film politique; nul ne peut en douter. Mais il est dans sa forme aux antipodes d'un film à thèse. Il montre plus qu'il ne démontre. Il ne veut rien exagérer, se contentant de la réalité dans sa simplicité vécue. On entend souvent des bruits d'armes automatiques terriblement significatifs, mais ces armes et ceux qui les tiennent ne sont pas montrés.

«Yol» signifie: la permission et c'est l'histoire de ces permissionnaires que le film nous raconte. On perçoit dans toutes ces images la pression de la dictature militaire au pouvoir.

LYON MATIN 1.2.1985

LE SENNEH : UN TAPIS A PART

Pour une fois, le monde du tapis et ceux qui le considèrent comme un simple élément de confort sont unanimes. Les artisans et nomades de Senneh ont élaboré au XIX^e siècle un tapis particulièrement intéressant (Senneh est l'actuelle Sannandjah capitale du Kurdistan Iranien).

Facile à reconnaître, il figure en place d'honneur dans tous les livres spécialisés.

Par son équilibre, sa pureté, sa distinction, il reçut l'épithète de « gentleman carpepe » et a été adopté dans toutes les belles demeures victorienne.

Même les collectionneurs les plus exigeants préférant les tapis de tribu, acceptent volontiers un Senneh de 1850 pour présenter la Perse dans leur collection.

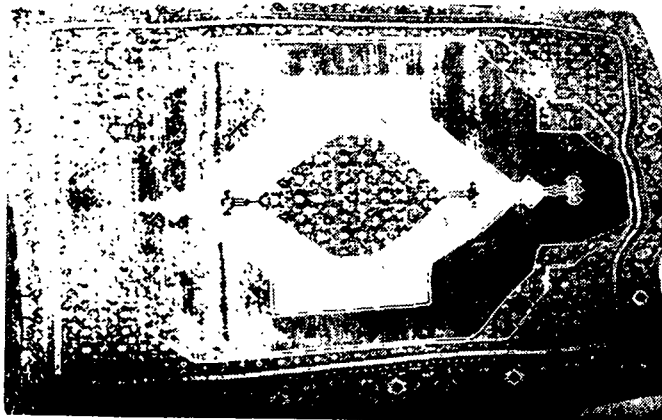
Cet état de chose s'explique de la façon suivante : le peuple Kurde, comme d'ailleurs les Arméniens, a toujours été rejeté par ses puissants voisins musulmans (Iran, Irak, Turquie) et n'a pas subi l'influence des pièces dérivées des mignatures, comme la plupart des Per-

sans après l'avènement du Chah Abbas à la fin du XVII^e siècle et ce tapis reste hors mode, un élément de décoration très prisé dans les intérieurs raffinés.

D'autre part, ces bergers montagnards n'étaient pas un peuple de marchands. Ces pièces étaient donc conçues traditionnellement pour leurs usages avec un soin singulier. Ignorant la statuaire et pratiquement la peinture, l'art textile était leur seul moyen de décoration, d'où cette recherche dans la mémoire et l'identité du peuple Kurde

Enfin, leur condition d'existence plus précaire que jamais sous forme d'un génocide larvé par l'hypocrisie et l'indifférence générale interrompit la confection de ce type de tapis qui requiert beaucoup de temps, de morale, de sérénité et ne supporte pas à terme la médiocrité des couleurs chimiques.

Il n'y a donc pas eu de décadence, et les reproductions modernes sont incapables de satisfaire celui qui sait ou qui aime. Jusqu'au 10 février, 26, rue Auguste Comte de 14 h 30 à 20 h 30.



SYDNEY MORNING

HERALD

1.3.1985

Kurdish radio

SIR: The Kurdish community remains the only ethnic group of over 3,000 without a program on 2EA.

Since Kurdistan is divided between four countries today, its language and culture are suppressed by the ruling governments.

In places such as Sweden, France and the Federal Republic of Germany, governments have directly and indirectly assisted the Kurds to establish Kurdish cultural institutes, kindergartens, teacher training facilities, radio programs etc ...

Since the Kurdish community has no access to any other program on 2EA and since so much controversy has in the past, and recently, arisen with 2EA's Turkish Language Program (*Herald*, February 8 and 18), a Kurdish language program on 2EA would not only solve all the problems but would assure equity and the end of discrimination in regard to Kurdish Australians.

Chahin Baker,
Burwood Road,
Belfield.

February 18

SELECTION LIVRES

CORINNE TAOR



Histoire turque et mémoire kurde

(EXTRAIT)

Autre nationalisme, en partie dans les mêmes frontières, celui des Kurdes. Ils sont une quinzaine de millions répartis entre la Turquie (sept ou huit millions), l'Iran, l'Irak, la Syrie, et l'URSS (350 000).

A part en Irak, leur identité est plus ou moins niée partout, et surtout en Turquie. Il se trouve toujours à Ankara des intellectuels éclairés pour affirmer que la culture kurde est « pratiquement similaire à celle des Turcs » et que la langue kurde « ne compte pas plus de cent mots ». Le livre de Joyce Blau « Mémoire du Kurdistan » leur apporte un démenti subversif : les Kurdes ont une littérature. Et leur plume est vigoureuse, émouvante, bien que dispersée entre cinq pays et trois alphabets (latin, arabo-persan et cyrillique).

Maître-assistant à l'Institut des Langues orientales de Paris, Joyce Blau a réuni plus de soixante textes : contes de la littérature orale (inépuisable en raison de l'analphabétisme quasi généralisé), poèmes, proverbes, prières et nouvelles

courtes d'auteurs contemporains, qui sont autant de reflets de la société kurde.

Au moment de la demande en mariage, une vieille femme fait l'éloge de la jeune fille choisie : « *Ses cils piquent le cœur comme des flèches. Ses tresses sont des écheveaux de soie. Sa taille est celle d'un cyprès qui marche avec grâce* »... Etonnante aussi l'importante littérature féminine, qui révèle des poétesses fougueuses et révoltées.

- La misère kurde revient souvent, lancinante. Désespérée parfois comme chez l'écrivain né en Irak, Pirmêrd. Un jour il voit les étoiles pleurer et demande au vent les raisons de cette tristesse. Les astres répondent : « *Le cri des Kurdes est parvenu au ciel. C'est le souffle de leurs soupirs qui fait couler nos larmes* ».

Histoire des Turcs. Jean-Paul Roux, Fayard, 98,00 F.

Mémoire du Kurdistan, recueil établi par Joyce Blau, Ed. Findakly, 60 F.

PROCHE-ORIENT

MÉMOIRE DU KURDISTAN, recueil établi par

Joyce Blau

★ Editions Findakly, Paris, 1984, 223 pages, 60 F.

Réunies et traduites par Joyce Blau, maître-assistant à l'Institut national des langues et civilisations orientales, les œuvres présentées dans ce « recueil de la tradition littéraire orale et écrite » du peuple kurde sont, en quelque sorte, un témoignage du nationalisme du peuple kurde. La première partie est consacrée à la littérature orale aussi bien sous sa forme « populaire que l'ensemble des Kurdes maîtrisent (que sous) celle véhiculée par un petit nombre de professionnels ou de personnes particulièrement douées ». La deuxième couvre la littérature écrite de l'époque classique (seizième-dix-neuvième siècle) comme de l'époque moderne (vingtième siècle).

A travers la richesse d'une culture, des poèmes d'amour comme des proverbes, des épopées comme des nouvelles, ce sont les sentiments profonds d'un peuple qui s'expriment. Comme le dit le poète Hêmin : « *Je ne suis amoureux ni des yeux angéliques ni des cous blancs comme marbre. Je suis épris des rochers, des monts et des cimes perdus dans les nues... Je défie les coups, les chaînes et la torture. Et même si mon corps est mis en pièces, je crierais de toutes mes forces : je suis Kurde.* »

A. G.

LE NOUVEAU OBSERVATEUR

29 3 1985

ENQUÊTE

LES YIRDES AUJOURD'HUI
par Christiane More

● Saladin, qui infligea aux croisés une raclée mémorable, était kurde. Et avant d'être musulmans, les Kurdes avaient Zarathoustra pour prophète. Aujourd'hui, ils sont vingt millions. On les massacre en Turquie. Ils font la guerre en Irak et se battent contre Khomeini en Iran. « En dehors des gens ignares », comme le dit Maxime Rodinson dans sa préface, les Européens savent que les Kurdes existent. Mais c'est à peu près tout. Quel est ce peuple sans Etat ? L'auteur a mené une enquête méthodique. Son livre comporte une description détaillée de tous les mouvements kurdes, depuis les groupuscules jusqu'aux partis les plus prestigieux, avec leur histoire, leur programme et leur situation dans les conflits en cours. F. S.

L'Harmattan, 310 pages, 110 F.

LE REPUBLICAIN LORRAIN

10.3.1985

Exposition sur la Turquie et le Kurdistan

Du mercredi 13 mars au mardi 19 mars, l'Association des travailleurs de Turquie - Metz et environs, organise une exposition portant sur la Turquie et le Kurdistan et intitulée « Visages et traditions de Turquie et Kurdistan ». On pourra la visiter à la Maison des associations 1, rue du Coëtlosquet, de 10^h à 18 h. L'entrée en sera libre.

Auf der Suche nach der eigenen Kultur – Seit einem Jahr arbeitet in Bonn das „Kurdische Institut“

Heimstatt für ein Volk ohne Staat

Eines der ersten Pakete kam aus Bamberg. Es enthielt ein rundes Dutzend Bücher des sächsischen Romanautors Karl May. Angefangen bei dem Bestseller „Durchs wilde Kurdistan“ bis hin zu „Bei den Trümmern von Babylon“ handelte es sich ausschließlich um Titel, in denen auch von dem mittelöstlichen Bergland Kurdistan und von den Kurden die Rede ist.

Anlaß der Sendung und vieler anderer Zuschriften – von Orientalisten, Historikern, Musikwissenschaftlern, Übersetzern, Instituten und Firmen – war vor einem Jahr die Gründung eines „Kurdischen Instituts“, das nach Monaten der Vorarbeit im Februar 1984 in der Bonner Colmantstraße Nr. 5 seine regelmäßige Arbeit aufnahm. Von der Fülle der seither eingegangenen Sympathiebeweise von Deutschen zeigt sich der Leiter des Instituts, der aus der Türkei stammende kurdische Arzt Dr. Geylani Yekta (31), noch immer beeindruckt: „Ob Wohlfahrtsorganisationen wie das Deutsche Rote Kreuz oder der Oberbürgermeister der Stadt Bonn, ob zum Beispiel der katholische Wilhelm-Böhler-Klub oder der schon erwähnte Bamberger Karl-May-Verlag oder Hunderte von Einzelpersonen – ich war geradezu überwältigt von dem Grad der Aufgeschlossenheit und der Freundschaft, die das deutsche Volk dem kurdischen entgegenbringt.“

Das Kurdische Institut ist in seiner Art einzigartig in ganz Deutschland. Während alle anderen ausländischen Kulturinstitute in Bonn, Berlin, Hamburg oder München mehr oder weniger Instrumente der auswärtigen Kulturpolitik anderer Staaten sind, ist das Kurdische Institut eine Einrichtung, in der sich ein „Volk ohne Staat“ repräsentiert.

Mindestens 15, vielleicht aber auch 20 Millionen Menschen zählt das Volk der Kurden. Seine Sprache, das Kurdische, gehört zum nordwestiranischen Zweig der indogermanischen Sprachfamilie und ist weder mit dem Türkischen noch mit dem Arabischen in irgendeiner Weise verwandt. Aber ein eigener Staat ist den Kurden bis heute verwehrt. Aufgeteilt auf die Türkei, auf Irak, Iran, Syrien und die Sowjetunion, sind die Kurden nicht nur politisch unterdrückt oder – wie in der Türkei – sogar in ihrer bloßen Existenz gezeugnet, sondern sie sind auch an der Entfaltung und Darstellung ihrer kulturellen Identität gehindert. Lediglich Irak und – in den Grenzen des kommunistischen Systems – die Sowjetunion lassen ein gewisses Maß an kulturellem Eigenleben zu.

Um so größere Bedeutung gewinnt deswegen im Rahmen des kurdischen Identifikationsprozesses und der Begegnung mit anderen Völkern die Arbeit des Kurdischen Instituts. Seinem Selbstverständnis nach ist es



Schon auf Kassetten zu haben: Der kurdische Sänger Silvan bei einem Auftritt im Bonner Institut

FOTO: CAMILLE FISCHER

„eine Einrichtung, die die in Europa lebenden kurdischen Künstler, Forscher und Schriftsteller verschiedener Herkunft und unterschiedlicher Strömungen vereint. Seine Aufgabe ist es, den Kurden das Wissen um ihr kulturelles Leben zu erhalten und die Öffentlichkeit sowohl über die nationale, historische, kulturelle und soziale Frage der Kurden zu informieren.“

Das Institut in Bonn kann sich bei seiner Arbeit bereits auf die Erfahrungen und praktische Hilfe durch eine gleichgeartete Einrichtung in Paris stützen. Das dortige „Institut Kurde“ in der Rue Lafayette nahm bereits ein Jahr vor seinem deutschen Pendant, im Februar 1983, die Arbeit auf – in Frankreich großzügig finanziell und politisch durch den „Fonds d'Intervention culturelle“ von staatlicher Seite unterstützt. Deswegen und weil ein Großteil der derzeit rund 30 000 Kurden in Paris den verschiedensten Intelligenzberufen angehört, liegt der Schwerpunkt der kurdischen Kulturarbeit dort auf wissenschaftlichem Gebiet. Ein Forschungszentrum, bestehend aus je einer Abteilung für Sprache und Literatur sowie für Sozialwissenschaften, ein Dokumentationszentrum mit der größten kurdologischen Fachbibliothek der Welt und einer Ausschnittsammlung, eine Abteilung für plastische Kunst und eine Musikabteilung decken die verschiedensten Bereiche kulturwissenschaftlicher Aktivitäten ab.

Das Kurdische Institut in Bonn ist in diese Arbeit mit einbezogen. Von

Paris und Bonn werden nahezu alle Kulturprojekte gemeinsam erarbeitet und präsentiert. Zu den ersten Ergebnissen gehört die Edition der kurdischen Literaturzeitschrift „Hevi“ („Hoffnung“) und des sozial- und kulturwissenschaftlichen Periodikums „Studia Kurdica“; beide erscheinen zweimal im Jahr. Die Musikabteilung der beiden Institute hat eine erste Serie von acht Kassetten mit kurdischer Instrumentalmusik und Volksliedern sowie die ersten Videokassetten, die jemals in kurdischer Sprache bespielt wurden, herausgebracht. Eine erste Ausstellung mit Werken kurdischer Maler im Exil wurde vergangenes Jahr in Paris und wird derzeit (bis Ende Februar) in Bonn gezeigt.

Eine „Spezialität“ des deutschen Kurdischen Instituts ist die betonte Hinwendung zur Sozialarbeit, die sich aus der besonderen Situation im Gastarbeiterland Bundesrepublik ergibt. Zwischen 300 000 und 350 000 Kurden leben derzeit in der Bundesrepublik. Zwei Drittel davon sind Arbeitsmigranten aus dem unterentwickelten kurdischen Osten der Türkei. Für die Dauer ihres Aufenthalts in Deutschland werden sie vom Kurdeninstitut in Bonn und von Außenstellen in den „kurdischen Ballungsgebieten“ Berlin, Dortmund und München betreut.

Die Skala der Veranstaltungen reicht von Vorträgen und Filmabenden über Musikurse bis zu Sprachlehrgängen und Nähstunden für Frauen und Mädchen. Rund 300 Mitarbeiter in der ganzen Bundesrepu-

blik sind in dieser teils wissenschaftlichen, teils praktischen Kulturarbeit ehrenamtlich tätig. Lediglich die Bonner Zentrale kann über einige festangestellte Mitarbeiter und Honorarkräfte verfügen – eine beachtliche Bilanz von Aufwand und Leistung.

Daß die auswärtige Kulturarbeit eines Volkes, das nicht über einen eigenen Staat und deswegen auch nicht über Botschaften und Kulturabkommen verfügt, sich in besonderem Maß vor politischen Störversuchen zu hüten hat, ist der Leitung des Instituts bewußt. Besonders die Türkei, die auf ihrem eigenen Territorium seit Atatürks Zeiten jede kulturelle Lebensäußerung ihrer derzeit rund acht Millionen kurdischen Untertanen rigoros unterdrückt, sieht die Arbeit der Kurdeninstitute in Bonn und Paris mit mißtrauischen Augen.

Kurdische Identität herzustellen und zu präsentieren, ohne damit die aktuellen staatspolitischen Interessen anderer Länder in ihrem Verhältnis zur Bundesrepublik in Mitleidenschaft zu ziehen, das ist ein Drahtseilakt, den Geylani Yekta und seine Mitarbeiter nun schon ein Jahr vollziehen. Enthaltensamkeit bei politischen Stellungnahmen, die betonte Ablehnung jedes Gedankens an den Schmuggel dort verbotener Publikationen in die Türkei und die strikte Beschränkung auf Kulturarbeit innerhalb der Grenzen der Bundesrepublik sollen eine lange Zukunft dieses kulturellen Klein-Kurdistan am Rhein garantieren.

GÜNTHER DESCHNER



Die Kurden leben heute in fünf Staaten (Iran, Irak, Syrien, Türkei, Sowjetunion) als große Minderheitengruppe. In der Bundesrepublik Deutschland stellen sie mit ca. 400000 ausländischen Arbeitnehmern und deren Familien etwa ein Drittel der Gastarbeiter aus der Türkei. Die kurdische Sprache und ihr eigenes kurdisches Brauchtum bringen es mit sich, daß sie in ihrer Umgebung sehr isoliert leben. Das Kurdische Institut e.V. in Bonn will ihr künstlerisches Schaffen weiteren Kreisen bekanntmachen und veranstaltet bis Ende Februar im Haus des Wilhelm-Böhler-Klubs, Kaiser-Friedrich-Straße 9, eine Bilderausstellung kurdischer Maler im Exil. Zur Eröffnung der Ausstellung hielt der Leiter des Kurdischen Instituts, Dr. G. Yekta, einen Vortrag über die Geschichte des kurdischen Volkes. Im Bild v.l.n.r.: der Maler Baker, Scheich Sahid Teha, dahinter sein Sekretär, Frau Mienachan Ghatai, Witwe des Präsidenten der ehemaligen autonomen kurdischen Republik Mahabad, Dr. G. Yekta, der Maler Ismail Coban, der Hausherr des Wilhelm-Böhler-Hauses, Pralat Paul Bocklet, und die Maler Ramzi und Ismail Abdulkader.

KÖPRÜ PIR HİÇEYRPA A PONTE EL PUENTE IL PONTE MOST

DIE BRÜCKE

erscheint zweimonatlich

Februar/März 1985

Das Kurdische Institut,
ein humanitärer
Beitrag zur Verbesserung
der Lage der Kurden in der BRD

Von den etwa 20 bis 25 Millionen der in ihren Heimatländern lebenden Kurden, nämlich Türkei, Iran, Irak, Syrien, befinden sich ca. 400000 in der BRD.

Damit bilden die Kurden die drittgrößte Volksgruppe innerhalb der ausländischen Bevölkerung in der BRD. Da aber die Mehrheit dieser Gruppe

aus der Türkei kommt, werden sie als Türken betrachtet und von deren Beratungsstellen betreut. Die Kurdische Gruppe ist nicht als eigenständige Volksgruppe anerkannt, obwohl die Kurdische Sprache als eine Indo-Germanische Sprache sich von Türkisch sehr unterscheidet.

Der überwiegende Teil der

Kurden emigrierte im Rahmen der Deutsch-Türkischen Abkommen in den 60er Jahren aus den ländlichen Gebieten, in denen der Analphabetismus sehr weit verbreitet ist. Angesichts großer Probleme der hier lebenden Kurden in mancherlei Bereichen des Lebens, zusätzlich zu der Unkenntnis der Deutschen und Türkischen Sprache ist es unmöglich, diese Minderheitsgruppe durch die Türkischen Beratungsstellen zu betreuen.

Das Kurdische Institut, Deutsche Section, wurde auf Grund dieser Ausgangssituation gegründet. Seine Grundsätze als humanitärer Verband und Gemeinnütziger Verein sind Neutralität und Offenheit. Das Kurdische Institut leistet seit seinem Bestehen vielfältige Hilfestellung in verschiedenen Lebensbereichen, und zwar in Zusammenarbeit mit Wohlfahrtsverbänden wie dem DRK, RWAG, Uni Dortmund, Diakonisches Werk, der Evangelischen



par Hiwa
etudiant kurde

« Kurde » est le nom d'un peuple.

« Kurdistan » celui d'un pays.

Mais pourquoi la poésie se situe-t-elle au centre ?

La poésie a toujours été l'étendard de la lutte pour la reconnaissance politique et culturelle du Kurdistan. En grande partie orale, elle adhère à la vie du peuple kurde et a maintenu son unité à travers les vicissitudes que le pays a connu tout au long de son histoire.

La langue est généralement l'élément déterminant qui donne sa spécificité à une nation. Ceci se vérifie de manière cruciale pour les Kurdes qui, jusqu'à présent n'ont pas conquis leur indépendance, ni fondé un état et dont le territoire passe nécessairement par sa langue et sa poésie (1). Ce sont elles qui ont permis de protéger la culture d'une région qui a servi de champ de bataille à bien des peuples : les Assyriens, les Babylo-

niens, les Grecs, les Arabes et les Mongols ont successivement envahi le Kurdistan en le pillant. Ces invasions, qui s'accompagnaient de la destruction par le feu de tous les livres, ont obligé la littérature kurde à se perpétuer sous une forme orale et anonyme, celle du folklore. Dans celui-ci, la plus grande part est occupée par la poésie pour des raisons mnémotechniques.

La poésie kurde est, ainsi, populaire et militante. Elle demeure l'alliée indispensable dans les luttes et les reconstructions qui, sans cesse, se répètent au fil de l'histoire. Au cours des noires périodes, pour les Kurdes, la poésie, c'est leurs chansons, leurs musiques, leur joie. Mais, loin de constituer un dérivatif, elle prend part au combat. D'une part, elle est imbriquée dans la dynamique qu'imprime la lutte armée. Les Kurdes

prennent les armes pour repousser les envahisseurs aux frontières et ils donnent à la poésie la tâche d'encourager les combattants, de vanter les exploits des guerriers et de chanter la mort des héros dans des élégies.

D'autre part, elle résiste activement à l'assimilation culturelle et, en cela, fait exception à une règle commune au Moyen-Orient : en effet, il était prestigieux, pour les poètes iraniens ou turcs, qui parlaient plusieurs langues, d'opérer des mélanges entre le Perse et l'Arabe, ou entre le Turc et l'Arabe. Seuls les Kurdes, plus nationalistes, ont refusé cette colonisation linguistique en s'appliquant à s'exprimer dans leur langue, de préférence aux langues gouvernementales. Dès lors, le folklore est empreint de la lutte et de la résistance du peuple kurde, même quand il s'agit d'un poème d'amour :

*« O mon bien aimé
Cette nuit est la nuit, c'est ma nuit
Soulève un peu la couverture, que je
me glisse dessous ;*

defi (SUITE)

*Demain, sache-le, ton lot est d'être
pris ou d'être tué
Ou d'être le malheur de mon destin.
Hey lo lé lé. hey lo lo.
Le temps ne s'arrête pas, viens dans
ma maison ;
Celui qui a peur, celui qui n'ose
pas, n'a rien.
Ma poitrine contre toi est un rempart
de métal.
C'est une nuit des nuits d'automne.
Mes seins dorés sont sans pareils,
Prends-les pour passer ta nuit. » (2)*

Ces poésies ont souvent été créées par de simples paysans, des analphabètes. Ce qui n'a pas empêché certains d'entre eux d'acquérir une certaine renommée, tel Bardachani. Mais, si la littérature orale reste abondante au Kurdistan, la poésie écrite n'en est pas moins vivace. Nous n'en avons pas de trace avant le X^e siècle, sinon sur des pièces de peau qui témoignent d'une situation sociale et politique critique :

*« Des Hurmasgans (3) sont détruites.
Les feux (4) sont éteints. Les notables
se sont cachés. La tyrannie arabe a tout
anéanti. Ils ont enlevé les filles et les
femmes de tous les villages des artisans
jusqu'à Chaharazoun (5) ».*

La littérature écrite va ensuite se multiplier tout au long des siècles. Parmi la multitude des poètes kurdes, on peut faire apparaître, au prix d'un choix sévère et arbitraire, quelques figures dont les styles composent une palette de grande variété.

Ce poète du X^e siècle (935-1010), d'inspiration soufi, est révolutionnaire dans sa pensée. Il prône un changement de société où le partage des biens se ferait de manière égalitaire et où les hommes recouvreraient leur dignité :

*« Si je pouvais saisir Dieu au collet, je
lui demanderais pourquoi certains
vivent sur terre un paradis et pourquoi
d'autres n'ont pas même un quignon
de pain, mouillé au sang et à la sueur,
à se mettre sous la dent. J'ai visité les
cimetières du sud et du nord, j'ai vu
les cimetières des riches et des pau-
vres ; mais je n'ai pas trouvé un riche
enveloppé dans deux linceuls ou bien
un pauvre sans linceul. » (6)*

Ayant vécu au XV^e siècle (1407-1481), il est avant tout, mystique. Il écrivit de nombreuses pièces en vers adressées à Dieu et à la Vérité, mais il reste en marge des courants poétiques par son hermétisme.

Cet auteur a acquis sa renommée en écrivant la plus longue pièce en vers de la littérature kurde, « *Mam ou Zin* » : 2661 vers se présentant sous la forme d'une épopée qui mêle amour et politique. Cet « Homère » kurde se préoccupe avant tout de la situation politique de son pays et ses écrits ont toujours une portée patriotique :

*« Si Dieu nous avait donné un roi et
une couronne, les Romis eux-même
ne pourraient nous soumettre... Mais*

*jusqu'à présent, Dieu a décidé que
nous serions sous le joug des Romis et
des Perses (7). Je ne comprend pas la
sagesse de ce Dieu et c'est là me surprend
que les Kurdes n'aient pas leur part...
Dès que les Kurdes aspirent à leur
indépendance, la mer Caspienne
devient rouge et les cadavres séparent
les mers. » (6)*



Nâli est le type même du poète de cour. Il est le premier à avoir utilisé le dialecte du sud du Kurdistan. Il était à la cour de la principauté Bâbân, alors à son apogée, qui éleva le dialecte du sud au rang de langue officielle. N'ayant pas d'État ni de gouvernement central, les deux dialectes, du nord et du sud, ont subsisté jusqu'à nos jours, de sorte que le Kurdistan se trouve dans la même situation que la France lorsqu'elle était partagée entre langue d'Oïl et d'Oc, jusqu'à ce qu'un décret royal ait arbitrairement choisi la langue d'oïl, montrant ce que la politique peut sur l'unité d'une langue et d'un pays. Nâli est avant tout nationaliste et certaines de ses poésies retrouvent les accents de Corneille :

*« La raison pour laquelle j'écris en
Kurde, c'est que je suis Kurde. Je suis
un cavalier de la langue, comme cha-
que poète qui se place à l'encolure des
mots. » (6)*

Dans sa poésie révolutionnaire et militante, cet auteur conseille de former des partis politiques, d'envoyer tous les enfants à l'école et en particulier les filles. Il se dresse contre le pouvoir des féodaux appuyés par la religion dans les campagnes :

*« Venez, formez un essaim en secret et
rassemblez des canons et des fusils au
lieu de prier, ce qui n'a ni rime ni rai-
son. » (6)*

C'est un des plus grands poètes contemporains. Fondateur d'une nouvelle école, il va casser les rimes et la versifica-

tion classiques pour introduire de nouvelles règles, plus adaptées à la langue kurde et son folklore. Il est le premier à oser écrire en prose. En ce qui concerne la technique poétique, tous les poètes kurdes sont tributaires de son œuvre. Par contre son inspiration doit beaucoup au romantisme et à l'académisme. C'est une langue très délicate que Goran met au service de la nature et de l'amour, particulièrement dans des descriptions de voyages qui s'attachent aux détails :

*« Petite herbe d'automne, verte,
moelleuse,
Toi qui veloute la terre entière
Chérie par tout le monde, belle, sans
brindille ni épine,
Toi, le dernier souvenir de la beauté
de l'année. » (8)*

Puis Goran va lentement se diriger vers une poésie réaliste et sociale où l'engagement politique va peser de plus en plus lourd :

*« Le traître — Sans bruit, cet être
nuisible
Rampe comme un serpent :
En contournant les êtres,
Sans bruit, nuisible
Je cherche... je cherche
Jusqu'à ce que je me fixe une
proie...
Mais moi, je suis serein
Cela me touche-t-il ?
Qu'est-ce-que la souffrance et
qu'est-ce-que le dommage ?
Qu'est-ce-que la pitié et qu'est-ce-
que la conscience ? » (8)*

Après ce rapide tour d'horizon de la poésie kurde, terminons-en en gaieté avec cette poésie folklorique folâtre sur les caprices de l'amour :

*« O pomme
O pomme, pomme !
Elle a, au bord de sa lèvres, un grain
de beauté,
Pomme orgueilleuse qui ne
m'adresse pas la parole
Le soleil brillait sur sa poitrine, j'ai
voulu lui prendre la main
Ses rubans se mêlaient à ses cheveux,
Elle était comme un arbre au
printemps,
Elle était aussi mûre qu'un fruit
d'automne,
Mais elle ne savait que faire
souffrir !...
Je lui ai dit : « Donne-moi la
main »,
Mais elle ne savait que faire
souffrir... » (9)* □

(1) La langue kurde est une langue indo-européenne, de la famille iranienne.

(2) Poème cité et traduit par Gérard Chaliand dans son « Anthologie de la poésie kurde », éd. Stock, p. 45.

(3) Nom donné aux églises de la religion de Zarahoustra.

(4) Le feu est le signe et le symbole de la présence de Dieu.

(5) Région proche de la ville de Suleymanic.

(6) Cet extrait a été traduit par nos soins à partir d'un ouvrage d'Aladin Sajadi, « L'histoire de la littérature kurde », Ed. Moharif, Bagdad, 1952.

(7) Des Turcs et des Iraniens.

(8) Goran, « Œuvres complètes », Vol. 1, Iraqy Academy Press, Bagdad 1980, p. 167.

(9) Cf l'ouvrage de Chaliand note 2, p. 41.

Voz Istanbul – Teheran polako sopće preko brdovitog predela. Kad smo mi ušli u njega imao je četiri časa zakašnjenja, a ko zna koliko ima sada. Uostalom, to nikoga od one šačice putnika i ne zanima. Kad stigne, stići će. Danas je ovako, a sutra – ko zna kako. Nekoliko ljudi izade na stanicu skrivenoj među brdima. Grle se s poznanicima. Pejšaž je uglavnom ogoljen, obrastao samo niskom travom. Uz reke i potoke ima nešto stabala i žbunja između kojih se kriju krave i ovce. Stada koza se guraju prema velikim hridima koje ih štite od sunčane jare. Padine su isprepletene stazama koje su prokrčile životinje, uz one retke viseće mostove koji povezuju obale tamne planinske reke stiču se staze po kojima može da gazi čovek i tegleća stoka. Na udaljenoj padini se vidi makadamski put.



Putevima turskih Kurda

U retkim selima pored kojih prolazimo ljudi nastoje da iskorište svaku kap vode koja je ovde veoma dragocena. Zato su potocima preprečili prirodni put i vijugavo ih sproveli između svojih polja. Uz svaku kuću stoji par konja koji su ovde najvažnije transportno sredstvo. Iako su najviše planine uz granice, i centralni deo istočne Turske pun je teško pristupačnih brdovitih predela. Dobre veze postoje samo između najvećih gradova. Na stanicama tih gradova uvek se vozovi prskaju aparatima za gašenje požara.

Predeo se polako izravnava, šatori stočara-nomada postaju sve češći, sve više ima obrađenih polja, pojavljuje se mestično džbunje uz koje su brižljivo složene gomile drache. U ovim krajevima gde su stable prava retkost, svaka grana je dragocena. Ubrzo smo ga ugledali. Jezero, koje po svojim dimenzijama više podseća na more nego na jezero, jer je površine kao sedmi deo SR Slovenije. Prema obali se nagurao Tavan sa svojom lučicom. Ljudi nas pozdravljaju i spremni su da pomognu, ali su nas umesto u luku doveli na autobusku stanicu. Sporazumeli smo se tek kad sam im nacrtao brod. A o plovidbi smo dobili toliko informacija da više nismo znali šta pre da uradimo.

U luci je bilo nekoliko brodova koji bi mogli čak i na Jadran. Dođuše, istina je i to da za plovidbu koja traje četiri časa na visini od skoro 1.700 metara, između brda s kojih zna da duva i te kako snažan vetar, ne može da se upotrebi svaka šalupa. Na brod su se tovarili železnički vagoni, cela kompozicija i nekoliko nemačkih parnih

Hiljadugodišnja borba za samostalnost

Istorija Kurda je istorija stalnih osvajanja i podjarmljivanja, već od 12. veka, kad se njihova negostoljubiva teritorija nazivala Kurdistan, ali oni se uzalud bore za samostalnost u ujedinjenoj državi.

lokomotiva čije je odredište Iran, a iza njih još kamioni i kombajni. Vozači kamiona se uopšte uzev radije opredeljuju za prevoz trajektom nego za vožnju od 150 kilometara uz jezero. Među putnicima – kojih baš i nema mnogo – ima nas četvoro turista: američko-grčki par i nas dvojica. Odmah su nas zamolili da ne odamo kako je ona Grkinja. Naime, stanovnici Turske su veoma uzdržljivi prema Grcima, ponekad su čak i neprijateljski raspoloženi. Pošto je ona dobro govorila turski, uspostavili smo mnogo zanimljivih veza s ljudima. Pričali su nam o putovanju, o tome kako su prethodnog dana zajedno s kapetanom našeg broda išli na obližnju planinu. Zanimljiv je njegov odnos prema kurdskim pastirima. Kao Turčin i uz to još i kapetan, upao je bez ikakvih formalnosti u nomadski šator, njih – svoje goste uveo unutra, pokazao im šator i naredio pastirima da ih posluže čajem. Kapetan je na kratko došao za naš sto i razgovarao o jezeru i ribolovu. Jezero je veoma bogato ribama, ali pošto ima ma-

lo ribara – jer nema drveta za pravljenje čamaca – cena im je visoka. Kaže nam da u jezeru žive iste ribe kao u obližnjem manjem jezeru, samo što one narastu i više od metra dužine, a ove zbog sode u vodi ne rastu veće od lakta.

Kad je kapetan poveo onaj par da im pokaže brod, ostali smo sami za tren. Pridružio nam se mlad momak, Kurd, i s ponosom rekao da su i svi ostali putnici Kurdi. Razgovarali smo o Kurdistanu jezikom koji je bio mešavina turskog i engleskog. Na mapi nam je pokazao područja u kojima žive Kurdi. Nije krio nezadovoljstvo zbog odnosa Turaka prema kurdskom pitanju. Prstom je pokazivao na dva mesta i vatreno objašnjavao. U žaru i zanosu je potpuno zaboravio engleski, tako da je sav naš trud da ga razumemo i njegov da nam saopšti, bio uzaludan. Nismo ga razumeli. Ubrzo po povratku sam u stranoj ekonomskoj reviji pročitao: grupe kurdskih separatista su nedavno napale policijske stanice u dva okruga i za sobom ostavile mno-

go mrtvih i ranjenih. To je prva ozbiljna pojava nezadovoljstva i dokaz da postoji taj kurdski problem otkako su decembra prošle godine generali predali deo oblasti Turgut Ozaliju. Da li se u te dve rečenice krije ključ razumevanja onoga vatrenog tumačenja našeg saputnika? Pretpostavljam da jeste!

U književnosti su Kurdi opevani kao divlji planinski razbojnici koji stalno vrebaju na žrtve. To su ljudi koji se dive smelosti i sposobnosti vođenja. Slavu o svojoj okrutnosti stekli su time što su uvek morali da se brane ne samo od suseda, nego su se i odvojili u usamljavene zajednice koje se sukobljavaju jedna s drugom.

Kurdi bi mogli da budu i stari Kardukaji, potomci naroda koji su otežavali Ksenofovo povlačenje 400 godina pre naše ere. Kurde pominju već dokumenti iz sumerskog i asirskog perioda. Njihova istorija je istorija stalnih osvajanja i podjarmljivanja. U 7. veku su ih pokorili Arapi, u 11. veku Mongoli i Seldžuci, a do raspada otomanskog carstva gospodarili su im

Turci. Posle drugoga svetskog rata njihova je teritorija podeljena između Sirije, Turske, Irana, Iraka i Sovjetskog Saveza. Već od 12. veka, kad se njihova negostoljubiva planinska zemlja nazivala Kurdistan, bore se da postanu samostalni u ujedinjenoj domovini.

Današnji Kurdistan je podeljen između pet nacionalnih granica: Sirije, Turske, Irana, Iraka i Sovjetskog Saveza. Pod svim tim vladama Kurdi su samo manjina. Uprkos tome i uprkos vezama s Arapima, Turcima, Rusima i Perzijancima oni su očuvali svoj kurdski identitet. Veoma duboko su svesni svoje nacionalnosti i kulturne i jezične zajednice. Strane vlade su najčešće zanemarivale njihove interese. Zbog toga, kao i zbog svoje želje za autonomijom, oni su se u 20. veku nekoliko puta pobunili. U Turskoj su kurdske pobune zabeležene 1925, 1930. i 1937. godine; u Iranu se posle prvoga svetskog rata pobunio Simko, a posle proglašenja takozvane Mahabadske Republike 1946. godine je došlo do druge pobune; godine 1918, 1924, 1943, 1961, 1975. pobunili su se Kurdi u Iraku. Međutim, nikad u tim svojim pokušajima nisu uspeali da steknu samostalnost. Sve te pobune su bile pobune unutar određene države, a nikad nije došlo do ujedinjenog ustanka svih Kurda. U toj borbi za nezavisnost su ih često iskorištavale vlade država u kojima žive. To se pre svega događalo s iračkim i iranskim Kurdima. Međutim, uprkos velikim suprotnostima nije došlo do direktne konfrontacije između sve do septembra 1980. godine. Godinama pre toga Iran je podstrekavao iračke Kurde na pobunu i pomagao ih oružjem i opremom. Na isti način je Irak iskorištavao iranske Kurde. Samo u Sovjetskom Savezu Kurdi se ne izjednačavaju sa kurdskom željom za autonomijom – bar ne otvoreno.

Procenjuje se da Kurda ima oko šest miliona, a Kurdi sami tvrde da ih ima od 10 do 12 milio-



na. Imaju tamnosmeđu kosu, smeđe oči, maslinastu put i srednjeg su stasa. Govore indoevropske jezike u tri dijalekta. Severni Kurdi govore jezik zaza, centralni Kurdi realni Kurdi kermadži koji se smatra poluslužbenim in književnim jezikom Kurda, a južni Kurdi govore gurani. Neki Kurdi, najviše muškarci, govore i turski, arapski ili perzijski kao svaki drugi jezik. Samo u Iraku je kurdski i nastavni jezik u školama u onim severnim provincijama gde žive Kurdi. Kurdski jezik se predaje i studira i na nekim univerzitetima.

Među ljudima se često čuje šuškanje koje zvuči kao: »Afgani, Afganis!« Prituljeni pogledi su

upućeni grupi neobičnih ljudi. Veoma su upadljivi jer imaju mongoloidne linije lica. Odeveni su u lepu šarenu odeću i još najviše podsećaju na Kirgize. Nose visoke kožne čizme s niskim đonovima i lepo izrezbarenim mustrama sa strana. Crvene i zelene ženske haljine ukrašene su belim i zlatnožutim cvetovima. Ispod njih nose nekakve – više košulje nego šta drugo – bluze, a pantalone su im zeleno-bele ili crvenobeje. Glave su im pokrivene marama koje pokrivaju veći deo leđa i završavaju prekrasnim čipkama. Kod starijih žena su svetlozelene i crvene boje odeće zamenjene tamnoplavim i smeđom. Muškarci nose većinom evropski skrojena odela, samo što stariji još nose i kožne jakne ili jakne od teške vunene tkanine otkane na ručnim statvama. Njihovi čizme su izrađene na isti način kao i ženske, samo nisu onako bogato ukrašene. Starci nose kožnu kapu s velikim belim savinućima, da bi ih na hladnoći i vetru mogli spustiti i zaštititi uši. To su izbeglice iz Afganistana.

U Vanu smo ponovno naišli na njih. Rešio sam se i prišao im. Zeleo sam da imam jednu lepu fotografiju, ali uzalud. Jedna žena je od mog objektiva pobegla u kombi, muškarci su uzdržljivi, kao zaplašeni. Jedini jedan koji je znao engleski počeo je posle pola časa da se povlači. Već sam postao bezobrazan postavljajući mu pitanja. Ali nikakvih izgleda za fotografiju nije bilo.

»Zašto?«

»Zato jer smo izbeglice. Niko ne želi izbeglice! Ne! Ne foto!«

Posle nekog vremena me molio da odem. »Ovde ne vole ni izbeglice ni one koji se druze s njima! Imaćemo probleme i mi i vi. Big problems! Please go!«

Otišao sam noseći pomešana osećanja. Moja prvobitna želja za fotografijom ostala je neispunjena, ali razgovor mi je pružio mnogo više. Mnogo više. Saznao sam mnogo toga. Ispred sovjetske armije pobegli su u Pakistan. Onda su započeli ni iz čega i kroz četiri godine stvorili su dovoljno sredstava za put u Tursku gde im je vlada dodelila nekoliko sela u okolini Vana. U ovom selu iz kig su bili naši sagovornici, živi ih 650.

»Gde?« Odmah sam upitao.

»Ne možete prići. Vojska, žica. Nema stranaca! Zabranjeno! Forbiden!« bio je odgovor.

Poželio sam im sreću, koja im je bila potrebna nego nama dvojici.

Afganistanci nisu jedine izbeglice tu u okolini. Kasnije smo sreli dva Iranca, vojnika, koji su po sopstvenom pričanju na krvav način uspeali da stignu u Tursku i čekaju na dozvolu za odlazak u Englesku.





Glavna ulica je ukrašena zastavama i transparentima. Iz nje se vidi padina na kojoj se diže veliki kameni natpis TURKEY, a ispod njega polumesec i zvezda. Imaju nekakav praznik. Razni rodovi vojske odlučno gaze pored tribina, kamioni prevoze savremeno naoružanje. Visoki oficir bombastično govori masi. Stvaraju osećanje moći i jedinstva. Ali zašto je put u planinsko područje Kurdistana, prema tromeđi s Iranom i Irakom, zatvoren poslednja dva dana?

Stari Van je bio bliže jezeru, priljubljen uz veliku hrid na kojoj je kraj Uarta podigao zamak. Od prvobitnoga grada ostalo je veoma malo. Nekoliko zidova i napola srušenih minareta diže se usred talasaste livade. Sa hridi visoke sedamdeset metara još se lepo vide obrisi nekadašnjih kuća. Posle nego što su jermenske horde 1890. godine opljačkale grad, srušile ga i spalile, većina stanovnika je pobjegla. Oni koji su uprkos svemu ostali i oni koji su se vratili osnovali su novi grad na udaljenosti od pet kilometara od staroga. Jedini pravi ostatak grada je veličanstveni zamak na hridi usred ravnice. Sa svojih 1850 metara dužine i 150 širine diže se iznad stada ovaca koje pasu iz jezero. Na žalost, Kurdistan je najsiromašniji deo ionako sve pre nego bogate Turske i ne mogu da se nađu pare koje bi sprečile propadanje zamka.

Ispod zamka je privlačno seoce koje ne možemo da izbegnemo. Gomile dece trčkarau oko kuća, žene otresaju čilime, na konopima razapetim među stablima suši se vuna tek ošišanih ovaca. Gomile osušenih brabonjaka i balege svedoče da ljudi celu godinu misle na grejanje u zimsko vreme. Oko nas se uhvate deca. Prate nas i svađaju se ko će ostati bliže nama.

»Mister, foto,« čuje se sa svih strana.

Jači dečak štapom rastera ostale da bi mogao sam da nas prati. U dvorištima se vidi kako ljudi obavljaju svoje svakodnevne poslove – muzu koze, peku hleb, ve-

ju žito... Svuda vidimo uglavnom žene, muškarci rade u gradu. Usred sela nas presretno stariji čovek i odvede u svoj dom. Cela porodica se okupila oko nas. Neko je otrčao po gazdu. U baštu su izneli sto i stolice, na trpezu izneli hru i piće. Gazda nam s ponosom predstavlja porodicu. Teško smo mogli da se sporazumemo, jer niko od njih nije znao engleski. Veoma dobro nam je došao kratki englesko-turski rečnik koji je bio sadržan u vodiču. Tu sam počeo da učim turski.

Put u brda i prema tromeđi s Iranom i Irakom opet je bio otvoren. U turističkom brou su nam rekli da u tom pravcu ne možemo, ali nas dvojica smo ipak stajali pored puta i nismo hteli da tek tako odustanemo. S prvog mesta su nas proterali vojnici, ali na drugom je već bilo bolje. Saobraćaja nije bilo mnogo. Uglavnom vojna vozila i tu i tamo poneki kamion.

Osnova kurdskog života u dolinama je poljoprivreda. Ima, međutim i kurdskih pastira polunomada koji zimi žive u nizinskim selima, a u leto se sele na planinske pašnjake. Pravi nomadi žive u planinama. Već vekovima traže vodu i pašnjake na svome plemenskom teritoriju i ponekad odlaze i preko državnih granica.

Put se brzo penje do visine iznad 2.000 metara, na prelazu stoji natpis: rakim 2.790 m. Veći deo Kurdistana je gorovit, a kičma toga gorja je planinski lanac Zagros koji se diže od 1.000 do 6.000 metara visine i seže od Eufrata u severnoj Siriji i Turskoj do Kermanshaha u Iranu. Klima je oštra, zima je veoma hladna i vlažna uz to, jer pada u isto vreme kad i kišno doba koje traje od novembra do aprila. Leto su veoma vrelo, a najviše u dolinama i na ravnicama. Ispred nas iskrzne vojska – rampa na putu. Vojnik sumnjivo gleda crvene pasoše.

»Kuda?« »Hakari.«

»Zašto?« »Turista.«

»Iran?« »Ne;«

Mahne rukom, puška se spušta, prepreka pomeri i kamion polako gura napred. Društvo u kamionu je prijatno. Koliko smo mogli da se sporazumemo govorili smo o Kurdima, njihovom životu i stanju uz tromeđu. Za vreme puta časte nas barenom ovčetinom i lubenicom. Ali grad u kom su nas iskricali, bio je sve pre nego ljubazan. Uzana dolina između planina visokih tri i četiri hiljade metara, raskrsnica, most, vojska na sve strane. I civili hodaju ulicama noseći pištolje za pojasom. Putevi se dele na istočni za Iran i južni prema Hakariju, Iraku, Siriji. Ni-

smo još pošteno ni sišli s kamiona, već su nas zasuli pitanjima:

»Kuda? Odakle? Zašto? Nacionalnost? Pasoš!«

Zaustavljaju sve automobile, čeprkaju po prtljažnicima, ispituju ljude. Srećom je onoga dana tuda prolazio autobus za Hakari, pa smo mogli da napustimo to mrgudno mesto. Nešto malo ispred naselja zaustavila se zanimljiva kolona. Napred vojnički džip, iza njega policijski automobil, zatim vojnički kamion, pa naš autobus, dva vojnička kamiona i na začelju još jedan džip.

Hakari je uprkos prirodnoj lepoti – kao orač u gnezdu kraljuje nad dolinom – mrgudno mesto. Odatle dalje nema prevoza. Svuda je vojska i policija. Ljudi su zatvoreni. Samo izdaleka nas upitno posmatraju. U kvadratu ulica dugačkom kilometar i po odjednom četiri vojne patrole – četiri puta po dva vojnika s pristom na okidaču. Policajci s automatima preko ramena šeću po stancima, restoranu, hotelu. Metak je u cev, a dodatni okvir je selotejnom pričvršćen na prvi.

Jedina mogućnost za nastavak puta je da pešice kilsnemo iz mesta i nekako autostopom stignemo uz iracku i sirljsku granicu do Sredozemlja. Rizik je suviše velik s obzirom na vreme koje imamo na raspolaganju. Dakle, nazad! Kasnije smo saznali da je jedan Nemač uspeo u deset dana da prevali taj put. Nekoliko alpinista je želelo u te predivne planine, ali stali su ih po dozvolu u mestu udaljeno 500 kilometara. Niko ne kaže »Ne smeš onde!« ali put do onoga »Da« je toliko dug i krivudav da se većina predomisli. Oni koji su dovoljno uporni da se izbore za dozvolu za put u te planine može da se dogodi da se kao dva Nemača vrate posle nekoliko dana bez ičega.

»To čine iracke bande« rekao nam je neki čudan čovek. »Ko zna?« Jasno mi je da turski Kurdi ne vole Irak, jer turskoj vojsci dozvoljava na stotinama kilometara granice da prodr 15 kilometara duboko na iracki teritorij ako pronađu kurdske pobunjenike. A turska vojska je već iskoristila odredbe tog ugovora.

Uveče sam se zagledao u vrhove planina. Podsećali su me na vrhove Julijskih Alpa. Lepi su, okrutni kao i ljudi koji žive ispod njih. Razmišljao sam o jahačima koje sam video kako odlaze među vrhove gazeći po vododerinama. Kakvi su ti ljudi? Svet u kom oni žive je drukčiji, tamo nema zakona, svaki odrastao muškarac nosi oružje, u dolinicama su polja maka odakle u svet odlazi turski opijum. Onde žive kurdske ustanici. Kao njihovi očevi, dedovi i preci pre 800 godina, bore se za samostalni Kurdistan i pušku predaju sinovima.



Вечна борба за национални права: Курдски борци подготвени за акција
НЕПРИЗНАТИТЕ КУРДИ **СВЕТО СЕРАФИМОВ**

ДОЛГО ОДЕЊЕ ПО МАКИТЕ

Пред неколку дена турската новинска агенција Хуриет јави од Анкара дека јавниот обвинител побарал смртни казни за 30 обвинети курдски терористи, поради тоа што извршиле напади во кои биле убиени 30 лица. Исто така јавниот обвинител побарал казни затвор од 3 до 10 години за уште 54 обвинети Курди за кои се верува дека ѝ припаѓаат на Курдската работничка партија, а се обвинети за напади во Југоисточна Турција во последниве шест месеци, во кои биле убиени 21 турски војник и 9 селани.

Важни судења не се ретко во Турција, а проблем со Курдите имаат уште Ирак и Иран.

АВТОНОМИЈА ВО ДВЕ ИМПЕРИИ

Курдите се народ кој живее на просторно подрачје во Западна Азија, географски познато како Курдистански Планини. Територијата што ја населуваат Курдите е долга 900 и широка близу 300 километри, од езерото Ван во Турција до иранската лизина. Курдистан е компактно население со Курди, а првите податоци за нив се забележани 2.300 години пред нашата ера. Курдите нив долгата историја живеале им се спротивставувале на освојувачите, а и во турското и во персиското царство, кои биле познати по своите централистички обележја, успеале со векови да ја зачуваат својата автономност. Тоа траело сè до пред нешто повеќе од стотина години кога курдските области во Турција потпаднале под директна османска власт. Малку подоцна

Историјата на курдскиот народ е исполнета со борба за слобода но тој не успеа да создаде сопствена држава

својата самостојност ја изгубиле и курдските области Мукри и Ердешан во Персија.

Богатствата на областа Курдистан, иако сè уште не се во целост изврдени, се знае дека опфаќаат наоѓалишта на железо, хром и јаглен. Се пак, најголемото богатство е нафта. Неа ја има во турскиот дел околу Сирт, во иранскиот дел околу Керманшах и во ирачкиот околу Киркук, Мосул и Ханекен. Наоѓалиштата околу Киркук се сметаат меѓу најбогатите во светот.

Иако историјата на курдскиот народ е исполнета со борби за слобода, тој не успеал да создаде своја сопствена држава.

По паѓањето на турската империја во 1918 година Курдите што до тогаш живееле под османска власт биле поделени меѓу Турција, Ирак и Сирија.

НЕИСПОЛНЕНИ ТОЧНИ ОД ДОГОВОРОТ ВО СЕВР

Судбината на Курдите била решена во директни британско — тур

ски преговори, а тие биле потврдени со познатиот договор од Севр во 1920 година. Шериф паша, кој ги застапувал Курдите на таа конференција, успеал да издејствува во спогодбата да се внесат три точки кои доста јасно зборуваат за решавањето на курдиското прашање. Според нив комисија составена од тројца членови што ги именуваат британската, француската и италијанската влада треба да изработи, во рок од шест месеци од стапувањето во сила на договорот, нацрт шема за локална автономија за преобладавајќи курдските области источно од Еуфрат и јужно од јужните граници на Арменија, за да може таа подоцна да биде одредена и северно од границите на Турција со Сирија и Месопотамија. Ако во рок од една година курдскиот народ во своето мнозинство по каже дека сака независност од Турција и ако Советот на Друштвото на народите смета дека овој народ е способен за таква независност и не ја препорачува, таа треба да му биде дадена, а Турција се обврзува да ги изврши таквите препораки и да се откаже од сите права над овие области.

Меѓутоа, договорот од Севр практично никогаш не стапил во сила. Набрзо доаѓа до комплицирани британско — турски односи и до судир околу вилаетот Мосул. Во новата спогодба потпишана во Лозана во 1923 година веќе со нивен збор не се спомнуваат Курдите и нивните права. Победила петролејската страстија на Британија.

Тешко е да се одговорат на прашањето колку Курди има. Официјални податоци за тоа нема, статистики или не се водат или не се објавуваат. Постојат големи разлики во претпоставките за бројот на припадници на овој народ, кои се движат од 4 до 10 милиони, а секако се застарени.

Положбата на Курдите во секоја од земјите во кои живеат е различна. Досега уште никогаш не постоело секурдско движење со одредени барања и цели. Основните барања што ги поставуваат Курдите во својата борба се сведуваат на обезбедување на автономни права и најосновни услови за економски и културен развој како малцинство.

БУНТОВИ И ВОСТАНИЈА

Во Турција Курдите дигале повеќе бунтови и востанија. Меѓутоа, движењата биле повеќе од локален карактер и не постоеа единствена акција. И Атаатуркова Турција не покажала ни најмалку разбирање за барањата на Курдите. Последниот бунт во 1939 година бил задушен во страшен масакр. На Курдите им е забрането дури да го спомнуваат и своето име. Многу од нив се раселени, а официјално ги нарекуваат „турски плантинци“.

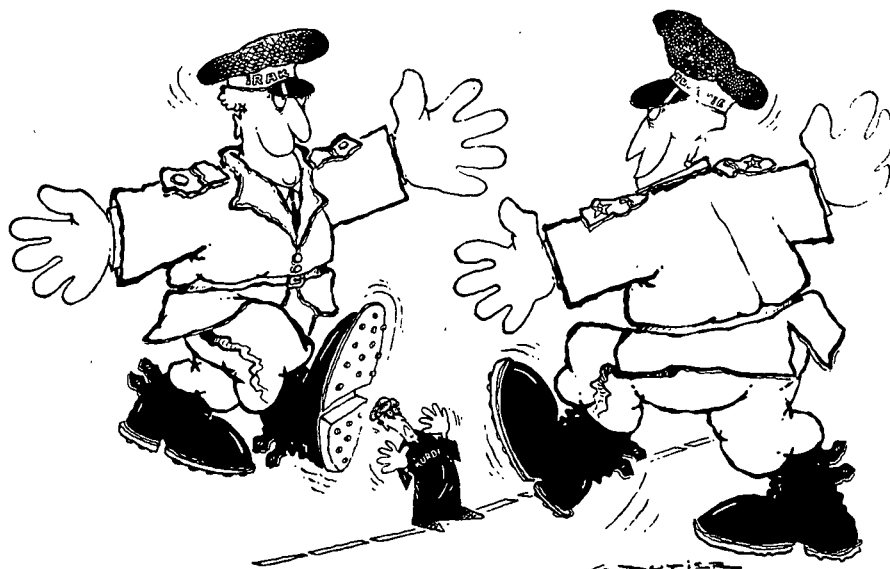
Прв судир меѓу Курдите и новата ирачка држава избувнал уште во 1920 година. Подоцна знамето на отпорот го презема племето Барзани. Наспроти тешката ситуација, нацистичкото движење кај ирачките Курди сè повеќе се развивало.

(SUITE)

Во Иран Реза Кан се обидува да ги принуди да се откажат од овојата народна носија. Ситуацијата ја измени британско — советската окупација. Курдските племиња, вооружени со пушки заостанати од иранската армија, бараа свои права. На 15 септември 1942 година беше создадена Комала, комитет за прероба на Курдистан. Нејзините приврзаници се обврзуваа дека ќе работат на формирање курдска автономна влада. Организацијата ста на динамична и во 1944 година се разви во силно движење. Беа воспоставени контакти со ирачките Курди и остварени договори за помош и заеднички планови. Движењето се поврза и со турските Курди. На 22 јануари 1946 година беше прогласена Махабадска Република, на чие чело беше Кази Мохамед. Меѓутоа таа беше краткотрајна.

Во Ирак дејствува Курдската демократска партија, прилично силна организација која учествува во политичкиот живот и претставува еден од столбовите на Народниот фронт, цврста опозиција спрема режимот и спрема злогласната влада на Нури Саид. Кога избувна револуцијата во 1958 година, Курдите беа во првите редови на борбата за соборвање на монархијата. Водачот на Курдите Мустафа ел Барзани се врати во земјата по 12-годишно прогонство. Во привремениот устав на Републиката, во тертниот член, се зборува за правата на Курдите. Меѓутоа тие очекувања останаа изневерени и ирачките Курди уште многу години водеа борба со труците на режимот во Багдад додека во 1974 година не освојуваа некакви автономни права. Сепак, со таа автономија некои делови на движењето не се задоволни и ја продолжуваат борбата, особено откако земјата се наоѓа во војна со Иран.

Слична е ситуацијата и во Иран, каде што Курдите се надеваа дека новата Исламска Република ќе им признае автономни права, но беа разочарани во своите очекувања и мораа да ја продолжат борбата.



Lutter, négociier, vivre

endant la première guerre mondiale, les Kurdes souhaitaient obtenir leur liberté et acquérir des droits nationaux. Mais les vainqueurs ont partagé « l'Empire de l'homme malade » (1) selon leurs propres intérêts. Depuis, le peuple kurde est divisé entre quatre pays : l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie. Dès 1919, les Kurdes se soulèvent contre cette injustice et prennent les armes, d'abord contre les Anglais, puis contre les Perses et les Turcs. Jusqu'en 1946, ils se soulèveront, en moyenne, tous les cinq ans. A cette date, la première République kurde voit le jour à Mahabad, en Kurdistan d'Iran. Elle ne vivra que onze mois et, en 1961, la lutte armée recommence. Le 6 mars 1975, à Alger, l'homme fort d'Irak, Saddam Hussein, rencontre le Chah d'Iran. Ils vont signer un accord à la suite duquel, Barzani, leader du Parti Démocratique du Kurdistan capitula. Mais, un an plus tard, la lutte armée, restructurée, reprendra.

Le déclenchement de la guerre entre l'Irak et l'Iran a réduit la présence de l'armée au Kurdistan d'Irak. Ainsi, le peuple kurde a pu développer ses actions et mettre sur pied, dans certains secteurs, sa propre administration. Malgré les combats avec les Peshmergas kurdes, malgré l'existence de zones libérées, le régime irakien n'a toujours pas voulu reconnaître le fait kurde. Mais, affaibli par sa guerre contre l'Iran, le régime de Bagdad s'est montré prêt à négocier avec le mouvement national kurde. L'Union du Peuple Kurde, pour sa part, a accepté cette offre de discussion dans le but d'obtenir un large statut d'autonomie pour le pays. Ainsi, les parties concernées se sont

rencontrées à Bagdad entre les mois de décembre 83 et novembre 84. Aujourd'hui, des divergences importantes seraient intervenues entre les deux belligérants, en ce qui concerne les points suivants :

La définition de la frontière dans le secteur sud du Kurdistan : depuis 68, l'Irak a déporté les populations kurdes de la zone de Kirkuk et les a remplacées par des Arabes. Ce secteur est riche en pétrole.

— La dissolution des milices que Bagdad a mis sur pied pour combattre aux côtés des troupes régulières contre les maquisards.

— La conception d'une administration autonome. Les Kurdes veulent une administration démocratique dans laquelle n'intervienne pas le pouvoir irakien.

En fait, ces négociations ne permettraient guère d'issue positive pour les revendications kurdes, dans la mesure où Bagdad avait accepté de s'asseoir à la table consécutivement à sa position de faiblesse intérieure entraînée par la guerre qui l'oppose à l'Iran.

Par ailleurs, ce régime bénéficie du soutien de tous les camps, occidentaux et de l'Est, dans sa guerre contre Khomeiny, de la part de pouvoirs qui n'ont aucun intérêt à ce qu'un régime islamique s'installe à Bagdad. Les Kurdes font les frais du consensus hypocrite et de cette convergence d'intérêts : le dialogue politique est aujourd'hui bloqué.

L'hiver est à son début et la neige commence à recouvrir les montagnes kurdes. Les mois à venir seront décisifs pour savoir si les négociations doivent reprendre ou bien si la guerre doit relayer la négociation. □

(1) Nom donné, pendant la première guerre mondiale, à l'Empire ottoman par les alliés.

HOMMES & LIBERTES

Journal de la Ligue des Droits de l'Homme

N° 34/35



TURQUIE

La répression s'accroît en Turquie. Les pendus d'Ankara ne semblent pas mobiliser autant de monde que pour la Pologne ou l'Afghanistan. Depuis septembre 1980, où la Turquie vit à l'heure des militaires, les périodes de répression succèdent aux périodes où le retour à la démocratie est prônée. Car pour ce pays si proche de nous et candidat à l'adhésion à la Communauté européenne, le poids de l'opinion publique de ses partenaires commerciaux de l'Europe de l'Ouest reste une préoccupation constante. (1)

Les satisfecit pleuvent. « Le calendrier établi par le précédent gouvernement militaire pour le retour vers la démocratie a été formellement respecté. » La loi martiale a été levée dans 13 provinces sur 67. Un semblant de pluralisme paraît s'instaurer progressivement. Etonnante hâte à passer l'éponge, à fermer les yeux sur la persistance de nombreuses pratiques foncièrement incompatibles avec les principes les plus élémentaires de la démocratie. Cette précipitation à blanchir le bilan du régime turc est d'autant plus condamnable qu'elle encourage les autorités militaires à bafouer les droits et libertés fondamentaux.

Le meilleur exemple en est donné par l'affaire dite de la « pétition des intellec-

tuels ». Plus d'un millier de personnalités éminentes du pays ont passé tout l'été à subir des interrogatoires dans les centres militaires pour avoir adressé au mois de mai une pétition au général Evren, lui demandant le rétablissement d'une démocratie véritable. 56 d'entre eux sont inculpés et l'ajournement de leur procès prévu initialement pour le 15 août, s'il reflète l'embaras des autorités face aux réactions internationales, ne garantit en rien un hypothétique règlement à l'amiable.

Procès contre la presse

En fait, une sournoise campagne tendrait à faire prévaloir l'idée selon laquelle seule

une attitude tempérée, voire complaisante, serait payante et, qu'au contraire, toute critique véhémente ne ferait qu'attiser la susceptibilité des tenants du pouvoir militaire en Turquie... Comme pour étayer ces arguments, quelques mesures et élargissements viennent d'être décidés à point nommé. Cependant, pour qui ne veut pas être dupe, l'aspect manœuvrier de ces décisions ne sont que trop flagrantes. Levée de la loi martiale sans le rétablissement de la pleine compétence des juridictions civiles. Requête par le procureur militaire (requête par ailleurs rejetée par la Cassation militaire) de l'acquittement de quelques membres trop connus à l'étranger du Comité turc pour la paix, comme le bâtonnier Apaydin, en échange de la confirmation des condamnations de l'ambassadeur Dikerdem, président dudit Comité, et du journaliste Ali Sirmen. Autorisation donnée à trois partis d'opposition exclus des législatives de 1983 à participer aux municipales de mars 1984, et parallèlement l'ouverture de procès multiples contre les dirigeants de ces organisations qui ont obtenu plus de 40 p. 100 des suffrages exprimés. Relaxation des dirigeants confédéraux de la DISK à l'exclusion notoire de son président Abdullah Bastürk, alors qu'avec l'ouverture de nouveaux procès et le regroupement de tous les autres concernant divers syndicats affiliés à la DISK, le nombre de ceux qui risquent la peine capitale se chiffre désormais à 76. Entre-temps, les procès contre la presse

battent leur plein sans mentionner les purges continues à l'université, les nouvelles persécutions à l'est du pays après l'incurSION au mois d'août de quelques commandos kurdes en provenance d'Irak et les nouveaux procès et condamnations en série contre des militants d'extrême gauche. La complaisance évidente des tribunaux militaires envers les responsables d'extrême droite de la vague de violence à l'origine de la crise politique des années 70 n'en est que plus révélatrice dans ce contexte.

Tribunaux militaires

En somme, tout se passe comme si, avec un minimum de gestes, par ailleurs sans aboutissement, les responsables militaires des affaires de la Turquie cherchaient à procéder à une opération de diversion et, par ce biais, à apaiser la sensibilité de l'opinion publique chez leurs alliés. Cette grossière manœuvre est d'autant plus à dénoncer qu'à l'état actuel des rapports politiques en Turquie, il est strictement impossible d'enregistrer la moindre avancée dans l'effort de rétablissement des droits et libertés sans la vigilance soutenue des pays démocratiques alliés de la Turquie.

Tashin Celal
journaliste

(1) Voir dossier « Turquie, la mise du pas » - Hommes et Libertés n° 24 - Juillet 1982.

La mission du courage de Jean-Guy Tournafond 3 semaines chez les partisans Kurdes

Membre de l'Association Médecins du Monde Jean-Guy Tournafond, 43 ans, est de ces hommes dont l'éducation reçue dans sa jeunesse, la formation para-médicale et la nature même de son tempérament font qu'il porte en lui le désir profond et constant d'être disponible pour les autres. Et les autres ce sont ceux qui souffrent dans leur cœur et dans leur chair de ces fléaux de l'Humanité que sont la guerre, l'oppression, la faim... Nombreux, trop nombreux, existent sur notre planète des points chauds où « les hommes sont des loups pour les hommes ». Parmi ces points chauds, certaine zone de l'Irak en guerre, précisément, avec l'Iran.

Il existe au nord-est de l'Irak une zone réputée stratégique car, comme par hasard, son sol recèle du pétrole. L'Iran la guigne. L'Irak la défend. Zone montagneuse plutôt aride. Sans route mais avec des pistes ou des sentiers de mulets. Depuis près de 26 siècles des Kurdes pour qui la notion de frontière n'existe pas, vivent ici entre les limites territoriales de la Turquie, de l'Irak, de l'Iran, de l'URSS et de la Syrie. Musulmans, ils avaient cru tirer des avantages de l'arrivée au pouvoir de Khomeiny. Déçus par sa politique

ils prirent le maquis contre l'ayatollah. M. Tournafond a d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer le numéro 2 du P.D.K.I. (Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran), Mamousta Abdullah qui lui a déclaré : « L'idéologie de base est la création d'un régime démocratique, puis socialiste, sans ingérence étrangère et refusant toute dictature prolétarienne... ».

Guerilla

C'est donc sans trop savoir dans quel contexte politique il serait amené à assumer sa mis-

sion que M. Tournafond débarqua au milieu des Peschmegas (partisans de l'autonomie du Kurdistan) : « Étant moi-même officier de santé et responsable du perfectionnement des officiers de réserve des services de Santé de l'Eure, ma mission consistait à apporter des soins aux blessés victimes de combats de guérilla, mais aussi à organiser les services de secours : évacuation des combattants blessés, cours de secourisme militaire, aide aux populations. Comme il n'y a pas de médecins j'ai bien évidemment dû, dans la limite de mes possibilités apporter des soins aux malades civils ou militaires. Peu m'importait leurs opinions politiques ! Atténuer les souffrances, tel était mon but... ».

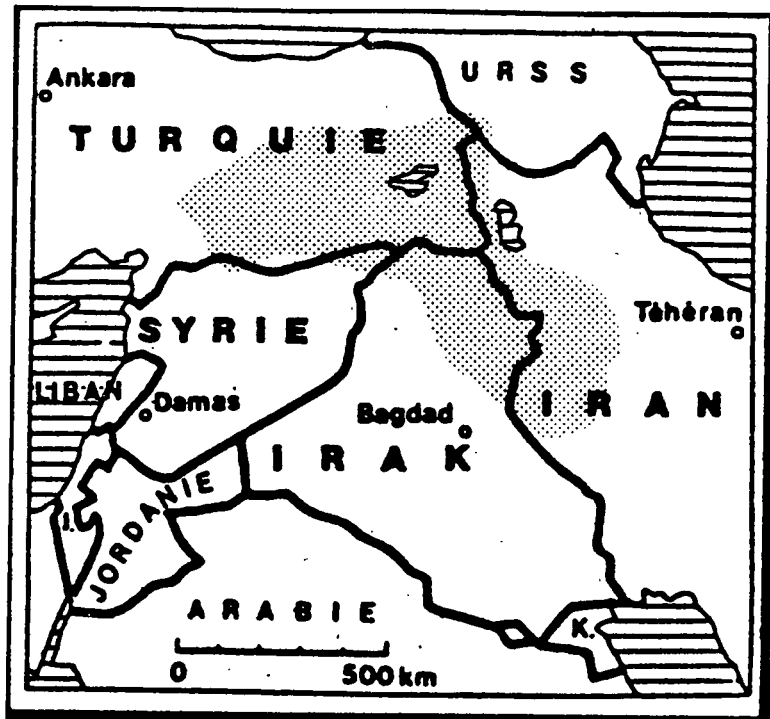
Flanqué d'une interprète, Mansouré, 23 ans, étudiante persane, chargée de traduire les cours prononcés en anglais dans le langage persan, M. Tournafond vivait sous la tente, dans les avants-postes, ou dans les gourbis de villages quasi-préhistoriques. « C'était la vie de combattants en campagne. Toilette et lessive dans les torrents de montagne sous la menace de mitraillages aériens ou de tirs d'artillerie. Partout accueil chaleureux ponctué de gestes délicats et empreints de gentillesse. Ces Kurdes aiment beaucoup la France ! ».

Contrebande

Ceux qui connaissent le dynamisme et l'allant de l'officier de réserve bernayen, ne seront pas surpris d'apprendre qu'il crapahutait sans barguigner avec les partisans lors des raids nocturnes, tandis que claquaient les rafales des Kalashnikoff, des fusils mitrailleurs BKC soviétiques, des MG 42 allemandes et des lance-roquettes ou mortiers RPGC américains. « Les pertes iraniennes sont souvent très lourdes, lors des accrochages : 1 Peschnirva tué pour 25 Fardarans (volontaires iraniens) tués ».

Et là au hasard des déplacements la nourriture n'était guère variée : crêpe





(servant d'assiette), riz, soupes de haricots, fèves, rarement de la viande, fromage autrichien en boîte, yoghourt avec lait en poudre ; plusieurs fois par jour thé brûlant infusé dans des samovars à pétrole. Mais pour Noël les partisans tinrent à marquer à leur hôte leur reconnaissance en lui offrant du whisky. En pleine montagne un village isolé comporte un bazar. Le ravitaillement s'y fait par des contrebandiers transportant des marchandises à dos de mulet. Là pullulent aussi les espions d'Iran et d'Irak.

« De ce séjour de trois semaines dans des conditions de confort bien éloignées de

celles de vacances au soleil ou sur des ponts de navires en croisière j'ai conservé des images désolantes. J'ai vu des gens stressés par leur condition d'exilés sachant leur famille déportée, emprisonnée, parfois torturée. Des femmes, des frères, des sœurs ont été sauvagement assassinés. Je me suis penché sur des jeunes gens, même de très jeunes, atteints de blessures atroces avec des séquelles irréversibles...

Si l'Association Médecins du Monde me confie une nouvelle mission là ou ailleurs, et malgré les conditions très pénibles et dangereuses, je suis prêt à repartir... ».



Les Genevois confrontés au problème kurde

**Une association Suisse-Kurdistan vient de voir
le jour à Genève. Elle fait connaître son programme**

Qui sont les Kurdes? Quelle est leur histoire? Pourquoi sont-ils de plus en plus nombreux à s'exiler? Et qu'en est-il des réfugiés kurdes vivant dans notre pays? Ces questions ont fait l'objet vendredi, au Centre des Unions chrétiennes à Genève, d'une journée d'information sur la question des réfugiés kurdes. Une journée due à l'initiative de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples. Moment fort de la manifestation: l'annonce de la création d'une association Suisse-Kurdistan.

Préparée par quelques personnes suisses et kurdes, l'Association Suisse-Kurdistan se donne pour tâche de soutenir la lutte du peuple kurde pour l'autodétermination. Elle désire aussi faire connaître et sauvegarder la langue et la culture kurdes. L'association est indépendante de toute organisation politique. Sa première assemblée générale vient de se dérouler à Genève. Elle a réuni des Kurdes d'Iran, d'Irak, de Syrie, de Turquie, ainsi que les premiers membres suisses. L'association déclare vouloir apporter une aide morale, sociale et financière aux citoyens kurdes en Suisse. La fondation d'un centre d'échanges sociaux et culturels, et la publication d'un bulletin d'informations mensuel figurent également au nombre de ses objectifs.

Conférences, débats

Conférences et débats se sont par ailleurs succédé toute la journée. Des spécialistes du droit humanitaire, des travailleurs sociaux, les représentants de divers organismes internationaux, ainsi que de nombreux Kurdes ont eu l'occasion de mieux faire connaître l'histoire et la situation actuelle des Kurdes dans leur pays et en Suisse. Parmi les personnalités présentes se trouvaient notamment deux écrivains kurdes, M. Hamma Ras et M. Ismit Valy, M. Giovanni Chicherio de la section suisse de la Ligue des droits de l'homme, M. Zollar, représentant Pax Christi, Mme Christine Linnev, représentant le HCR, M. Salah Jmor et Mme Verena Graf, tous deux de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples ainsi qu'un représentant du CICR.

Il y a environ 275 000 réfugiés kurdes dans le monde et ils ne sont au bénéfice d'aucune résolution des organisations des Nations Unies. En Europe, plus de 100 000 d'entre eux sont actuellement demandeurs du statut de réfugié politique. La Suisse connaît pour sa part une augmentation de réfu-

giés turcs et kurdes qui, à eux seuls, représentaient 25% des candidats réfugiés en 1983 et 35% en 1984. Ces chiffres sont peut-être inférieurs à la réalité, puisque les Kurdes n'apparaissent pas en tant que tels dans les statistiques et que nombre de réfugiés d'Iran et d'Irak, par exemple, sont Kurdes.

Le nom du Kurdistan n'est en effet pas celui d'un Etat indépendant délimité par des frontières politiques, mais celui d'un vaste territoire partagé entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie.

300 Kurdes à Genève

A Genève, se trouvent environ 300 Kurdes, pour la plupart candidats à la demande d'asile. Ce sont essentiellement des jeunes, âgés de 20 à 25 ans, a expliqué une travailleuse sociale, capables d'apprendre un métier, d'être utiles à la société. L'intégration des Kurdes - et solidairement des autres réfugiés - a-t-elle ajouté, n'est pas seulement l'affaire du Contrôle de l'Habitant ou de services sociaux, mais aussi des Kurdes eux-mêmes et de tous ceux qui ont un contact journalier avec eux: patrons, logeurs, commerçants, passants.

A l'issue de cette journée, le comité d'organisation a envoyé une requête au Département fédéral des affaires étrangères pour qu'il commande à des spécialistes une étude sur la question kurde dans le passé et à l'heure actuelle. Le comité a également adressé une demande à l'Office fédéral de la police, pour que soient mises en place des structures de formation destinées aux fonctionnaires, spécifiquement sur les problèmes kurdes.

A. C.

Neue Zürcher Zeitung

23.1.1985

Neuer Massenprozess gegen kurdische Separatisten

Diyarbakir, 21. Jan. (afp) In der südosttürkischen Stadt Diyarbakir hat am Montag vor einem Kriegsrechtsgericht unter scharfen Sicherheitsvorkehrungen ein Massenprozess gegen 84 kurdische Separatisten begonnen, denen eine Reihe von blutigen Anschlägen im vergangenen Sommer und Herbst vorgeworfen werden. Angeklagt sind 84 Anhänger der «Kurdischen Arbeiterpartei» im Alter von 14 bis 58 Jahren. Gegen 30 von ihnen hat die Militärstaatsanwaltschaft die Todesstrafe beantragt. Alle waren im Oktober von der türkischen Armee bei ausgedehnten Säuberungsaktionen im türkischen und irakischen Kurdistan festgenommen worden. Dabei waren zwölf Separatisten getötet worden. Nach Angaben aus Armeekreisen sind die Angeklagten für den Tod von 24 Soldaten und 9 Zivilisten verantwortlich.

Une journée d'information et de réflexion sur le Kurdistan à Genève

Mais qui sont donc ces réfugiés kurdes ?

Sensibiliser l'opinion publique helvétique au problème kurde, annoncer une démarche auprès du Département fédéral des affaires étrangères pour demander un rapport spécifique sur la question kurde en vue d'améliorer le statut des réfugiés kurdes en Suisse, enfin, annoncer la création d'une association Suisse-Kurdistan, tel était le triple objectif d'une journée d'information organisée vendredi dernier à Genève par la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLIP).

On sait les problèmes que pose actuellement à la Suisse l'accueil des réfugiés politiques de quelque nationalité qu'ils soient. Durant la dernière décennie, leur nombre a carrément doublé. De deux à trois mille candidats à l'asile qu'ils étaient chaque année vers 1970, ils sont passés à près de huit mille en 1983. Leur origine aussi s'est diversifiée. A 90% des pays de l'Est tout d'abord, ils proviennent aujourd'hui tout autant d'Asie que du tiers monde. Parmi eux, les Turcs et Kurdes constituaient 25% des candidatures à l'asile politique en 1983 et 35% en 1984. Ces chiffres sont encore inférieurs à la réalité, puisque les Kurdes n'apparaissent pas en tant que tels dans les statistiques et que nombre de réfugiés d'Iran et d'Irak, notamment, sont Kurdes.

Sur le plan législatif, les modifications introduites le 1^{er} juin 1984 ont certes pour but d'accélérer la procédure d'examen des demandes d'asile, mais elles rendent aussi la Suisse moins attractive pour les réfugiés, puisqu'elles leur interdisent désormais d'entreprendre une activité professionnelle à leur arrivée et fixent par ailleurs leur logement dans des centres d'accueil collectifs. Enfin, on note, selon M^{re} Jean-Bernard Waeber, qui exprimait son point de vue de juriste au cours de cette journée, diverses pressions en vue du retrait de certaines demandes ou du non-enregistrement de celles-ci et une vigilance accrue aux frontières. Il n'en demeure pas moins que vingt-deux mille candidats à l'asile (13 470 demandes et 8 539 recours) sont actuellement incertains sur leur sort. Or, cette incertitude semble particulièrement douloureuse pour les Turcs et les Kurdes. La statistique révèle en effet une proportion de près de 90% de refus en ce qui les concerne, ce qui entraîne souvent un refoulement à destination de la Turquie, avec les risques que cela comporte.

Mais qui sont donc ces réfugiés kurdes? Leur histoire est très analogue à celle des Arméniens et presque aussi dramatique. Leur patrie, le Kurdistan, une surface de quelque 510 000 km²,

est divisée entre quatre pays: au sud-est de la Turquie, qui ignore l'identité kurde, tout comme elle ignore l'identité arménienne; au nord-ouest de l'Iran qui a transformé cette zone en terrain militaire et vient de déplacer vers une destination inconnue 11 000 Kurdes environ; au nord-est de l'Irak qui fait de cette ethnie un enjeu politique dans son conflit avec l'Iran; au nord de la Syrie où l'on procède à l'arabisation du pays.

Durant des siècles, le Kurdistan a bénéficié de son indépendance. Il passa ensuite sous la tutelle de l'Empire ottoman, jusqu'en 1916, date à laquelle, en fonction de l'accord Sykes-Picot, il fut partagé entre l'Angleterre, la France et la Russie, pour des raisons d'intérêts coloniaux.

A la veille des mouvements nationaux dans les pays colonisés, les Kurdes partagèrent le même espoir que tous les peuples de ces pays, luttant pour fonder un Etat. C'est ainsi que le droit à l'autodétermination et la constitution d'un Kurdistan indépendant avaient été reconnus par la Société des nations lors du Traité de Sévres, en 1920. Mais ces promesses n'ont pas été respectées lors du Traité de Lausanne en 1923. Le Kurdistan y était à nouveau «écartelé» entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Or, ces Etats, eux-mêmes nouvellement créés, ont voulu affirmer une identité nationale au détriment du régionalisme, partant du peuple kurde.

Par ailleurs, la langue kurde est interdite en Turquie, en Iran et en Syrie. Les Gouvernements irakien et syrien ont systématiquement appliqué une politique d'arabisation des Kurdes. Depuis 1974, l'Irak a déporté dans le sud du pays quelque 700 000 Kurdes qui vivaient dans une région pétrolière (40% du Kurdistan irakien) où ils ont été remplacés par des colonies arabes.

En Iran, le régime khomeyniste a transformé le Kurdistan en une zone militaire. Tandis que des centaines de villages kurdes ont été rasés par l'invasion de l'armée iranienne, le Gouvernement de Téhéran vient d'ordonner en août 1984 le déplacement de 11 000 paysans kurdes vers une destination inconnue.

Quant au Gouvernement turc, il nie officiellement l'existence de quelque 12 millions de Kurdes au Kurdistan turc. La langue et le nom kurdes y sont interdits. Proclamée zone militaire cette région est interdite aux journalistes depuis 1935. Depuis le coup d'Etat militaire de 1980, plus de 40 militants kurdes ont été condamnés à mort et des centaines d'autres attendent leur exécution après avoir été condamnés à

mort par les tribunaux militaires. Selon Salah Jmor, expert des droits de l'homme au Kurdistan et membre de la LIDLIP, la prison de Diyarbakir, capitale du Kurdistan, a été transformée en véritable centre de torture où sont massacrés les militants nationalistes.

Faut-il parler de l'évidente exploitation des Kurdes par les Etats qui les dominent? Les richesses du sous-sol kurde, en effet, sont considérables. Son pétrole constitue le 75% de la production irakienne, le 25% de la production iranienne et la totalité de la production syrienne et turque. La région est en outre favorable à la production d'électricité et l'agriculture y est prospère. Mais toutes ces ressources naturelles, destinées à l'exportation ou à la consommation dans les quatre centres nationaux, ne profitent pas aux Kurdes eux-mêmes. Aucun investissement particulier n'est réalisé dans leur région, que ce soit d'Ankara, de Damas, de Bagdad ou de Téhéran. Globalement, l'industrie n'occupe que 8% de la population active et le revenu par tête d'habitant, selon les chiffres de Salah Jmor, est de 600 francs suisses par an. Enfin, le taux d'analphabétisme y est de 75%. Une colonie sous-développée, déclarait Salah Jmor.

Ces données économiques ne sont pas sans importance. Elles permettent de toute évidence de penser qu'une nation kurde réalisée sur les bases historiques pourrait être viable. Un espoir qui soutient un mouvement de lutte pour l'autodétermination et pour l'indépendance nationale. Ce mouvement ne date pas d'hier. Il est né au cours du XIX^e siècle. Et l'irréductibilité des Kurdes est aussi dur à l'égard des quatre nations qui les dominent que sont dégradantes les mesures prises à leur endroit. C'est d'ailleurs à cause de cette résistance et de la répression qui s'en suit que des centaines de milliers de Kurdes s'expatrient. Leur situation s'était aggravée en 1975, lors de la conclusion du Traité d'Alger entre l'Irak et l'Iran, provoquant la défaite de la révolte kurde conduite par Barzani.

Mais la situation des réfugiés kurdes répartis dans le monde (plus d'un quart de million) est d'autant plus difficile qu'ils ne sont actuellement au bénéfice d'aucune résolution des Organisations des Nations Unies (notamment du Haut-Commissariat pour les réfugiés) spécifique à leur condition. Le Kurdistan morcelé sur quatre pays, où se partage l'influence des deux grandes puissances, semble n'intéresser personne. D'où la raison du cri d'alarme lancé vendredi à Genève. M.P.

4.2. 1985

Turkse Koerd zegt te zijn mishandeld bij asielaanvraag

door Marcel Goedhart

ARNHEM - Een Turkse Koerd die in Nederland politiek asiel wilde aanvragen, is volgens zijn zeggen vorige week bij aankomst op Schiphol door de marechaussee mishandeld.

De hulporganisatie Vluchtelingenwerk Nederland neemt het verhaal zeer serieus en zal deze week een aantal Kamerleden over het geval inlichten. Volgens de organisatie is de molestatie van de Koerd geen op zichzelf staand feit, maar een voorbeeld van de 'vreemdeling-vijandige sfeer' op Schiphol.

Frits Florin van Vluchtelingenwerk Nederland meldt dat het, voor zover bekend, de eerste keer is dat er lichamelijk geweld tegen een vluchteling is gebruikt. De marechaussee op Schiphol zegt niets van een mishandeling af te weten.

De Turkse Koerd was lid van de KUK, een verboden politieke partij van Koerden in Turkije. Omdat hij werd gezocht door de politie, wilde hij in Nederland politiek asiel aanvragen. Hij zegt dat hij, toen hij maandag het vliegtuig uitkwam, zijn valse paspoort met het bewijs van lidmaatschap van zijn politieke organisatie aan de balie heeft laten zien. De Koerd vertelde de marechaussee dat hij politiek asiel wilde aanvragen en eiste een tolk.

Een schoonmaker van het vliegveld werd erbij gehaald en de Koerd herhaalde nogmaals dat hij een politiek vluchteling was. Volgens de Koerd werd hij daarna in een kamertje opgesloten. De nacht bracht hij door in een cel van de marechaussee-kazerne van Badhoevedorp.

Vluchtelingenwerk Nederland neemt verhaal zeer ernstig op

De volgende ochtend werd hij naar Schiphol gereden; daar moest hij een papier ondertekenen waarop hij de naam las die ook in zijn valse paspoort stond. Uit angst op het vliegtuig te worden gezet, weigerde hij te tekenen. Volgens zijn zeggen vroeg hij weer een tolk om zijn problemen uit te leggen.

De Koerd - 'ik ben alle vertrouwen kwijt' - komt momenteel in Arnhem tot rust. Daar vertelt hij op een duidelijke manier zijn verhaal. 'Ze zagen dat ik niet van het kamertje af wilde. Twee marechaussees grepen me vast en probeerden me naar buiten te sleuren. Toen ik me probeerde terug te trekken, werd ik in het gezicht geslagen en kreeg ik een harde stomp in mijn buik. Ik maakte veel lawaai zodat iedereen me kon horen. Om het ze moeilijk te maken ging ik op de grond liggen, maar toen kreeg ik een paar schoppen. Een derde man greep me bij mijn keel om het geluid te stoppen.'

De marechaussees bleven volgens de Koerd druk op hem uitoefenen om Nederland te verlaten. 'Ik moest kiezen tussen Damascus, München en Istanboel. Maar ik maakte ze duidelijk dat ze me in Istanboel zouden slachten (maakt een snijbeweging langs zijn hals) als ik op het vliegtuig zou worden gezet.'

Een marechaussee met een hoge rang zou de Koerd vier, vijf keer met zijn hoofd tegen de muur hebben geslagen. De politiek vluchteling zegt uit de bewegingen van de man opgemaakt te hebben dat hij hem zelf wel wilde vermoorden. De Koerd vertelt dat

hij de nacht weer in het politiebureau heeft doorgebracht en van 's middags twee uur tot 's ochtends half negen geen eten en drinken heeft gekregen.

Op eigen houtje

Op woensdagmiddag bleek er volgens de Turkse vluchteling een ambtenaar van justitie en een Koerdische tolk op Schiphol te zijn. De man van justitie hoorde het verhaal aan en zei dat zijn asielaanvraag in behandeling zou worden genomen. Zolang het onderzoek duurt, mag hij in Nederland blijven.

Het vreemde van de zaak is dat Vluchtelingenwerk Nederland afwist van de komst van de Koerd en maandag de marechaussee op Schiphol daarover inlichtte. De hulporganisatie belde de marechaussee dinsdag op om te vragen of hij al was aangekomen. Maar volgens een woordvoerder van Vluchtelingenwerk Nederland vertelde een marechaussee dat de man na een tijdje praten is teruggestuurd omdat hij helemaal geen asiel wilde aanvragen.

De vereniging vermoedt dat de marechaussee op eigen houtje heeft gehandeld zonder justitie te raadplegen, en constateert dat de grensbewakingscirculaire is geschonden. Daarin staat dat zorgvuldig moet worden beoordeeld of een verzoek om toegang tot Nederland als asielaanvraag moet worden opgevat. Vluchtelingenwerk Nederland meent dat de Koerd zijn verzoek kenbaar heeft gemaakt. Het ministerie van justitie was niet voor commentaar bereikbaar.

Kurden – ein Volk ohne Staat

Die Kurdische Geschichte ist eine Kette von Verfolgung und Unterdrückung

Kurdistan liegt im Nahen Osten in der Mitte Kleasiens. Das auf Iran, Irak, die Türkei und Syrien aufgeteilte Land umfasst 500 000 Quadratkilometer, davon wurde der grösste Teil, rund 400 000 Quadratkilometer von der Türkei okkupiert. In allen Teilen Kurdistans leben insgesamt über 20 Millionen Kurden, eingeschlossen die nicht mehr kurdisch sprechenden Kurden.

Die Kolonialstaaten, die Kurdistan besetzt und unter sich aufgeteilt haben, unterjochen noch heute das kurdische Volk. Die Kurden sind eines der Völker im Nahen Osten, das seine nationalen demokratischen Rechte brutal verweigert worden, dessen Bodenschätze ausgeplündert, dessen Kultur, Tradition, Sprache, ja sogar dessen Existenz (Türkei) verleugnet wird.

Die Kurden im Iran kämpfen heute gegen ein faschistisches Regime für ihr Selbstbestimmungsrecht, ein Leben in Freiheit und ein menschenwürdiges Dasein.

Im türkischen Kurdistan sind Unterdrückung und Massenhinrichtungen das Tagesprogramm der türkischen Kemalisten. In den Gefängnissen vergeht kein Tag ohne die Hinrichtung von Demokraten und Revolutionären.

Im irakischen Kurdistan wird seit vielen Jahren vergeblich ein Krieg gegen die feindseligen Kurden geführt.

In Syrien ist die Situation wie in allen anderen Ländern. Die Gefängnisse sind voll von Kurden, die ebenfalls nach Autonomie und einem besseren Leben streben.

Kurzer Geschichtsabriss

Die Geschichte Kurdistans ist eine nicht abbreisende Kette von Kriegen, Massakern und Belagerungen. Die kurdische Geschichte geht bis auf 2000 Jahre vor unserer Zeitrechnung zurück. Damals, vor 4000 Jahren, sollen die Kurden nach der griechischen Geschichtsschreibung im Gueli-Gebirge zwischen Tigris und dem Kaspischen Meer und auf dem Kardake (wie er von den Nachbarn genannt wurde) gelebt haben. Die in unserer Region lebenden Völker haben Mittani- und Kasitstaaten gegründet, die später als Mederstaat und Urasta bekannt wurden.

Die Meder werden von den Kurden als ihre Vorfahren angesehen. Nach dem Zer-

fall des Mederreiches lebten die Kurden im Reich der Perser. Mit dem Entstehen des Islams im 6. Jahrhundert und der darauffolgenden arabischen Invasion des Nordens wurden die ehemaligen Zarathustraanhänger zwangsläufig islamisiert. (7.-9. Jahrhundert).

Eine Reihe von kleinen Feudalstaaten gingen zwischen 1000 bis 1300 in die Geschichte ein. Im 11. Jahrhundert wurden Teile Kurdistans durch die aus dem Osten kommenden Seldschuken erobert. 1169 fielen die Mongolen in Kurdistan ein. Ihre 200jährige Herrschaft hinterliess Schutz und Asche.

1299 dehnten sich zwei aggressive Staaten aus, das Osmanische Reich im Westen und

das Iranische Reich im Osten. Kurdistan wurde zum Schauplatz dieser Geschehnisse.

1514, nach der Schlacht von Caldiran, besetzten die osmanischen Eroberer einen Teil Kurdistans. 1639 wurde Kurdistan durch das Kaiser-Schirin-Abkommen in zwei Teile geteilt: der Osten fiel an die Perser, den Westen rissen die Türken an sich.

Die Ursachen der Teilung Kurdistans waren seine Bodenschätze und die strategische Bedeutung der Handelsstrasse (Seidenstrasse). Im 16. und 17. Jahrhundert bekriegten sich die Perser und Türken in Kurdistan und hinterliessen Ruinen.

1919 führten alle anstolischen Völker gegen die englischen Kolonialherrscher mit Mustafa Kemal Atatürk einen erfolgreichen Befreiungskrieg. Aber das Versprechen, das die Türkenführer den mitkämpfenden Armeniern und Kurden geleistet hatten, wurde mit einem Blutbad eingelöst. Zwei Millionen Armenier und eine Million Kurden wurden massakriert. Die türkische Republik wurde gegründet, und von da an nahm die Verfolgung und Ausbeutung des kurdischen und armenischen Volkes erheblich zu.

Der Wirtschaftskongress von Amir 1921, das Abkommen von Lausanne 1923 und das Verbannungsgesetz von 1924 waren alles Schritte der Repressalien gegen die Völker Anstolis. 1923 wurde Kurdistan offiziell in vier Teile geteilt.

Hilfe für kurdische Kinder

Unter der Verfolgung und Unterdrückung Kurdistans leiden vor allem die Kinder.

Immer sind alle es, die zuallererst verhungern oder wegen der mangelnden medizinischen Versorgung oder wegen Armut dem Tode ausgeliefert sind. Es sind Kinder, die bei jedem Bombenangriff, Massakern oder Kälte umkommen.

Mit diesen Kindern beschäftigt sich dieses Jahr hauptsächlich das Schweizerische Kurdistankomitee. Es hat 1982 mit Hilfe der Vereinigung Unabhängiger Ärzte und anderer Freiwilliger eine gewisse Anzahl Medikamente und chirurgische Apparate gesammelt oder mit Spenden gekauft und nach Kurdistan geliefert.

Zivile Einrichtungen aber sind immer wieder die Zielscheiben der Angriffe auf Befreiungsbewegungen. Die Kurden sind darauf angewiesen, ihre Sammlung für medizinische Versorgung und Schulen fortzusetzen.

Das Schweizerische Kurdistankomitee ruft daher alle Freunde Kurdistans auf, es bei ihrer «Hilfe für kurdische Kinder» zu unterstützen. Spenden können gerichtet werden an das Kurdistankomitee Suisse, Postfach 6816, 8023 Zürich, PC 80-37129.



Unter der Verfolgung und Unterdrückung Kurdistans leiden vor allem die Kinder.

Die drei Diamanten

In einem Vorort der Stadt Gahrman lag das allmählich grosser gewordene Dorf Kawan, unweit von der Örtlichkeitsanlage. Die Häuser waren aus Lehm gebaut und mit Blech aus Olkanistern bedacht. Im Winter kippen sie öfters vom schwer lastenden Schnee um. Geheizt wurde entweder in den Blechkaminen, meist mit billigen Holz, oder mit dem primitiven Heizsystem Korsi: Ein relativ grosser, kurzbrügger Stuhl mit zwei Zimern, unter dem ein Glut gefällter Metallkessel mit zwei Griffen steht. Auf dem Stuhl liegt eine grosse, aus Watte gemachte Decke.

Durch eine Gasse mitten in den Lehmhäusern, an einem sehr kalten Nachmittage, eilte eine Frau schreitend zur Stadt. Sie ging direkt zum Rathaus, hatte ein wertvolles Kleid an und einen Schleier über den Schultern. Wir warteten draussen, die Zivilpolizisten hinderten sie daran zum Stadtpräsidenten hinein zu gehen. «Ich habe ja gesagt, dass er nicht da ist!»
«Ich muss ihn unbedingt sprechen, es ist sehr wichtig.»
«Was gibt es denn zu besprechen, dass du so darauf beharrst?» fragte der Polizist.
«Ich habe drei Diamanten gefunden, man hat mir gesagt, wenn ich sie melde, werde ich belohnt.»
«Was hast du gefunden?»
«Drei Diamanten, gross, schön und glänzend.»
«Warum hast du sie nicht mitgebracht?»
«Es muss jemand vom Staat dabei sein, sagte der Dorfvorsteher zu mir.»
«Wo wohnt du denn?»
«Das sage ich erst, wenn ich dem Präsidenten begegne.»

Rund um uns sammelten sich die Leute. Neugierig fragten wir einige: «Was hat sie gefunden – drei Diamanten?»
«Die wird aber recht werden!»
«So ein Glück muss man haben!»

Unterdesen kam ein höherer Beamter und führte die Frau zum Stadtpräsidenten. Wir warteten inzwischen gespannt im Korridor, und nach einer Viertelstunde kamen sechs Männer herunter, die Frau und der Stadtpräsident zuvorderst.
Die Treppen und Böden waren mit schönen rotgoldenen Teppichen bedeckt. Ein Leuchter aus Kristall hing von der Decke, glitzerte. Rechts von der Tür stand ein riesiger Tisch mit einem Beamen dahinter, hinter ihm eine Büste des «Schah» mit erstem Blick nach unten. Neben der Büste hing eine grün-weiss-rote Flagge herunter, in unmittelbarer Nähe des vom «Schah» geschriebenen Buches «Weisse Revolution», mit goldiger Schrift, in braunes Leder gebunden.

Auf dem Hof, neben einem riesigen Was-

serbecken, warteten zwei Kombi-Landruver auf uns.

Im hinteren Wagen sass wir mit der Frau und folgten dem Wagen mit dem Stadtpräsidenten nach Kawan. Die Strassen waren eisig, und die Wagen mit Eskorten ausgerüstet. Hier und da schleuderte ein Wagen von der Gyrgepur Schnee an die Scheibe. Sie hatten die Hauptstrasse, die neben den Örtlichkeitsanlagen vorbeiführte, eingeschlagen.

Im Wagen sprachen sie über das Treffen und die Essenszeremonie zu Ehren des Generalleutnants aus Teheran. Die Schlangen von Tankwagen zu beiden Seiten der Strasse und der stinkende Ölgeruch waren dem Stadtpräsidenten unbehaglich; er beklagte sich darüber, warum noch nichts dagegen gefunden worden sei.

Bald waren wir da, die Gassen waren zu eng und weil sie nie asphaltiert wurden, vor lauter geschmolzenem Schnee so schlammig, dass der Stadtpräsident nicht wagte, durchzugehen. Er befahl schnell, ein paar Lastwagen voll Sand aus der Umgebung der Örtlichkeitsanlage herzubringen, und sofort wurde mit kleinen Baumaschinen der Weg mit Sand bedeckt. Nun konnte der Stadtpräsident den Weg beschreiben.

Es war in der Geschichte Kawans das erste Mal, dass ein höherer Staatsmann bei ihnen auftauchte. Deswegen bummelten alle Dorfbewohner auf der Gasse. Alle wunderten sich, was denn das sei. Der Präsident war mit seinen fünf Begleitern endlich da; er strahlte vor Freude und lachte die Dorfleuten zu.

Durch eine aus zwei Fenstern zusammengebaute Tür traten sie ein. «Hierher, kommen Sie mit, ich zeige Ihnen die drei Diamanten», brüllte die Frau.

Der Präsident näherte sich vorsichtig dem Korsi, deckte auf und sah drei kleine Kinder, sich unarmend, erfroren.

Sie kamen hinaus, der Präsident in seinem dicken Pelzmantel sah ärgerlich aus. «So ein weiter Weg, hättet du das nicht im Büro schon können.»

Die Kurzgeschichte «Die drei Diamanten» wurde Yadi Ahmadi als Kind noch von seiner Grossmutter erzählt. Sie widerspiegelt die Wirklichkeit in Kurdistan. Die wahren Geschehnisse um die drei Diamanten spielten sich in den sechziger Jahren im irakischen Kurdistan unter der pompösen Schreckensherrschaft des Schahregimes ab.

«Meine drei Kinder, sie waren mein ganzes Leben. Sie sind daran schuld. Wenn ihr Vater noch lebte, hätten wir ein Einkommen gehabt – eine Frau mit drei Kindern kann ja nicht arbeiten.»

«Nehmen sie sich zusammen, sie bekommen von uns eine Ambulanz, und die Kinder werden gratis behandelt», sagte ein anderer Beamter.

Die Dorfbewohner waren aufgebracht, und klagend umringten sie den Stadtpräsidenten und die ihn begleitenden Beamten.

«Verschwindet, macht den Weg frei», rief ein Beamter aggressiv.

Vor der Unverschämtheit der Beamten konnten die tief bedrückten Dorfbewohner sich nicht zurückhalten. Die Beamten drängten die Kinder und Frauen zurück, um den Weg für den Stadtpräsidenten freizumachen. Die Aufgebrachten wurden angesichts der Gleichgültigkeit des Präsidenten militant und begannen, mit Steinen zu werfen.

In Minutenschnelle wurden beide Wagen demoliert und alle sechs Insassen verletzt.

Als sie abfahren, brachten die Frauen die Kinder hinaus, wuschen sie und begraben sie im Friedhof. Während sie auf dem Rückweg waren, begannen zwei Bulldozer, im Auftrag des Stadtpräsidenten, die Lehmhäuser abzureissen.

Als die Bewohner zurückkamen, erschrocken sie vor den gemeinen Machenschaften des Stadtpräsidenten. Sie nahmen ihre Kinder und gingen alle aufgebracht und zornig zum Rathaus. Auf der Strasse fragte jeder nach dem Grund. Vor dem Rathaus begannen sie einen Sitstreik, den sie nicht beenden wollten, bevor sie ihre Hüten wieder hatten. Die Strasse wurde gesperrt, und viele Leute kamen nach und nach hin. Sie sprachen alle laut aus, was geschehen war bis die Polizei mit Schlagstöcken einschritt und begann, die Leute zu verreiben. Es war das erste Mal seit Jahren, dass die Leute sich zusammen drückten gegen die Korrupten der Stadt wandten.

Es wurde eine blutige Auseinandersetzung mit der Polizei. Die Fotografen blitzen hin und her, und der Schrei der wutentbrannten Menge schwoll immer mehr an.

Am Fenster stand der Stadtpräsident und beobachtete seine Hinterlassenschaft. Nach einem grossen Polizeiaufgebot wurden einige verhaftet und die Verletzten ins Krankenhaus eingeliefert. Am nächsten Tag schrieben die Tageszeitungen: «Grosse Schlacht um drei Diamanten – drei Tote und 15 Verletzte.»

Zum Beispiel Türkei

Der Reichtum Kurdistans wird ausgeplündert

Kurdistan ist reich an Bodenschätzen. Nach staatlichen Statistiken stammt hundert Prozent des in der Türkei geförderten Erdöls aus Kurdistan. Schon 1972 erreichte die Produktion vier Millionen Tonnen.

Die grössten Chromvorkommen der Welt befinden sich ebenfalls in Kurdistan. Nach staatlichen Angaben aus dem Jahr 1971 belief sich der jährliche Chromabbau auf 916 000 Tonnen, der Kupferabbau auf 24 000 Tonnen. Allein durch den Export von Kupfer hat der türkische Staat 1969 17 Millionen US-Dollar erwirtschaftet. Zudem besitzt Kurdistan grosse Blei- und Zinkvorkommen – allein im Keban-Simlik-Bergwerk beträgt die Kapazität des Abbaus 10 000 Tonnen. In der Gegend von Malatya und Bingöl sind mehr als 120 Millionen Tonnen Eisen gewonnen worden, in Elyazig-Guleman 705 000 Tonnen Chromerz und in Elyazig-Keban 87 000 Tonnen Zink abgebaut worden. In Diyarbakir mit seinem berühmten Kerker, in Van, Erzerum, Erzençam und Bingöl sind reiche Kohlenvorkommen entdeckt worden, in Mardin ist Phosphat, in Hakkarli Schwefel, in Mardin, Erzençam und Van Magnesium und in Mus Bauxit gefunden worden. Überall in diesen Gebieten wird Zimt hergestellt.

Der grösste Staudamm der Türkei wird in Keban am Euphrat in Kurdistan gebaut mit einer Kapazität von 1500 000 Kilowatt; das deckt fast den ganzen Elektrizitätsverbrauch in der westlichen Türkei. Dazu kommen Tabak, Sonnenblumen, Baumwolle, Oliven und reiche Weiden für die Viehzucht.

Nicht viel anders ist die Situation in Iran, Irak und in Syrien.

Der Autor dieser Kurdistanseite gehört zu den jungen kurdischen Literaten im Exil, die sich zur Aufgabe gesetzt haben, die kurdische Kultur und Tradition in Form von moderner Literatur zu vermitteln. Yadi Ahmadi (33) ist der Sohn eines einseitigen Bauern aus dem Iran. Schon als Primarschüler hat er sich im politisch-kulturellen Untergrundkampf für das Selbstbestimmungsrecht des kurdischen Volkes engagiert. Seit sechs Jahren wohnt er in der Schweiz im Exil. In Zürich studiert er zurzeit Publizistik. Seinen ersten Gedichtband «Eule im Exil» und ein Band mit Kurzgeschichten werden demnächst veröffentlicht.

Auf dem Hof, neben einem riesigen Was-

KURDISTAN TURC**RESISTANCE A LA TERREUR**

Jacques Varin

LORS d'une conférence de presse tenue en Suisse en avril 1983, Huseyin Yildirim, un avocat de citoyenneté turque, revendiquait sa nationalité kurde et dénonçait le sort fait à son peuple par les autorités d'Ankara : « *J'ai quarante-six ans et je suis originaire de Dersim dans le Kurdistan turc. Je suis avocat, et j'ai travaillé comme tel pendant treize ans en Turquie. J'ai passé les cinq dernières années à défendre les prisonniers devant les cours martiales au Kurdistan... La junte turque est déterminée à exterminer tous ceux qui résistent au Kurdistan. Un génocide est en cours et l'opinion publique européenne ne fait rien pour l'arrêter...* »

Le Kurdistan turc, c'est pratiquement le tiers est de la Turquie, avec pour capitale Diyarbakir, une ville d'environ 400.000 habitants, une région officiellement peuplée de « *Turcs montagnards* », selon Ankara.

Depuis 1924, le peuple kurde s'est vu interdire de pratiquer sa langue ; depuis, parler kurde, écrire et a fortiori publier en kurde, évoquer l'existence même d'un peuple kurde peut conduire directement en prison. Pendant plus d'une cinquantaine d'années, les différents régimes au pouvoir à Ankara réussirent — en dépit de révoltes sporadiques — à maintenir leur domination grâce au relais des propriétaires féodaux locaux — les Aghas — et à un réseau de collaborateurs turcs, souvent liés aux partis d'extrême droite turcs.

Le développement du mouvement progressiste dans toute la Turquie, et celui des idées nationalistes au Kurdistan turc, au milieu des années soixante-dix, vont sensiblement modifier la situation.

En effet, jusque-là nié par le pouvoir central, le fait national kurde va imposer sa réalité en Turquie ; les médias nationaux vont même être amenés, de temps à autre, à accoler au terme « *séparatiste* » l'adjectif « *kurde* ». Le mot est lâché.

L'établissement de la dictature en septembre 1980 va conduire, d'une part, à un renforcement de la répression et, d'autre part, à un essor parallèle du mouvement national kurde. La répression s'est modifiée ; de ciblée sur les individus — intellectuels, syndicalistes, militants nationalistes — elle est devenue une répression de masse : villages entiers encerclés, maisons fouillées parfois la nuit, sévices sexuels en public sur les femmes et les jeunes filles, torture des hommes, vols, pillages, etc. Le but : terroriser



Kurdes torturés, massacrés pour l'exemple. Un génocide en cours...

la population et faire qu'elle s'écarte des révolutionnaires et nationalistes kurdes par peur des représailles.

En outre, plus de 100.000 Kurdes sont passés par des centres régionaux de torture, ou ont été enfermés dans des prisons militaires, dont la plus célèbre — celle de Diyarbakir — renferme plus de 5.000 prisonniers, dont 3.000 environ sont des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK. Enfin, le régime turc organise des procès de masse : plus de 5.000 accusés attendent leur jugement ; 600 d'entre eux risquent la peine de mort.

A cette répression, les autorités d'Ankara joignent des mesures administratives ; ainsi les instituteurs d'origine kurde sont affectés dans l'ouest de l'Anatolie, tandis que les instituteurs turcs sont mutés au Kurdistan pour le « *turquiser* » : il en va de même pour les soldats.

Lors d'une visite à Diyarbakir, du 12 au 15 juillet 1982, Konrad Meingast, observateur de la Commission internationale des juristes, y a dénoncé la torture, les traitements dégradants auxquels sont soumis les prisonniers et les aveux qui leur sont extorqués.

Le 31 janvier dernier, le commandement de l'état de siège a annoncé l'arrestation de neuf militants « *séparatistes* » ; la veille, les autorités militaires de la ville d'Elazig avaient annoncé celle de vingt-quatre « *séparatistes* » vraisemblablement membres du PKK, accusés d'avoir abattu un officier et deux gendarmes.

Pour mener des actions de contre-guérilla, le pouvoir envisage aussi de lever des milices kurdes pro-gouvernementales. C'est que, « *rentrés* » en été 1982 au Kurdistan, les militants du PKK ont notamment — avec parfois d'autres forces nationalistes — développé une lutte de libération qui, depuis le 15 août 1984, dispose de forces de « *peshmergas* » (combattants) organisés au sein des « *Unités de libération du Kurdistan* » (HRK), dont les premières actions ont eu lieu ce jour-là.

Alors que les soldats kurdes désertaient leur garnison pour rejoindre la guérilla, la junte militaire, puis — après le passage à un gouvernement « *civil* » — le commandement de l'état de siège ont annoncé des opérations militaires d'envergure dans tout le Kurdistan, telle, en octobre dernier, l'opération « *Soleil* », allant même — avec l'accord des autorités de Bagdad — jusqu'à pénétrer en territoire irakien pour y poursuivre les militants kurdes de Turquie, réfugiés dans les zones libérées par le Parti démocratique du Kurdistan irakien en lutte contre le gouvernement de Saddam Hussein.

C'est qu'à l'alliance des oppresseurs du peuple kurde de chaque côté des frontières — alliance que les dirigeants turcs voudraient étendre à l'Iran de Khomeiny — le mouvement national du peuple kurde forge, malgré les difficultés, son unité. Il bénéficie aussi du soutien des authentiques progressistes turcs, irakiens et iraniens, ce qui est un motif d'espoir. Il a aussi besoin de notre solidarité. **R**

Political comments gagged, visiting musicians claim

By PETER WHITE,
Ethnic Affairs Reporter

A group of leading Turkish and Kurdish musicians currently in Australia on an Australia Council-sponsored tour believes that the ethnic radio station 2EA is seeking to curtail their freedom of speech.

The two men and two women in the group are political refugees from Turkey who are now living in West Germany and Sweden. They are considered to be one of the finest Turkish-Kurdish groups ever to visit Australia.

They claim that 2EA required assurances that they would not raise political matters in an interview to be broadcast on the station's Turkish program, that the station reserved the right to edit any comments which might be considered political and that the right of reply would be given to a member of the Australian Turkish community holding differing political views.

The group will perform its Sydney concert at the Lower Town Hall on Saturday night but the interview conducted yesterday afternoon was not broadcast on yesterday evening's Turkish program.

The station manager, Mrs Frederika Westerman, said yesterday she was unable to comment apart from saying that the station retained editorial responsibility over all broadcasts.

It is understood that the station's senior management will meet to consider whether the interview will be broadcast during today's Turkish broadcast.

One of the group, Melike Demirag, is a celebrated Turkish actress whose films have been shown in Australia and another, Siwan, is a world-renowned Kurdish folk musician.

The group members are known for their anti-Turkish Government stance and two members would be



Melike Demirag ... angry.

subject to prison terms of up to 20 years for expressing anti-government views if they were to return to Turkey.

"I was really angry when 2EA did this, when we realised they wanted to censor us," Melike Demirag said. "We left Turkey so we could have freedom of expression and now we find we have come to Australia and the same thing that happened to us in Turkey is happening here."

The sharp political divisions in the Australian Turkish community — between those who support and those who oppose the Turkish Government — ensure that the group's visit will be fraught with controversy.

The fact that the touring group combines Kurds and Turks is enough to attract outrage from conservative Turkish circles.

[Turkey contains an estimated 15 million Kurds who have their own language and culture. In recent years numerous acts of terrorism have been attributed to Kurdish groups fighting for Kurdish independence.]

The Turkish Government has a policy of repressing Kurdish cultural independence and suppressing the use of the Kurdish language.

Sydney Morning Herald

8. 2. 1985

21. 2. 1985

Turkey to execute separatists

ANKARA, Wednesday: A Turkish martial law court has sentenced 23 members of a separatist group to death for seeking to overthrow the State. The semi-official Anatolian news agency said the court also sentenced 25 people to life imprisonment at the end of a mass trial in which there were 634 defendants. Turkey uses the term separatists for Kurds seeking autonomy. — *Reuters*

LA DIFFICILE LUTTE DES KURDES D'IRAN

M. Ghassemlou déplore l'indifférence des gouvernements étrangers

Où en est la « guerre oubliée » qui oppose, depuis bientôt six ans, les maquisards autonomistes kurdes d'Iran aux forces du gouvernement de Téhéran ? En octobre dernier, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, avait affirmé que la rébellion kurde avait été « écrasée ». Depuis cette annonce, toutefois, les journaux iraniens ont fait régulièrement état de heurts violents dans la région, et le nouveau responsable des services de renseignements de Téhéran, M. Mohamed Reyshari, a reconnu à la mi-janvier, que la « contre-révolution au Kurdistan » n'avait pas désarmé.

De passage à Paris, M. Abdelrahman Ghassemlou, le secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), qui mène l'essentiel de la bataille contre le gouvernement central, a admis que ses pechmergas avaient connu, en 1984, une « année difficile », à la suite de trois importantes offensives lancées par l'armée de Téhéran. Mais, a-t-il ajouté, « nous avons tenu le coup et nos forces sont intactes ». Il a indiqué, cependant, que la superficie des « zones libérées », contrôlées par les pechmergas au Kurdistan s'était considérablement rétrécie. Il a révélé, à ce propos, que Téhéran avait réussi à implanter au Kurdistan plus de deux mille postes militaires et une vingtaine de garnisons dans les principales agglomérations de la région.

M. Ghassemlou a, cependant, démenti les informations selon lesquelles les pechmergas avait abandonné leurs bases militaires au Kurdistan iranien pour se réfugier au Kurdistan irakien. Il a toutefois reconnu que ses forces utilisaient du côté irakien de la frontière un no man's land d'une profondeur de 15 kilomètres, qui n'est plus contrôlé par l'armée de Bagdad depuis 1975. « Dans ce secteur, a-t-il indiqué, se trouvent notre hôpital, nos camps d'entraînement, nos services administratifs et notre bureau politique. Mais je peux vous assurer que tous nos pechmergas - leur nombre varie entre 10 000 et 12 000 -, ainsi que les quelques 35 000 membres de notre parti se trouvent au Kurdistan iranien. »

M. Ghassemlou reconnaît également que, devant le renforcement constant des effectifs gouvernementaux au Kurdistan, le PDKI a été contraint d'abandonner sa tactique de « guerre frontale » et ne mène plus qu'une lutte de guérilla contre

l'armée iranienne. « Dans ce domaine, dit-il, nous sommes les plus forts, car nous jouissons de l'appui total de la population, alors que les forces gouvernementales sont isolées politiquement. L'initiative nous appartient et nous estimons, en conséquence, que la situation militaire est meilleure pour nous qu'il y a un an. »

Le PDKI a certainement profité de la guerre irano-irakienne qui immobilise une partie substantielle des forces de Téhéran. M. Ghassemlou l'admet volontiers en affirmant que son parti entretient d'excellentes relations avec Bagdad, « car nous avons un ennemi commun et un même objectif : abattre le régime islamique de Téhéran ».

L'Irak aide-t-il militairement et financièrement la rébellion kurde ? M. Ghassemlou affirme tout de go que les pechmergas n'ont pas besoin d'armement, qu'ils possèdent en quantités plus que suffisantes, mais que, en revanche, ils manquent de munitions, que « nous achetons à l'étranger » et que « les Irakiens laissent transiter par leur territoire ». Quant aux relations politiques avec Bagdad, elles ne semblent présenter aucun problème particulier. M. Ghassemlou a même servi d'intermédiaire pour tenter de régler le conflit qui oppose le régime irakien à ses propres insurgés kurdes, c'est-à-dire à l'Union patriotique du Kurdistan de M. Jalal Talabani, qui « admet comme nous que le régime de Khomeiny est plus dangereux pour les Kurdes que celui de Bagdad ».

« En ce qui concerne le financement de notre lutte, ajoute-t-il, nous rencontrons plus de difficultés. Politiquement et militairement, notre situation est bonne, mais du point de vue économique et social, nous nous trouvons en mauvaise posture. Nous sommes soumis à un sévère blocus par le gouvernement iranien, qui empêche même l'arrivée des médicaments. La population du Kurdistan, qui nous aide, a été appauvrie par six années de guerre, et elle ne peut plus nous aider comme elle le faisait au début. Une aide financière internationale serait donc la bienvenue. Mais malheureusement, nous avons constaté que notre sort n'intéresse pas les gouvernements étrangers, ceux-là mêmes qui n'hésitent pas à se porter au secours d'autres guérillas à travers le monde. Cela a cependant des aspects positifs, car nous gardons

notre indépendance, ce qui est très important pour nous. »

Les affrontements avec le Komala

M. Ghassemlou affirme que les Kurdes sont les seuls qui, en Iran, mènent une lutte armée contre le régime de Téhéran. Il ajoute toutefois que le PDKI n'est pas l'unique force combattante au Kurdistan, et qu'à ses côtés se trouve les maquisards du Komala (1). Mais, poursuit-il avec une pointe de regret, « nos relations sont malheureusement conflictuelles ». Depuis novembre 1984, de nombreux affrontements armés ont opposé au Kurdistan les pechmergas du PDKI et ceux du Komala. Ces heurts ont été suivis de massacres de part et d'autre, qui ont fait en trois mois près d'une cinquantaine de tués dans les deux camps.

M. Ghassemlou affirme, en revanche, que les relations de son parti avec les Moudjahidins du peuple, qui sont venus au Kurdistan pour fuir la répression, ne présentent pas de problèmes. « Les Moudjahidins, qui sont nos alliés au sein du Conseil national de résistance, souligne-t-il, sont très minoritaires au Kurdistan, où ils ne constituent pas une grande force. Ils s'entraînent militairement dans nos régions, et leur nombre limité ne leur permet pas d'entreprendre de grandes opérations militaires en dehors de la protection de nos pechmergas. »

Le dirigeant kurde laisse cependant entendre qu'il existe au sein du CNR des divergences politiques entre le PDKI et les Moudjahidins. L'hebdomadaire de ces derniers, le *Moudjahed*, a en effet critiqué en août dernier le PDKI pour avoir accepté d'engager le dialogue avec le gouvernement de Téhéran « Selon les Moudjahidins, affirme M. Ghassemlou, il ne faut jamais négocier avec le régime islamique. Pour notre part, nous estimons qu'en politique il ne faut jamais être aussi catégorique. Parfois, la négociation est nécessaire et constitue une forme de lutte. » A ce propos, M. Ghassemlou révèle que, en juillet dernier, une délégation du bureau politique du PDKI avait rencontré des représentants haut placés du régime de Téhéran en vue d'explorer la possibilité d'un règlement pacifique du conflit. « Nous avons au préalable exposé nos conditions et exigé que les négocia-

tions soient publiques et se déroulent au Kurdistan et non à Téhéran, ainsi qu'ils le souhaitent », a-t-il précisé, ajoutant qu'en fin de compte ces entretiens préliminaires n'avaient pas abouti.

Les Moudjahidins avaient donc raison ? « Non, je ne pense pas. Il y a un problème qu'ils ne veulent pas comprendre. Si le régime de Khomeiny dit à la population kurde : nous voulons négocier avec le PDKI, et que nous refusons cet offre, nous serons les perdants. Nous n'avons donc pas décliné le dialogue, tout en sachant qu'il était inutile, et ce dans le but de dénoncer les manœuvres du régime et montrer à la population que Téhéran n'est pas disposé à nous accorder l'autonomie. »

JEAN QUEYRAS.

(1) Organisation qui se réclame du marxisme-léninisme.

Turquie

● Soixante-dix arrestations. — Le commandement de l'état de siège d'Istanbul a annoncé jeudi 31 janvier l'arrestation à Istanbul de trente-sept extrémistes de gauche qui s'apprêtaient à fuir à l'étranger. Le même jour, le commandement militaire d'Ankara a indiqué qu'avaient été arrêtés neuf militants séparatistes. Mercredi, les autorités militaires d'Elazig (est de la Turquie) avaient annoncé l'arrestation de vingt-quatre séparatistes kurdes, vraisemblablement des membres du Parti des travailleurs kurdes (PKK). Les activités des neuf séparatistes arrêtés à Ankara sont, selon les autorités militaires, antérieures au coup d'Etat de septembre 1980. Aucune action armée ne leur est reprochée. Les militants kurdes d'Elazig sont notamment accusés d'avoir tué en décembre dernier à Karakocan, au nord de la province, un officier et deux gendarmes. — (AFP)

APRÈS QUATORZE MOIS DE LABORIEUSES NÉGOCIATIONS

La rupture est consommée entre le gouvernement irakien et le mouvement kurde de M. Talabani

Après près de quatorze mois de négociations laborieuses émaillées de multiples incidents, les combats entre les forces gouvernementales irakiennes et les pechmegas (guérilleros) de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dirigés par M. Jalal Talabani, ont repris. L'échec des pourparlers avait été annoncé le 15 janvier dernier par le comité directeur de l'UPK, qui a proclamé à cette occasion sa volonté de reprendre la lutte armée « par tous les moyens possibles », non sans avoir constaté au préalable que le gouvernement de Bagdad n'avait pas « l'intention réelle de reconnaître les droits des Kurdes à une véritable autonomie et de résoudre le problème du Kurdistan d'une manière démocratique et pacifique ». Dès le 20 janvier, les premiers affrontements étaient signalés dans le secteur de Soleymanieh, le fief des forces de M. Talabani. Les véritables combats ne reprenaient cependant que trois jours plus tard à la suite de la mort du chef militaire de l'UPK pour la région de Kirkouk, le commandant Mama Richa, tué au cours d'une embuscade tendue par les forces gouvernementales. Ils se propageaient rapidement à l'ensemble des secteurs contrôlés par les forces talabanistes.

Les négociations avaient débuté en décembre 1983 à la suite d'une démarche entreprise par M. Ghassemlou, chef du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) qui entretient de bonnes relations aussi bien avec le président irakien qu'avec M. Talabani. Les premiers résultats avaient été très encourageants. Reçu le 24 décembre au palais présidentiel de Bagdad, le chef de l'UPK concluait rapidement avec le président Saddam Hussein un accord de principe sur la révision de la loi d'autonomie du 11 mars 1974, qui régit les relations de Bagdad avec les Kurdes d'Irak.

Tout militait alors en faveur d'une concrétisation rapide de cet accord de principe, et les deux parties semblaient également pressées d'aboutir. Engagé dans une lutte à mort contre les Iraniens dans le sud du pays, le président Saddam Hussein souhaitait normaliser la situation au

Kurdistan irakien pour mieux pouvoir faire face au danger principal venant de Téhéran. Pour sa part, M. Talabani, dont les forces étaient épuisées par la longue lutte qu'elles menaient presque sans interruption depuis 1975 dans les maquis du Kurdistan, cherchait un compromis avec Bagdad, estimant que la véritable menace contre le mouvement nationaliste kurde provenait du khomeynisme.

Vers un front uni de l'opposition ?

Cette conjonction d'intérêts s'est finalement heurtée à des problèmes particulièrement litigieux, considérés comme d'autant plus fondamentaux par M. Talabani que ce dernier était soupçonné de vouloir conclure la paix à n'importe quel prix par ses agglomérations barzanistes et communistes, qui contrôlent d'importants maquis dans le nord du Kurdistan, notamment dans la région du Badinan.

Parmi les problèmes litigieux, le plus important est celui de l'appartenance de la ville pétrolière de Kirkouk et des agglomérations de Sindjar et Khanaquin à la région autonome kurde. En ce qui concerne Kirkouk, une formule boiteuse avait été élaborée, aux termes de laquelle cette ville, qui, selon Bagdad, est « par essence arabe », deviendrait « la ville de la fraternité », escamotant ainsi le fond du problème.

En fait, cette solution aurait pu être mise en application si le climat de confiance qui avait présidé au début des entretiens ne s'était dégradé au fil des incidents plus ou moins sanglants qui ont ponctué les négociations. Le communiqué de l'UPK annonçant la rupture accuse le gouvernement irakien d'« avoir continué sa politique d'arrestations, d'intimidation, de terreur, de tortures et d'exécutions massives durant toute la période des négociations ». Il lui reproche aussi et surtout d'avoir signé en octobre 1984 avec la « junte militaire de Turquie » un accord anti-kurde « qui stipule en particu-

lier une coopération militaire entre les deux régimes, afin de supprimer les mouvements de libération kurdes en Iran et en Turquie ».

La signature de cet accord qui avait été rendu public le 17 octobre 1984 par M. Turgut Ozal, le premier ministre turc (le Monde du 19 octobre 1984), lequel avait annoncé devant l'Assemblée nationale à Ankara que son gouvernement avait conclu avec Bagdad un accord pour une « action coordonnée » contre les rebelles kurdes, semble avoir joué un rôle déterminant dans l'échec des négociations entre le gouvernement irakien et l'UPK. Le même jour, celles-ci étaient interrompues d'un commun accord. Cette rupture ne fut toutefois pas suivie d'hostilités sur le terrain, mais elle avait apparemment sonné le glas des pourparlers qui, en dépit des nombreux efforts déployés depuis, n'ont jamais repris d'une manière sérieuse, avant d'être définitivement enterrés il y a un mois.

Le divorce entre Bagdad et les talabanistes semble d'autant plus irrémédiable qu'il a été accompagné d'un rapprochement entre l'UPK et les barzanistes et les communistes, qui n'ont jamais dissimulé leur hostilité à tout accord avec le président Saddam Hussein. Peut-être est-ce dans le but d'empêcher la création d'un front uni de l'opposition que le chef de l'Etat irakien vient d'offrir une amnistie générale à tous les opposants installés en Irak ou vivant à l'étranger, y compris les membres du parti islamiste Al Daoua. Le porte-parole à Londres de ce mouvement, qui a été décimé par une répression implacable, a réagi aussitôt en affirmant qu'il s'agissait certainement d'une « plaisanterie politique » de la part du régime de Bagdad. Il est peu probable que les autres mouvements de l'opposition réagissent différemment à une initiative qui arrive bien tard.

JEAN GUEYRAS.

Vi protesterer

på det sterkeste mot Tyrkias angrep på kurderne i Irak og tvangsdeporteringen og undertrykkningen av de tyrkiske kurderne. Dette er et av Tyrkias mange brudd på menneskerettighetskonvensjonen — som landet faktisk har undertegnet. Vi ber den norske regjering undersøke omfanget av disse aksjonene, og fordømme Tyrkias overgrep i de internasjonale organer Norge er medlem av

OPPROPET ER STØTTET AV:

Sosialistisk Ungdom, Norsk Arbeidsmandsforbund, Sosialistisk Opplysningsforbund, Norsk Kjemisk Industrierbeiderforbund, Solidaritetskomiteen for kurderne, Norges Unge Venstre, Kurdistans Kulturforening, Folkereisning mot krig, Foreningen for progressive fra Tyrkia, Kurdistans Demokratiske Arbeiderforening, Sosialistisk Venstreparti og Tyrkias progressive ungdomsforbund i Norge.

Kurdere dømt

22 kurdiske separatister ble tirsdag dømt til døden av en militære domstol i Diyarbakir i den sydøstlige delen av Tyrkia. 25 andre fikk livsvarig fengsel. Tiltalen lød på drap, væpnet kamp mot sikkerhetsstyrkene og forsøk på å opprette en uavhengig kurdisk stat. Ialt var 624 personer stilt for retten i Diyarbakir. 326 fikk fengselsstraffer mellom tre og 36 år, mens 251 ble frikjent. (UPI)

Procès en Turquie

Kurdes à tuer

22 militants séparatistes risquent d'être exécutés

■ Vingt-deux militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort hier à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) au terme d'un des plus grands procès de masse ouverts par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980.

Six cent vingt-quatre membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du Parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient dans ce procès ouvert en 1981. Ils étaient accusés de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

Deux cent cinquante et un accusés ont été acquittés, 4 sont morts depuis l'ouverture du procès, les cas de 33

autres ont été séparés, tandis que le Tribunal militaire s'est déclaré incompetent pour 13 accusés.

Vingt-cinq ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Vingt-six autres qui avaient été condamnés à la même peine ont vu celle-ci commuée en détention de dix à vingt-quatre ans, en raison de leur jeune âge.

Deux ont été condamnés à trente-six ans de prison, 26 à vingt-quatre ans, 70 à des peines de dix à vingt-quatre ans et 152 à des peines de trois à dix ans.

Cent trois actes terroristes sont mis à leur compte dont 29 meurtres et 34 tentatives de meurtre, 9 attaques à main armée contre des postes de gendarmerie et 24 hold-up. — (afp)

TURQUIE

Vingt-deux Kurdes condamnés à mort

Vingt-deux militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort mardi à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980.

624 membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient dans ce procès ouvert en 1981. Ils étaient accusés de « Tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

20.2.1985
Libre Tribune de Belgique

Ouest-France 20.2.1985

22 séparatistes kurdes condamnés à mort

Le tribunal militaire de Diyar-Bakir (sud-est de la Turquie) a condamné à mort mardi 22 militants séparatistes kurdes au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Procès dans lequel étaient impliqués au départ 624 membres du groupe de Mardin (ville proche de la frontière syrienne) du Parti des travailleurs kurdes, la principale organisation séparatiste kurde (1).

Tous étaient accusés, à des degrés de responsabilité divers, de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

Le tribunal militaire a d'autre part condamné cinquante et un accusés à la réclusion criminelle à perpétuité (peine ramenée à 10 et 24 ans de prison pour vingt-six d'entre eux) ; deux autres accusés feront 36 ans de prison ; vingt-six 24 ans ; soixante-dix entre 10 et 24 ans et cent cinquante-deux entre 3 et 10 ans. Enfin 251 accusés ont été acquittés.

L'acte d'accusation portait au compte de ces terroristes kurdes : 103 attentats dont 29 assassinats et 34 tentatives d'assassinat ; 9 attaques à main armée contre la gendarmerie et 24 hold-up.

(1) Quatre d'entre eux sont morts en prison.

20.2.1985

Turquie: 22 séparatistes Kurdes condamnés à mort

Vingt deux militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort mardi à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980. 624 membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du Parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient dans ce procès ouvert en 1981. Ils étaient accusés de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

251 accusés ont été acquittés, 4 sont morts depuis l'ouverture du



procès, les cas de 33 ont été séparés tandis que le tribunal militaire s'est déclaré incompetent pour 13.

Vingt-cinq ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, 26 autres qui avaient été condamnés à la même peine ont vu celle-ci commuée en détention de 10 à 24 ans, en raison de leur jeune âge.

Deux ont été condamnés à 36 ans de prison, 26 à 24 ans, 70 à des peines de 10 à 24 ans et 152 à des peines de 3 à 10 ans.

Cent-trois actes terroristes sont mis à leur compte dont 29 meurtres et 34 tentatives de meurtre, 9 attaques à main armée contre des postes de gendarmerie et 24 hold up.

20.2.1985

LE MATIN DE PARIS

TURQUIE : 22 KURDES CONDAMNES A MORT

VINGT-DEUX militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort hier à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980. 624 membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du Parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient dans ce procès ouvert en 1981. Ils étaient accusés de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

251 accusés ont été acquittés, 4 sont morts depuis l'ou-

verture du procès, les cas de 33 ont été séparés tandis que le tribunal militaire s'est déclaré incompetent pour 13. 25 ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. 26 autres, qui avaient été condamnés à la même peine, ont vu celle-ci commuée en détention de dix à vingt-quatre ans, en raison de leur jeune âge. 2 ont été condamnés à trente-six ans de prison, 26 à vingt-quatre ans, 70 à des peines de dix à vingt-quatre ans et 152 à des peines de trois à dix ans.

103 actes terroristes sont mis à leur compte dont 29 meurtres et 34 tentatives de meurtre, 9 attaques à main armée contre des postes de gendarmerie et 24 hold-up.

LE FIGARO 20.2.1985

● Turquie : 22 séparatistes kurdes condamnés à mort

Vingt-deux militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort hier à Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980. D'autre part, 301 Kurdes ont été condamnés à des peines de prison allant de la réclusion à perpétuité à des peines de 3 à 10 ans.

Six cent vingt-quatre membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient devant le tribunal militaire pour « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

Turquie

Vingt-deux militants kurdes condamnés à mort

Ankara (AFP, AP Reuter, UPI). — Vingt-deux militants kurdes ont été condamnés à mort le mardi 19 février par le tribunal militaire de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie. Tous sont militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK), principale organisation séparatiste du pays. Les condamnés comparaissaient en compagnie de 602 autres accusés, dans ce qui était l'un des plus importants procès ouverts par la justice militaire depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980; 24 ou 26 autres inculpés, selon les sources, ont été condamnés à la prison à vie, 276 ont été condamnés à des peines de trois à trente-six ans de détention, et 251 ont bénéficié d'un non-lieu. Les autres n'ont, pour des raisons

diverses, pas fait l'objet de sentences.

L'accusation impliquait des militants membres de la section de Mardin, une ville située à l'extrême sud-est du pays, près des frontières syrienne et irakienne. Il leur était reproché, sur le plan politique, d'avoir tenté d'établir « un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ». Les inculpés du PKK devaient, en outre, répondre de vingt-neuf assassinats, principalement de membres des forces de sécurité, de trente-quatre tentatives de meurtre et de vingt-quatre agressions ayant provoqué des blessures. Tous ces faits remontaient aux mois de 1980 ayant précédé le coup d'Etat. Le procès avait commencé en 1981.

le point 25.2.1985

Turquie : pas de pitié pour les Kurdes

La mort pour les Kurdes. Vingt-deux militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK) ont été condamnés à mort par le tribunal militaire de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie, à l'issue d'un des plus importants procès depuis le coup d'Etat militaire de 1980 (il y avait en tout 624 inculpés). Les autorités militaires accusaient les militants kurdes d'avoir voulu établir « un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une partie du territoire de la Turquie ». Leur étaient également reprochés vingt-neuf assassinats, surtout de membres des forces de sécurité, et trente-quatre tentatives de meurtre. Ces faits remontent aux mois qui avaient précédé le coup d'Etat. Le procès avait commencé en 1981.

Vingt-deux Kurdes condamnés à mort

Rassemblement aujourd'hui à 15 h devant l'ambassade d'Ankara

Vingt-deux militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK) ont été condamnés à mort hier à Diyarbakir (Kurdistan de Turquie) par un tribunal de l'état de siège.

Pour les généraux turcs qui prirent le pouvoir à Ankara lors du coup d'Etat de septembre 1980 il n'y a pas en Turquie de minorités nationales. Les Arméniens n'existent pas. Les Kurdes non plus. Les minorités nationales n'intéressent Ankara que lorsqu'elles servent sa politique internationale. Comment par exemple justifier la partition de Chypre sur des bases ethniques et refuser la reconnaissance du peuple kurde en Turquie ?

Les vingt-deux militants condamnés à mort hier faisaient partie d'un groupe de six cent vingt-quatre militants du PKK de la région de Mardin, arrêtés après le coup d'Etat, dont le procès s'était ouvert en 1981. Quatre des accusés n'ont pas été jugés : ils sont morts durant leur détention. Vingt-cinq personnes ont été condamnées — au cours du même procès — à la réclusion à perpétuité. L'acte d'accusation leur reprochait de vou-

loir « établir un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

Un autre procès s'était ouvert le 21 janvier dernier devant le tribunal de l'état de siège de Diyarbakir contre quatre-vingt-quatre militants du PKK, des groupes Libération (Rizgari) et Renaissance (Kawa). Le procureur militaire y avait requis trente condamnations à la peine capitale dont deux pour des jeunes de moins de seize ans. En fait Ankara n'arrive pas — malgré de véritables opérations de guerre de l'armée turque — à « pacifier » à sa façon le Kurdistan.

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept semaines, vingt-neuf personnes ont été condamnées à mort dans la Turquie du général Evren. Qui parlait de « démocratisation » ?

Aujourd'hui, à 15 heures, l'association France-Turquie (1) appelle à un rassemblement devant l'ambassade de la dictature, à l'angle de l'avenue de Lamballe et du quai Kennedy, Paris-16^e.

(1) 1, rue de Nantes, 75019 Paris.

La Gazette de Lausanne
20.2.1985

TURQUIE

22 Kurdes condamnés à mort

Ankara, 19 (ATS/AFP). — Vingt-deux militants séparatistes kurdes ont été condamnés à mort mardi à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980.

624 membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du parti des travailleurs kurdes (principale organisation séparatiste de Turquie) comparaissaient dans ce procès ouvert en 1981. Ils étaient accusés de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie ».

251 accusés ont été acquittés, 4 sont morts depuis l'ouverture du procès, les cas de 33 ont été séparés tandis que le tribunal militaire s'est déclaré incompetent pour 13.

Vingt-cinq ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. 26 autres qui avaient été condamnés à la même peine ont vu celle-ci commuée en détention de 10 à 24 ans, en raison de leur jeune âge. Deux ont été condamnés à 36 ans de prison, 26 à 24 ans, 70 à des peines de 10 à 24 ans et 152 à des peines de 3 à 10 ans.

Cent trois actes terroristes sont mis à leur compte dont 29 meurtres et 34 tentatives de meurtre, 9 attaques à main armée contre des postes de gendarmerie et 24 hold-up.

22.2.1985

La Turquie et les minorités

Héritière d'un empire multinational qui, avant d'être démembré, s'étendait de l'Adriatique et du Danube au golfe Persique et à la mer Rouge, la Turquie se trouve doublement concernée par le problème des minorités. A l'intérieur, par l'existence de huit millions de Kurdes qui se résignent mal, alors qu'en 1920 on leur avait

promis l'indépendance et l'union avec leurs frères d'Irak et de Syrie, à n'être, selon le vocabulaire officiel, que des « citoyens turcs habitant les provinces de l'Est ». A l'extérieur, par les efforts du gouvernement de Sofia pour achever d'intégrer les Turcs de Bulgarie dans une nation ethniquement aussi homogène que la République d'Atatürk.

Ces deux minorités mettent le gouvernement d'Ankara devant des sollicitations contradictoires. En Anatolie orientale, d'énormes procès ont lieu

actuellement contre des centaines de militants séparatistes : vingt-deux condamnations à mort ont été prononcées au cours de la seule journée de mardi. Il est vrai que ces sentences sanctionnent des actes commis avant la prise de pouvoir par les militaires en 1980, lorsque des groupes rivaux, le plus souvent d'ailleurs noyautés par des organisations d'extrême gauche ou d'extrême droite menaient une lutte incessante et meurtrière. Vrai aussi que le gouvernement d'Ankara semble avoir enfin compris que le développement économique des provinces orientales, jusqu'à présent fort mal loties, pourrait être porteur d'une solution du problème à long terme. Il n'en reste pas moins que la population kurde a eu à subir une répression beaucoup plus féroce que nulle part ailleurs en Turquie et doit toujours compter avec la plus forte concentration militaire du pays.

Cette répression met évidemment le gouvernement d'Ankara en position délicate pour s'opposer aux efforts, qui se sont intensifiés depuis trois mois, du gouvernement de Sofia pour intégrer, « bulgariser » la minorité turque. Comme avant eux les gitans, les Macédoniens, ou ceux des Bulgares qui s'étaient convertis à l'islam sous la domination ottomane, les Turcs de Bulgarie sont contraints aujourd'hui, par la force s'ils résistent, à troquer leur patronyme contre un nom slave, achevant ainsi de se dépouiller de leur identité.

Ankara ne peut rester sourd aux témoignages qui se multiplient depuis plusieurs semaines et dont certains - non confirmés faute d'accès aux régions concernées - affirment que les violences auraient fait cinq cents morts. De telles informations heurtent la population turque, moins prompte d'habitude à se mobiliser pour la défense des droits de l'homme.

Reste que la Turquie paraît décidée à traiter la question avec prudence, modération et discrétion. Elle entretient, en effet, avec la Bulgarie des relations économiques étroites, lui achetant notamment une partie de sa consommation d'énergie. Et elle veille soigneusement sur le plan politique, à préserver ses relations de bon voisinage avec une Union soviétique qui n'est d'évidence pas hostile à l'actuelle campagne de « bulgarisation ».

Autant de bonnes raisons qui aident à comprendre que le parlement d'Ankara ne traite de la question des Turcs de Bulgarie qu'à huis clos, et la Turquie ne veut surtout pas avoir l'air de soutenir une quelconque forme d'irréductibilité.

L'Humanité 21.2.1985

Arrestations et condamnations au Kurdistan

Seule la solidarité internationale
peut sauver les condamnés à mort Kurdes

Les arrestations se multiplient au Kurdistan de Turquie. Vingt militants ont été arrêtés ces jours derniers dans la province de Mus. Le communiqué du gouverneur de la province ne précise pas à quelle organisation ces militants sont censés appartenir mais, selon lui ils s'employaient à remettre sur pied une organisation interdite après le coup d'Etat de septembre 1980.

Ces nouvelles arrestations confirment, si besoin était, la stratégie de la terreur employée désormais par Ankara pour « résoudre » la question kurde. Mardi c'était vingt-deux militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK), emprisonnés depuis plus de quatre ans, qui étaient condamnés à la peine capitale par le tribunal de l'état de siège de Kiyarbakir, la capitale du Kurdistan de Turquie. Quatre des compagnons des condamnés de mardi sont morts pendant leur détention, vraisemblablement sous la torture. D'autres procès sont en cours au Kurdistan, tandis que l'armée turque continue ses opérations de guerre dans les provinces d'Anatolie orientale (c'est le nom officiel que donne la junte au Kurdistan).

Vendredi dernier, trente-neuf militants kurdes avaient été arrêtés à Ankara et dans la province de Tunceli. On leur reprochait d'avoir voulu remettre sur pied leur organisation, interdite après la prise de pouvoir par les généraux factieux. L'accusation est simple : ils ont tenu en 1983 et 1984 des réunions et, crime impardonnable, organisé des collectes.

Ces gens, jeunes pour la plupart, luttent contre une des dictatures les plus sanglantes de notre époque, la dernière dictature d'Europe. Ils combattent également pour la reconnaissance

de la réalité de leur peuple : le peuple kurde qui a sa langue, ses coutumes et traditions, son histoire. C'est tout cela que les généraux d'Ankara souhaiteraient régler par les chars et dans le sang. Pour la dictature les militants kurdes, tout comme les progressistes d'Ankara, d'Istanbul ou de la Mer Noire, sont tout simplement des « terroristes ». Mais les terroristes, les vrais terroristes, ce sont ceux qui ont donné l'ordre de pendre Ilyas Has et Hidir Aslan, en octobre dernier.

La liste des condamnés à mort s'étend. Des dizaines de milliers de jeunes (des adolescents de quatorze à seize ans risquent la peine capitale en ce moment dans un procès à Diyarbakir) croupissent, certains depuis septembre 1980, dans les geôles de la dictature. Le Parlement turc a sur son bureau les dossiers d'une vingtaine de condamnés à mort. Combien ? On ne sait exactement. Leur cas peut, d'un jour à l'autre, être étudié par les députés. Si le Parlement décide la mort (ce qu'il avait fait pour Has et Aslan) il ne leur restera qu'à espérer la grâce du général Evren. Mais peut-on attendre d'un bourreau qu'il fasse un geste de clémence ?

Seule aujourd'hui la solidarité internationale peut sauver des vies humaines en Turquie.

JACQUES DIMET

Turquie-Kurdes

Réaction de la Ligue des Droits de l'Homme à la récente condamnation à mort de Kurdes

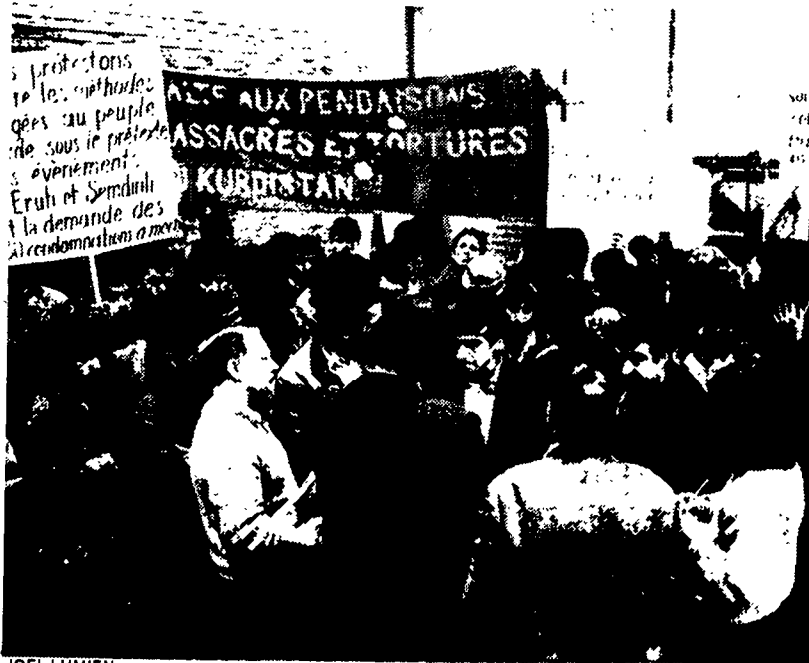
PARIS, 26 fév (AFP) - La Ligue des Droits de l'Homme accuse le gouvernement turc d'étouffer "toute opposition quelle que soit sa nature", dans un communiqué publié mardi à Paris en réaction à la récente condamnation à mort de vingt-deux Kurdes.

Ces condamnations, ainsi que celle de nombreux autres personnes à de lourdes peines de prison, "frappent des Kurdes que le gouvernement d'Ankara s'obstine à traiter de séparatistes parce qu'ils revendiquent simplement le respect de leur spécificité linguistique et culturelle", déclare La Ligue des Droits de l'Homme dans son communiqué.

sh dm idf
AFP 262123 FEV 85

L'HUMANITE 28.2.1985

Visite à « l'Humanité »



JOEL LUMIEN

Des Kurdes chez leurs amis

Inhabituelle animation dans le hall de « l'Humanité » hier matin : une délégation de militants et sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (de Turquie), le PKK, s'est rendue au siège de notre journal où elle a été reçue par Pascal Delmont, secrétaire général de « l'Humanité ». « Ce n'est en aucun cas une occupation » ont immédiatement précisé les responsables de la délégation qui, après avoir rencontré des journalistes du « Monde » et de l'« AFP », ont tenu à couper court à toute interprétation anti-communiste que les médias seraient tentés de donner à leur démarche. « Nous sommes venus ici parce que nous savions que nous y serions entendus. Nous voulons alerter l'opposition publique sur la tragédie

que vivent en Turquie huit millions de Kurdes ».

A l'est de la Turquie, ce peuple vit sous les bottes de l'armée, présente dans chaque village. Les localités sont ratisées, les récoltes confisquées, détruites, les vagues d'arrestations et d'assassinats font partie de la vie de tous les jours.

Le 19 février dernier, un des plus importants procès de Kurdes impliquant 624 personnes s'est terminé par la condamnation à mort de 22 inculpés.

Selon le témoignage des familles, les détenus comparaissent aux audiences enchaînés, sans avocat et étaient amenés au tribunal dans des cages de fer. Cela se passe en Turquie. Pays européen, membre de l'OTAN.

Ouest-France 26.2.1985

Une intervention des élus communistes rennais en faveur des militants kurdes

Apprenant la condamnation à Diyarbakir de vingt-deux militants du Parti des travailleurs kurdes, le groupe des élus communistes au conseil municipal vient d'adresser une lettre à l'ambassadeur de Turquie, dont voici les principaux extraits :

« La ville de Rennes ayant des liens particuliers avec cette cité et son maire, M.

Mehdi Zara, aujourd'hui emprisonné, nous nous inquiétons légitimement de la suite donnée au verdict condamnant ces militants à la peine capitale.

« Nous nous permettons d'intervenir auprès de votre gouvernement pour qu'il fasse preuve de clémence. »

LE MATIN

DE PARIS

28.2.1985

« L'HUMA » OCCUPEE PAR DES KURDES

Une soixantaine de Kurdes, membres ou sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan, ont tout à fait pacifiquement occupé hier pendant quelques heures le hall de l'Humanité. Ils entendaient ainsi protester contre les vingt-deux condamnations à mort, prononcées le 19 février contre vingt-deux de leurs camarades en Turquie. Ils ont lancé un appel à tous « les défenseurs des droits de l'homme » pour « sauver » les condamnés. A l'Huma, où l'on a plus l'habitude des délégations que des occupations avec banderoles, on a pris cette manifestation, à laquelle d'autres organes de presse — dont le Matin — avaient déjà eu droit, avec un calme absolu : les Kurdes du PKK partagent avec l'organe du PC « un souci identique : parler davantage des droits de l'homme en Turquie ».

La Presse de la Manche

28.2.1985

● Manifestation kurde dans les locaux de « L'Humanité »

PARIS. — Une soixantaine de Kurdes se sont réunis, hier à 9 h 30, dans les locaux de « L'Humanité » (avec l'accord de la rédaction du journal) pour protester contre les dernières condamnations à mort en Turquie de membres du Parti des Travailleurs du Kurdistan et les arrestations massives des derniers mois qui ont eu lieu principalement à Eruh et Semdinli.

Irak-Kurdistan

Sept maquisards kurdes exécutés, selon le PDK

PARIS, 26 fév (AFP) - Sept militants du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDK - indépendantiste) ont été exécutés la semaine dernière en Irak, affirme un communiqué publié mardi à Paris par le porte-parole du PDK en Europe.

Ces sept militants avaient été arrêtés ou avaient "disparu" entre mai 1981 et octobre 1984, selon le communiqué qui fournit leurs identités.

Le mouvement des frères Idriss et Massoud Barzani précise qu'à la suite de leur exécution -postérieure, selon le communiqué, à l'amnistie générale décrétée par Bagdad-, les corps des sept suppliciés ont été remis à leur famille.

yn dm idf

AFP 262127 FEV 85

TELEGRAMME DE BREST 27.2.1985

Olivia Le Boussard Une jeune infirmière concarnoise d'AMI de retour du Kurdistan

Olivia Le Boussard, une jeune infirmière concarnoise de 27 ans, a regagné récemment la France après un séjour de cinq mois au Kurdistan. Un séjour effectué dans le cadre d'une mission de l'association « Aide médicale internationale » dans un hôpital sous tente implanté à une dizaine de kilomètres de la frontière Iran-Irak, en bordure immédiate de la guerre.

Au bord de la guerre

« Aide médicale internationale, comme Médecins sans frontières ou Médecins du monde, intervient dans des régions du monde défavorisées où aucun organisme officiel — comme la Croix Rouge par exemple — ne peut s'établir, explique Olivia Le Boussard. Depuis toujours, j'ai voulu être infirmière pour remplir ce genre de mission. C'est une décision que j'avais longuement mûrie et après neuf années de formation et de pratique en hôpital parisien, j'ai franchi le pas. J'ai demandé un an de disponibilité et j'ai rejoint AMI ».

Sa première mission au Kurdistan bénéficiait d'une organisation déjà rodée : l'équipe AMI est en place là-bas depuis quelque temps. Mais une première expérience c'est toujours l'aventure : l'accueil par les services de sécurité iraniens, l'arrivée dans la vallée où

était installé l'hôpital (« une vallée à l'écart, d'où on ne peut pas sortir, dans un no man's land, une zone militaire ») le premier contact avec les gens de l'hôpital (« une véritable mini-société vivant sur elle-même »), tout cela a vivement marqué la jeune infirmière.

« C'est surtout la présence de la guerre, toute proche, qui est angoissante », raconte-t-elle. Sans arrêt, on entend les explosions des obus. Une fois, l'un d'eux a éclaté près de l'hôpital, à 300 m environ ».

Prête à repartir

La guerre est aussi — et surtout — présente par les blessures des hospitalisés reçus dans la vallée. « Ce sont tous des Kurdes iraniens, explique Olivia Le Boussard. Ils viennent de l'autre côté de la frontière, mais combattent du côté des Irakiens, qui pourtant ne les aiment guère ». Aussi, la petite équipe d'AMI fait-elle tout son possible pour garder autant que faire se peut « ses » blessés. Transférés dans un hôpital irakien, sur l'arrière, ils seraient sans doute négligés.

Autre aspect de la mission d'AMI : la formation d'agents de santé primaires et l'éducation sanitaire des gens. « Notre but est d'aider les gens à se prendre en mains, de rendre notre présence moins nécessaire, explique la



• Séance de vaccination pour Olivia Le Boussard.

jeune Concarnoise. Cet aspect pédagogique est important. L'hygiène, l'asepsie, la pratique de gestes simples comme la pose d'un pansement, tout cela est totalement ignoré ».

Cette expérience enrichissante, Olivia Le Boussard souhaiterait maintenant la continuer. Déjà, elle est candidate pour une seconde

mission AMI. « Il est question d'intervenir en fin d'année du côté de la Birmanie, ou au Pakistan ».

Elle prévoit de faire partager son expérience lors d'une conférence qui pourrait avoir lieu le mois prochain au CAC. Des diapositives et sans doute un film seront projetés.

Journée d'information à Genève

Le combat des Kurdes contre l'ignorance

La ligue internationale pour les droits de la libération des peuples (LIDLIP) a organisé vendredi à Genève une journée d'information consacrée au problème kurde. Principaux thèmes abordés: le processus historique ayant abouti à l'écartèlement de cette communauté et à la négation de son autonomie, mais aussi la situation actuelle des réfugiés kurdes en Suisse qui, selon les responsables de la ligue, éprouvent de plus en plus de difficultés à obtenir une réponse favorable à la demande d'asile.

Le coup d'Etat intervenu en Turquie en septembre 1980 a soudainement rappelé à l'Occident l'existence d'un véritable problème kurde. En s'engageant très officiellement à lutter contre toute velléité d'indépendance, le nouveau régime fit office de révélateur. En Turquie, 6 à 8 millions de Kurdes sont aujourd'hui réduits au silence et sous la menace constante de la répression. Le phénomène kurde n'est pourtant pas propre à la Turquie puisqu'on retrouve des Kurdes en Iran, en Irak, en Syrie et aussi en URSS.

Kurdistan interdit

Pourtant, le Kurdistan en tant que tel n'a jamais existé même si en 1920 le Traité de Sévres prévoyait son autonomie. Mais les vœux de la Société des Nations furent sans lendemain: en

1923, le Traité de Lausanne officialise l'éclatement de ce Kurdistan interdit.

Aujourd'hui, 150 000 Kurdes sont réfugiés en Europe occidentale dont plusieurs milliers en Suisse et près de 300 à Genève. Tous sont évidemment confrontés à des problèmes de reconnaissance de statut et à de sérieuses difficultés d'intégration. C'est pour quoi vendredi, la LIDLIP a tenté de passer en revue toutes les résolutions et pratiques juridiques pouvant en application des conventions et des protocoles internationaux — jouer en faveur des réfugiés kurdes.

Mesures dissuasives

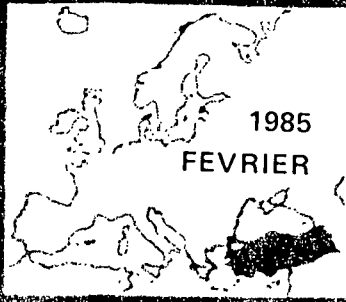
En Suisse, comme bien d'autres réfugiés, les Kurdes sont semble-t-il « victimes » des modifications intervenues sur le plan législatif en juin 1984 et qui selon Me Jean Bernard Waeber

ont « le but très clair de rendre la Suisse moins attractive pour les réfugiés, plan s'accompagnant de mesures administratives dissuasives (logement) ». La question, à précise Me Waeber, est encore plus aiguë « pour les Kurdes qui se voient refuser l'asile dans une proportion probablement supérieure à 90 % et pour lesquels l'Office fédéral de la police autorise le plus souvent le refoulement à destination de la Turquie ». Une situation évidemment dénoncée par la LIDLIP qui entend conduire une grande campagne d'information au niveau le plus élevé, « face à l'ignorance révélée par les faits ».

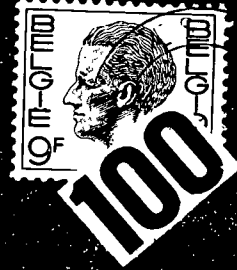
Association Suisse Kurdistan

Au cours de cette réunion, les responsables de la ligue ont annoncé la création d'une association Suisse-Kurdistan. Une première assemblée générale s'est tenue le 19 janvier dernier. Ses responsables donneront prochainement une conférence de presse.

Hubert GAY COUTET



INER TIIDK INER TIIDK INFO-TÜRK



bulletin mensuel ◦ monthly bulletin ◦ maandelijks bulletin

TERREUR D'ETAT

22 CONDAMNATIONS A MORT

Vingt-deux militants kurdes ont été condamnés à mort le 19 février 1985 à Diyarbakır au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980, alors qu'un autre procès de masse s'ouvrait dans la même ville contre 84 militants kurdes dont trente risquent la peine de mort.

624 membres du groupe de Mardin (province frontalière avec la Syrie) du Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK) comparaissaient dans le procès qui a pris fin avec la condamnation de 301 autres militants à des peines de prison. Ils étaient accusés de "tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une partie du territoire de la République de Turquie" 251 ont été acquittés, quatre sont morts depuis l'ouverture du procès; le cas de 33 autres a été séparé tandis que le tribunal militaire s'est déclaré incompétent pour treize autres.

25 ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. 26 autres, qui avaient été condamnés à la même peine, ont vu celle-ci commuée en détention de 10 à 24 ans, en raison de leur jeune âge. Deux ont été condamnés à 36 ans de prison, vingt-six à 24 ans, septante à des peines de dix à 24 ans et 152 à des peines de 3 à 10 ans.

Les 84 militants kurdes qui ont comparu le 21 janvier 1985 devant le tribunal militaire à Diyarbakır avaient été arrêtés au cours de l'opération de ratissage déclenchée par l'Armée turque au Kurdistan contre les combattants kurdes et contre la population qui apporte son soutien à ses fils engagés dans la lutte de résistance.

Au cours des affrontements entre l'armée turque et les peshmergas (militants) kurdes, 24 soldats ont été tués (selon les chiffres officiels) et 12 résistants abattus.

Le 15 août 1984, après quatre ans d'inactivité consécutive au coup d'Etat militaire, les militants des organisations kurdes PKK, Rızgari et Kawa avaient lancé leurs premières attaques contre les villes de Eruh et Semdinli, dans les provinces extrême-orientales de Siirt et Hakkari.

Le général Kenan Evren avait qualifié ce regain d'activisme de "complot à l'instigation de pouvoirs étrangers visant à diviser la Turquie".

La guérilla des militants kurdes, qui entendaient démontrer qu'ils n'avaient pas été anéantis, s'est poursuivie jusqu'à la mi-décembre.

En octobre, l'armée turque avait envisagé d'étendre son "opération Soleil" au-delà des frontières, en Iran et en Irak, où les peshmergas trouvent refuge dans des camps des Partis démocratiques du Kurdistan. Ankara avait pour cela obtenu le feu vert de Bagdad; mais la très ferme opposition de l'Iran lui a fait renoncer à ce projet.

EPREUVE D'ISMAIL BESIKCI

L'état de santé de Ismail Besikçi, sociologue turc renommé qui a été condamné pour avoir défendu les droits du peuple kurde en Turquie, s'est détérioré. Il avait été relâché en août 1981, mais deux mois plus tard il fut à nouveau arrêté à cause d'une lettre qu'il avait fait parvenir en août 1980 à l'Association des Ecrivains suisses; après sa sortie de prison, une copie de cette lettre avait été trouvée dans la prison d'Istanbul où il avait été détenu. Par cette lettre, dans laquelle il avait enfreint l'article 140 du Code Pénal turc. Il fut alors condamné à 10 ans de prison plus 5 ans de déportation pour avoir mené des activités "portant atteinte à la réputation et aux intérêts de l'Etat". Depuis, une autre peine de prison —moins lourde— s'y est ajoutée. Il a été "adopté" par Amnesty International il y a quelques années déjà. Il était détenu à la prison de Canakkale, où on lui permettait de lire et écrire, mais depuis peu, d'après le quotidien hollandais *NRC Handelsblad* du 26 février 1985, il est détenu à Gaziantep (est de la Turquie), dans une prison dont le régime carcéral est basé sur l'isolement des détenus.

AUTRES CONDAMNATIONS EN UN MOIS

1.1, à Erzincan, un militant de gauche condamné à la peine capitale, deux à la prison à perpétuité et 14 autres à des peines allant jusqu'à 32 ans de prison.

5.1, à Malatya, trois militants de gauche condamnés à la prison à vie, 7 autres à des peines allant jusqu'à 8 ans.

12.1, à Diyarbakır, trois militants de l'organisation kurde Kawa condamnés à la peine capitale, un à la prison à vie et 148 autres à des peines de prison allant jusqu'à 24 ans.

17.1, à Erzurum, un militant de gauche à la peine capitale, un à 25 ans de prison et quatre autres à 10 ans.

25.1, à Istanbul, 25 membres du Parti communiste du Travail de Turquie (TKEP) condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans.

30.1, à Elazığ, trois militants de Dev-Yol sont condamnés à la peine capitale, cinq à la prison à perpétuité et 24 autres à des peines allant jusqu'à 12 ans.

31.1, à Erzurum, 6 membres de Dev-Yol à la prison à perpétuité et 22 autres à différentes peines de prison.



*Les Nations Unies pour un monde meilleur
1945-1985
The United Nations for a better World*

NATIONS UNIES • UNITED NATIONS

SERVICE DE L'INFORMATION - OFFICE DES NATIONS UNIES A GENÈVE
INFORMATION SERVICE - UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Communiqué de presse n°/1652
25 février 1985

LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME POURSUIT LE DEBAT SUR LA TORTURE ET LES DISPARITIONS FORCÉES OU INVOLONTAIRES

...

Mme Verena GRAF (Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples) a déclaré que l'application la plus cruelle de la torture est appliquée dans les prisons de Turquie. La LIOL, ainsi que plusieurs autres organisations spécialisées, non gouvernementales et plusieurs organisations internationales ont constaté, à plusieurs reprises, que la torture est appliquée systématiquement dans les prisons de Turquie.

Depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, plus de 170 000 personnes ont été conduites dans les prisons pour leur appartenance politique et nationale. Parmi eux, plus de 217 écrivains et intellectuels sont persécutés. Plus de 30 peines capitales ont été prononcées, plus de 188 personnes soumises à la peine capitale attendent l'ordre d'exécution et plus de 400 personnes ont été tuées pendant les opérations de la police et sous la torture.

Mme Graf a déclaré que des tortures et autres pressions outrancières inhumaines sont pratiquées notamment contre les prisonniers kurdes pour leur seule "faute" de lutter pour les droits fondamentaux de 12 millions de Kurdes, dont l'existence est niée officiellement par la République de Turquie. La Ligue demande respectueusement à la Commission qu'une résolution adéquate soit prise et qu'un rapporteur spécial soit nommé pour étudier et présenter un rapport approprié à la 42^{ème} session de la Commission sur la violation des droits de l'homme en Turquie, en particulier sur la torture.

...

M. Tahsin TARLAN (Turquie) a déclaré qu'en Turquie, la torture est considérée comme un acte répréhensible et constitue un crime aux termes de la Constitution et du Code pénal. Lorsque des bavures policières ont eu lieu, les coupables ont été punis après que des plaintes aient été introduites. Le Gouvernement turc a constitué une Commission d'enquête pour contrôler les conditions de détention et ses remarques sont prises en considération par le Gouvernement.

Les allégations prononcées contre la Turquie sont fausses et sans fondement. Le Gouvernement turc tient à respecter les droits de l'homme.

LE PEUPLE ASSYRO - CHALDÉEN

UNE TROISIÈME COMPOSANTE DANS LA TURQUIE ORIENTALE

UNE INTERVIEW EXCLUSIVE DE J. YACOB

24. 2. 1985

GAMK

Désormais, la communauté assyro-chaldéenne possède un document de poids pour porter à la lumière de l'opinion internationale un problème totalement ignoré et même, pour ainsi dire, mal perçu par les responsables de ce peuple oublié. Le thèse de doctorat d'Etat traitant ce sujet, soutenu à Lyon II le 18 janvier dernier, est le résultat d'un formidable et inégalable travail, qui a nécessité six ans de recherches, compilées dans quatre volumes (900 pages). Joseph Yacoub, qui a pris pour thème "La Question assyro-chaldéenne : les Puissances européennes et la Société des Nations 1908-1938", voit avec optimisme le combat politique de son peuple, muni jusqu'à avec incohérence et sans structure particulière.

Les descendants de la Mésopotamie antique auront à leur disposition un excellent outil de travail, le seul ouvrage de référence qui leur permettra de démarrer véritablement l'action diplomatique pour la reconnaissance des massacres de 1915-1918 et 1933 et d'une autonomie d'un territoire situé entre le lac de Van au nord et celui d'Ourmiah au sud.

La thèse comprend trois parties : les deux premiers volumes abordent directement la Question assyro-chaldéenne entre l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs en 1908 et la veille de la Seconde guerre en 1938, la deuxième partie recense plus de 1200 références bibliographiques accompagnées pour chacune d'elles d'une courte description, et la dernière partie publie des documents d'archives.

Joseph Yacoub, conscient de la difficulté d'accès d'un tel document, publiera dans les mois à venir un unique ouvrage de synthèse.

Agé de la quarantaine et natif de Hessaïe (en Syrie), il passe sa licence à Beyrouth et son doctorat en histoire à Lyon en 1974 (sa thèse a pour titre : "Le parti populaire syrien et fascisme"). Docteur ès lettres, Joseph Yacoub est actuellement professeur de sciences politiques et de relations internationales à l'Université catholique de Lyon (depuis 1975). C'est avec la mention très honorable qu'il a obtenu le titre de docteur d'Etat; bien que peu tendre, le jury dont faisaient partie les prof. Nikita Elisséïf, Maxime Rodinson et Dominique Chevallier - a récompensé un travail sérieux et un sujet totalement méconnu.

Joseph Yacoub n'en restera pas là. Il va prendre son bâton de pèlerin pour effectuer une tournée de conférences aux U.S.A. en particulier dès le mois prochain, et organiser des colloques sur le problème assyro-chaldéen.

GAMK : Quelle est l'origine du peuple assyro-chaldéen? Où est-il aujourd'hui implanté?

J. YACOB : Les Assyro-chaldéens d'aujourd'hui seraient-ils les descendants des Assyriens et des Chaldéens de l'Antiquité? Sur cette question, les avis des spécialistes sont partagés et les données diversement appréciées. Disons toutefois, que la tradition est telle que les Assyro-chaldéens penchent en faveur de la filiation historique, leurs témoignages et leurs récits allient dans ce sens et ceci n'est nullement impossible en soi.

L'idée c'est qu'après la chute de l'empire assyrien en 606 avant J.C. et la soumission de Babylone à la domination des Perses achéménides avec Cyrus II en 539 avant J.C., le plus important groupement de la population assyrienne et chaldéenne se réfugia au nord de la Mésopotamie, sur les hauteurs reculées du Kurdistan qui devint par la suite leur foyer national.

A l'avènement du christianisme, les Assyro-chaldéens furent parmi les premiers peuples à embrasser cette religion. Entre le VIIème et le XIème siècle, l'expansion de cette Eglise fut très importante; elle s'est étendue de l'Egypte jusqu'aux confins de la Chine. Les historiens évaluent le nombre des fidèles de l'Eglise d'Orient, à cette époque, à plus de 60 millions.

Mais l'invasion mongole du XIIIème siècle mit fin à l'expansion et au rayonnement de la nation assyro-chaldéenne et de l'Eglise d'Orient.

Seuls les persécutions de Tamerlan (Timourlang) en 1368, des Assyro-chaldéens se réfugièrent et s'installèrent dans les régions montagneuses du Kurdistan central et les hautes vallées du Grand-Zab, le Hakkarî. Les montagnes, d'accès difficile où ils se réfugièrent, leur procurèrent un abri relativement sûr. Après les conquêtes de Suléiman II (1516-1531), les Assyro-chaldéens commencèrent à sortir de leurs refuges des montagnes et se répandirent dans deux cotés de la chaîne frontalière :

- apparition sur les plateaux d'Ourmiah et de Salamas au nord-ouest de la Perse (l'Azerbaïdjan occidental);
- établissement au sud-ouest dans la région de Mossoul où ils renforcèrent une communauté déjà existante.

La population assyro-chaldéenne aujourd'hui est évaluée à un million de membres environ. Les Chaldéens catholiques sont de loin les plus nombreux, dont 80% habitent en Irak dans les muhafazat (régions) suivantes : Bagdad, Bassorah, Al-Tamim, Ninive, Arbil et Dohak. Le reste est réparti dans un certain nombre de pays : Iran (Téhéran, Ourmiah, Ahwaz), Turquie (Mardin, Midyat, Kharput, Bohtan...), Syrie (Alep, Djéziré), Liban (Beyrouth, Zailé), Egypte (Le Caire), Etats-Unis (principalement à Détroit qui en compte 30.000), France (Paris, Montluçon, Marseille...), Australie, Suède, Italie.

Quant aux Assyriens, adeptes

du nestorianisme, au nombre de 400.000, ils sont très dispersés, dont le tiers au Moyen-Orient (Irak : 70.000, Iran : 20.000, Syrie : 30.000, Liban : 10.000, Turquie : 1.000), le reste étant disséminé dans une quinzaine de pays : Etats-Unis : 100.000, Australie : 12.000, U.R.S.S (essentiellement dans le Caucase) : 30.000, Suède, Canada, Grèce, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Argentine, Cuba, France.

Ces immigrants furent contraints d'abandonner leur patrie, le nord de l'Irak, le sud-est de la Turquie et le nord-ouest de l'Iran, à la

fin et de misère par les Turcs. "Le petit peuple nestorien a souffert de mains des assauts Jeunes-Turcs, un martyr approchant à celui des Arméniens", dit André-N. Mandelstam dans son livre "Le sort de l'Empire ottoman", page 335.

Le 7 août 1933, un drame les attrista. Deux à trois mille d'entre eux trouveront la mort à la suite d'atrocités perpétrées par le gouvernement irakien du roi Fayçal I er. [*]

Le 7 mai 1945, au lendemain de la guerre, les autorités ecclésiastiques

politiques se sont constituées, comme le Both National (Mésopotamie) Democratic Party, qui prône une autonomie, pour les Assyro-chaldéens, en Irak.

Mais, dans l'immédiat, l'attention se focalise sur une reconnaissance du génocide assyro-chaldéen de 1915 par les instances internationales, en premier lieu par l'ONU. A ce sujet, les démarches sont à leur début.

GAMK : Quelles sont les relations de vos organisations politiques ou "combattantes" avec les dirigeants arméniens ou kurdes ?

J. YACOB : Les associations culturelles et les organisations socio-politiques assyro-chaldéennes entretiennent des relations amicales étroites avec les organisations arméniennes et kurdes.

Des Assyro-chaldéens avaient participé à la Révolution kurde en Irak (1961-1975) et les liens avec le peuple arménien sont particulièrement forts aux Etats-Unis. A cet égard, il est important de signaler que le président de la Délégation de la République arménienne à la Conférence de la Paix, A. Aharagian, avait envoyé le 7 juillet 1979, au Secrétaire de la dite conférence, un certificat attestant que "le peuple assyrien prit sur lui, à un moment critique et grave, lorsque les troupes bolchéviques russes abandonnèrent le Caucase, la défense du secteur du front qui était précédemment occupé par le 7ème Corps d'armée russe". [* 55]

GAMK : Quelles sont les organisations internationales ou nationales ou nations qui vous sont les plus sympathiques, les plus favorables ?

J. YACOB : Les Assyro-chaldéens espèrent que les Nations démocratiques et les forces éprises de paix et de justice se pencheront un jour sur leur drame et le porteront devant l'ONU, accomplissant ainsi un acte de justice à l'égard d'un peuple qui fut leur allié lors de la Grande guerre, certes petit mais efficace, et qui contribua à la victoire de 1918.

GAMK : En raison de la place stratégique

suivie des massacres de 1915-1918, du drame d'août 1933 et des politiques répressives suivies, respectivement par les gouvernements turc, irakien et libanais.

GAMK : Quelle est la motivation qui vous a amenés à choisir ce thème?

J. YACOB : Tout a commencé en juillet 1979. A cette date, lors d'une visite à mes compatriotes de Toulouse, je me suis posé la question de savoir pourquoi cette chape de silence qui les entoure? Cela devenait d'autant plus impérieux qu'à mon retour du XI^e Congrès mondial de l'organisation Assyrian Universal Alliance (A.U.A.), tenu à Détroit, en octobre 1979, auquel je participais, à titre d'invité (guest), je me suis rendu compte que les Assyro-chaldéens, eux-mêmes, ne connaissent pas leur propre histoire.

Par conséquent, un travail d'investigation scientifique se faisait urgent. A un moment où le discours, minoritaire est à l'ordre du jour et fait son entrée dans les sciences sociales, où les droits des peuples deviennent matière de Droit international.

GAMK : Victimes d'un génocide, spoliés de leurs terres, les Assyro-chaldéens ont ils des revendications précises? Et quelles sont les démarches jusqu'ici entreprises pour obtenir gain de cause?

J. YACOB : Le peuple assyro-chaldéen connut une grande tragédie identique à celle du peuple arménien, en 1915-1918, et presque dans le même espace et temps. Les Assyro-chaldéens virent périr, durant la Grande guerre, des dizaines de milliers de leurs compatriotes

et politiques assyriennes et nestorienne adressèrent une pétition à la Conférence de San-Francisco, réclamant une place pour leur peuple dans le concert des Nations; en vain. De 1945 1949, le problème des massacres est de nouveau à l'ordre du jour, cette fois-ci à Ourmiah, en Iran; protestations auprès de l'ONU, mais sans suite.

Depuis quelques années, cette communauté et, en particulier, les Nestoriens, vivant dans la diaspora, s'est réorganisée. En avril 1968, se tint à Pau, le Congrès constitutif de l'Assyrian Universal Alliance, orga-



Photo - A. Hago pign que occupée par la Turquie, comment voyez vous la solution du triple problème arménien, kurde et assyro-chaldéen sur leur territoire respectif ?

J. YACOB : Au nom du nationalisme majoritaire et des intérêts supérieurs d'Etat, la Turquie a constamment bafoué les droits minoritaires des Kurdes, Arméniens et Assyro-chaldéens. Plus est, les pouvoirs en place manèrnt une politique systématique de répression et d'assimilation forcée, de caractère ultra-nationaliste et étatique. Au nom de la raison d'Etat, de la prétendue unité de la nation et de la position géo-politique, les autorités kurdes arrêtèrent, persécutèrent, bannirent et interdirent toute manifestation d'existence et d'autonomie non-turque.

Décidément, ce pouvoir a du mal à imaginer comment pourrait-on être Assyro-chaldéen, Arménien et Kurde dans un espace et une aire turc ?

C'est une question fondamentale car tant que la Turquie d'aujourd'hui sera aussi intransigeante et nationaliste que celle des Jeunes-Turcs, les risques de tension iront en s'accroissant. Moins de nationalisme ne ferait pas de mal à la Turquie car ne s'honoreraient-elle pas à reconnaître des crimes commis par un régime contre lequel elle s'était insurgée ?

Propos recueillis par Edouard MARDIROSSIAN

[*] Depuis, le 7 août est annuellement célébré comme le " Jour des Martyrs ". Ce jour est aux Assyro-chaldéens ce que le 24 avril est aux Arméniens.

[* 55] De 30 périodiques assyro-chaldéens sont aujourd'hui éditées et reflètent les diverses sensibilités politiques et culturelles qui parsèment ce peuple. Quelques uns méritent d'être signalés : " Assyrian Star ", " Assyrian Quest " à Chicago, " Niniveh " - trimestriel édité par l'Assyrian Foundation of America, à Berkeley - " Assyrian Sentinel " - porte parole de l'AUA, à Hartford - etc.

[* 55] Cf. Archives diplomatiques françaises - Quai d'Orsay - Série E. Levant sous-série : Irak : juillet-décembre, 1919. Vol.50, Paris, pp79-80.

Bibliographie :
 "Syriens et Chaldéens. Leurs martyrs, leurs espérances, 1914-1917", par l'Abbé Eugène - Griselle. (Paris : Bloud et Gay, 1917)
 " Les Assyro-Chaldéens et les Arméniens massacrés par les Turcs ", par Naayem Jean. (Paris : Bloud et Gay, 1920)
 " Les Chrétiens d'Orient ", par Pierre Rondot. (Paris : J. Peyronnet et Cie, 1955)
 " The Treatment of Arméniens in the Ottoman Empire " (Blue Book - Londres, 1916. Ce document, référence des plus autorisées, ne contient pas, dans sa traduction française, les pages relatives aux massacres des Assyro-chaldéens.

FEDERATION INTERNATIONALE DES **DROITS** **DE L'HOMME**

TURQUIE : UN SOCIOLOGUE TURC EN DANGER DE MORT

VENDREDI 1er MARS 1985

Ismail BESIKCI est un des plus fameux sociologues turcs.

Depuis 1971, cet homme de sciences a été condamné à 26 ans de prison pour avoir affirmé qu'il existe une minorité kurde vivant en TURQUIE.

En effet, bien que les Kurdes constituent plus du quart de la population de cet Etat, les autorités d'Ankara vont jusqu'à la négation totale de leur existence.

Enseignant à la Faculté des Sciences Politiques d'Ankara, le Docteur Ismail BESIKCI était condamné :

- le 14 août 1972, à 12 ans, 12 mois et 7 jours de réclusion criminelle
- en 1979, à 3 ans de réclusion criminelle pour ses travaux de recherches universitaires sur les Kurdes.

Le 25 mars 1982, il était de nouveau condamné à 10 ans de prison pour une lettre manuscrite de 4 pages adressée de son lieu d'emprisonnement à la Présidente de la Société Suisse des écrivains.

Dans cette lettre, il s'étonnait du refus des autorités militaires de prendre en compte la situation de la minorité kurde de Turquie.

Après avoir été transféré de la prison de GOLCUK à celle de CANAKKALE, Ismail BESIKCI est maintenant emprisonné à GAZIANTEP.

Il n'a le droit ni de lire, ni d'écrire, ses repas lui sont servis par un petit trou se trouvant en dessous de la porte de sa cellule, et il lui est fait interdiction d'assister aux promenades.

Il ne peut recevoir d'autres visites que celles de son Avocat et de sa famille, visites très courtes, très surveillées, et qui ont lieu rarement.

Son état de santé est très précaire et le gouvernement turc refuse que lui soient prodigués les soins qu'il nécessite.

Entretien avec Christiane More

Auteur de « Les Kurdes aujourd'hui »

Rappelez-vous, le 21 juillet 1981 deux ingénieurs grenoblois de la S.O.G.R.E.A.H. (Société grenobloise d'études et applications hydrauliques) partent à la reconnaissance du site de l'un des barrages commandés à leur société, par le gouvernement irakien, quand ils sont pris en otages au sud de Kirkouk par le Parti communiste irakien réfugié au Kurdistan. Ce fut le début d'une histoire qui dura cinq mois, plongeant deux hommes, leurs familles, la S.O.G.R.E.A.H. et toute la région dans la plus énigmatique attente. La S.O.G.R.E.A.H. a eu, selon les épouses, « une attitude exemplaire ».

Propos recueillis par Brigitte PAIN

CHRISTIANE MORE, l'épouse de l'un des deux ingénieurs, a durant cinq mois espéré en silence.

Un silence actif, pourtant qui lui dictait, d'étonnantes initiatives de « prospection à distance ». Jamais un seul instant, elle ne perdit l'espoir de revoir son mari. Toute cette foi et cette patience, elle vient de les catalyser dans un livre « Les Kurdes aujourd'hui » qu'elle publie aux éditions l'Harmattan.

Un ouvrage qui l'a révélée écrivain, et qui n'est ni une œuvre de rébellion contre le mouvement kurde, ni une apologie, mais bien plutôt un pari. Un pari utile, qui montre derrière la sensibilité féminine, l'authentique tolérance et l'invincible vérité.

Dans ce livre le regard de Christiane More est déjà historique, jamais inquisiteur. Au courage de l'épouse, qui attendit sans faillir (comme Bernadette Harlay d'ailleurs) le retour de Guy More, en même temps que celui de Maurice Harlay son frère et ami, il faudrait ajouter le courage de l'auteur. A moins que ce ne soit le même car Christiane More explique volontiers que « ce sont les circonstances qui l'ont incitée à écrire ».

Si Les Kurdes aujourd'hui est un document d'une remarquable solidité, destiné aux observateurs, historiens et journalistes, dont Christiane More partage volontiers l'intérêt, il reste aussi une « œuvre du destin », et à ce titre mérite que l'on s'arrête à la femme pour rencontrer l'auteur.

« Je ne suis pas juge et partie. Mon livre est tout d'abord un livre de contacts. Ce qui m'intéresse par dessus tout c'est le document et ce qui m'intéresse humainement c'est de garder le contact avec les Kurdes et les autorités. J'ai un naturel objectif, j'ai voulu le conserver avec lucidité, tant dans le point de vue des Kurdes, que dans celui du gouvernement irakien.

De plus je suis plutôt « relations publiques » et cela m'a beaucoup aidée dans mon étude. Je suis restée cependant très froide par rapport aux théories, aux personnages. J'ai vérifié jusqu'au dernier instant les versions de chacun ».

Et sans doute parce que son époux avait été considéré durant cinq mois de détention plus comme un « hôte » que comme un otage (le chef rebelle voulait en fait prouver



Christiane More : un ouvrage qui est beaucoup plus que le récit d'une aventure personnelle.

la faiblesse du gouvernement en matière de sécurité) elle a également « affranchi » dans la forme et dans le fond, son ouvrage. Ouvrage qui est en définitive, le miroir d'aucun pouvoir, ou contre pouvoir ». C'est un livre de référence fondé sur une suite d'interviews. Je pense être la seule à avoir écrit un livre sous cette optique sur le sujet. J'ai voulu étudier les programmes de tous les partis. Et selon les premiers échos, les Kurdes seraient assez contents de ce travail de synthèse. Mais parfois étonnés, que je n'épouse pas leurs idées ».



Abdul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak : l'un des interlocuteurs de Christiane More.

Christiane More déclare cela sans l'ombre d'une ironie et toujours avec la même tolérance de ton.

« C'est un peu Joyce Blau, professeur de kurde à Paris, qui lors d'une réception en l'honneur des otages et de ceux qui avaient contribué à leur libération, a incité Christiane More à contacter les associations qui l'ont aidée à écrire ce livre. En « réactualisant » dans son propre pays, le problème kurde, Christiane More a voulu sensibiliser les autorités françaises et les partis politiques sur ces problèmes.

C'est là une œuvre de quasi-unanimité qui a été saluée à Paris, lors de sa présentation à l'Institut kurde de Paris, par tous les groupes kurdes (sauf un) qui se sont faits représenter.

Maxime Rodinson, qu'elle qualifie volontiers d'« humaniste de gauche » souligne dans sa préface « le courage et le labeur de Christiane More qui est allée le plus loin possible dans la collecte des informations et leur analyse. L'engagement politique n'a pas toutes les vertus conférées par la pensée spontanée des engagés ».

Cet été, Christiane More a été invitée à Bagdad et au Kurdistan d'Irak et a pu consigner dans son livre les réalisations du gouvernement irakien dans la région autonome kurde. Elle admet qu'il reste encore à faire dans ce pays qui se dit lui-même en « apprentissage de la démocratie ». Mais la situation des Kurdes d'Irak contraste (malgré l'existence de mouvements kurdes de guérilla), avec celle des Kurdes d'Iran en guerre avec la République islamique et celle des Kurdes de Turquie qui n'ont absolument aucun droit.

Elle s'est rendue aussi chez les chefs de l'opposition kurde en Iran : Abdul Rahman Ghassemlou (P.D.K.I.), Ibrahim Ali Zadeh (Komala), Ezzedine Mosselini (chef religieux kurde).

Celle qui avoue, ne plus beaucoup aimer la littérature actuelle, mais porter dans son cœur la littérature japonaise, Boris Vian, et en particulier, « L'Amant » de Marguerite Duras, n'est pas encore tentée par le roman.

Femme de terrain qui a vécu le plus clair de son temps d'épouse à l'étranger et dernièrement en Irak, elle reste directement impliquée, dans une « société en mouvement » rythmée par l'éducation de quatre enfants, dont (excepté peut-être la petite Caroline âgée de 2 ans 1/2 lors de la prise d'otages) aucun n'a été perturbé par l'événement du 21 juillet 1981.

Christiane More diplômée de la Faculté de droit de Grenoble est arrivée en Irak le 11 mars 1974 jour de la rébellion de Mustafa Barzani contre la loi d'autonomie. Elle a, après la libération de son mari, étudié le kurde à l'I.N.A.L.C.O.

Elle animera le 27 mars, en coordination avec la F.N.A.C. et Maxime Rodinson, un débat à la Maison du tourisme de Grenoble sur son livre « Les Kurdes aujourd'hui mouvement national et partis politiques ».

INFORMATIONS OUVRIERES

1. 3.1985

TURQUIE

22 MILITANTS KURDES ASSASSINES PAR LA DICTATURE

Les 22 militants kurdes assassinés par la dictature turque, à la suite de leur action à la Maison des Syndicats de Strasbourg, le 11 mars 1985. Ils n'avaient pas survécu aux conditions de détention !

Depuis plus de soixante ans, les divers gouvernements turcs, civils ou militaires, n'ont pas épargné leurs efforts pour faire disparaître l'idée même de l'identité nationale kurde : interdiction de l'usage de la langue, volonté d'effacer l'histoire de ce peuple et négation de l'existence même des Kurdes, assimilés à des Turcs.

Cependant, malgré la féroce répression qu'ils subissent, les Kurdes de Turquie n'ont pas cessé de combattre pour leur droit à former une nation avec leurs compatriotes d'Irak et d'Iran.

ALSACE

5. 3.1985

Strasbourg

Les Kurdes contre la torture en Turquie

Hier après-midi, un groupe d'une quarantaine de Kurdes a occupé pendant quelques heures la Maison des Syndicats à Strasbourg. Les Sympathisants du parti des travailleurs du Kurdistan entendaient protester par là contre les événements en Turquie, notamment la condamnation à mort de 22 Kurdes. Les manifestants ont quitté le bâtiment après une intervention de la CGT qui était contre leur action. Les forces de l'ordre n'ont pas eu besoin d'intervenir.

CROIRE mars 1985

Lien de prière

11-17 : Prions pour le Kurdistan*, le peuple kurde et sa lutte tragique pour obtenir son droit à l'autodétermination. Prions en particulier pour les résistants kurdes de Turquie, atrocement torturés dans la prison militaire de Diyarbakir et pour les 2000 familles kurdes d'Iran, déportées loin de leur pays. Prions pour les quelques précieux soulagements apportés par les Médecins sans frontières à l'immense détresse de ce peuple kurde qui est aussi notre prochain.

* Le Kurdistan est réparti sur 5 pays : Turquie, Syrie, Irak, Iran et URSS.

Swiss Arrest 40 Kurds Demonstrating in Bern

Reuters

BERN — Swiss police arrested 40 Turkish Kurds during a demonstration Thursday in front of the parliament building in Bern, a police spokesman said.

The police also used tear-gas canisters to force some of the 60 demonstrators into police vans. They were protesting death sentences imposed against Kurds in Turkey and wanted the Swiss government to join a call for a commission to investigate Turkish prisons

9.3.1985

Iraqis Bomb 5 Iranian Border Towns

NICOSIA (AP) — Iraqi planes bombed five border towns Friday in southern and western Iran, killing or wounding hundreds of people, the Iranian news agency reported.

The agency, monitored here, quoted Ali Reza Attar, governor of West Azerbaijan province, as saying that 400 people were killed or wounded in Pirranhahr, a small town just east of the border in Iranian Kurdistan.

Mr. Attar, the agency reported, said that the Iraqi jets struck at populated areas of the town, the staging point of Iran's assault into Iraqi Kurdistan last year. Five minutes later, eight Iraqi jets bombed sections of Susangard, 50 kilometers (30 miles) northwest of Ahwaz, capital of Khuzistan province, killing at least 40 persons and wounding scores of residents, the agency said.

Six Iraqi planes bombed the oil-refining city of Abadan, on the Shatt-al-Arab waterway in the south, killing six persons and destroying 50 houses and stores, it said. Khorramshahr, upstream from Abadan, and Bostan, to the north, were also attacked, the agency added.

TRIBUNE de GENEVE 8.3.1985
 Devant le Palais fédéral

Manifestation kurde à Berne



La police embarque les manifestants pour un contrôle d'identité. (Photo Reuter)

JOURNAL de GENEVE
 8.3.1985

BERNE

Manifestation de Kurdes devant le Palais fédéral

Berne, 7 (ATS). — Une cinquantaine de manifestants kurdes ont protesté jeudi peu avant midi devant le Palais fédéral à Berne contre les condamnations à mort de membres de cette minorité en Turquie. La police est intervenue et a appréhendé une quarantaine de personnes, renonçant toutefois à emmener un groupe de femmes avec des enfants.

Les manifestants s'étaient assis devant les marches du Palais fédéral pour scander des slogans. La police a utilisé des gaz et évacué sans douceur les manifestants. Il faut rappeler ici que toute manifestation est interdite devant le Palais fédéral durant les sessions des Chambres.

24 heures 8.3.1985

Manif kurde à Berne

La police charge

Une cinquantaine de manifestants kurdes ont protesté, hier peu avant midi, devant le Palais fédéral à Berne, contre les condamnations à mort de membres de cette minorité en Turquie. La police est intervenue et a appréhendé une quarantaine de personnes.

Les manifestants s'étaient assis devant les marches du Palais fédéral pour scander des slogans. La police a utilisé des gaz et les a évacués sans douceur. Toute manifestation est interdite devant le Palais fédéral durant les sessions des Chambres.

Les manifestants demandent la formation d'une commission d'enquête en Turquie, avec mandat, notamment, de visiter les prisons d'Antep, Mersin et Diyanbakir. Ils demandent en outre aux Chambres de prendre position sur le cas kurde. — (ats)

Berne: AP

Enchaînés les uns aux autres

La police municipale bernoise a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser une soixantaine de Kurdes de Turquie qui s'étaient réunis jeudi matin devant le Palais fédéral, pour manifester contre l'oppression turque au Kurdistan. Quelque 30 à 40 manifestants ont été appréhendés pour vérification d'identité, a indiqué un porte-parole de la police bernoise.

Les Kurdes se sont enchaînés les uns aux autres, jeudi, vers 11 heures, devant le Palais fédéral. Ils ont demandé qu'une commission entreprenne une enquête sur ce qui se passe dans leur patrie. Ils ont aussi menacé d'entreprendre une grève de la faim illimitée.

Gaz lacrymogènes

Comme les manifestants refusaient de se disperser malgré les injonctions de la police, les forces de l'ordre sont intervenues pour appréhender les Kurdes qui faisaient preuve de résistance passive. La plupart des manifestants ont finalement été embarqués dans des véhicules de police et conduits dans une caserne pour vérification d'identité.

Interdiction

Les Kurdes, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, demandaient que le Conseil fédéral condamne les «massacres et la torture» au Kurdistan. La police a rappelé que toute manifestation devant le Palais fédéral était interdite pendant les sessions.

L'Humanité

15.3.1985

TURQUIE

Trois condamnations à mort par semaine

Depuis le 1^{er} janvier 33 opposants ont été promis à la potence

N'en déplaise à ceux qui se font en France et en Occident les laudateurs du régime du général Evren, la Turquie n'est pas redevenue une démocratie après les « élections » parlementaires de l'an passé. Hier encore nous apprenions que quatre opposants étaient condamnés à mort par les tribunaux militaires.

Diyarbakir, capitale du Kurdistan. Un mot qu'il est interdit de prononcer en Turquie. Comme il est interdit de parler d'Arménie. Pour les dirigeants d'Ankara toute revendication nationale — ou même culturelle — kurde doit être condamnée. C'est donc dans la capitale du Kurdistan, où l'état de siège est toujours en vigueur et où les procès se multiplient, que trois militants de l'Organisation socialiste des partisans de la libération nationale du Kurdistan ont été promis à la peine capitale. Un procès de masse : on y comptait 304 accusés. Les charges retenues contre eux ? « Tentative d'établissement d'un Etat indépendant sur une part du territoire turc. »

Les condamnés à mort d'hier ont pour noms Mehmet Can Azbay, Davut Hanar et Nehcet Bahadır. Verdict pour quatre de leurs coaccusés : la

réclusion à perpétuité. Pour 63 autres : des peines allant jusqu'à vingt-quatre ans de prison.

A Ankara, un militant d'une organisation se réclamant du marxisme-léninisme a été, lui aussi, condamné à la peine capitale pour des faits précédant le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Deux de ses compagnons se sont vu infliger la prison à vie.

Les jugements d'hier portent le bilan des condamnations à la peine capitale à trente-trois depuis le début de l'année... Trois condamnés à mort par semaine !

La Turquie fait partie de l'Europe occidentale, c'est un fleuron de l'OTAN, elle est associée à la CEE, est-ce la raison du silence des médias ?

LYON MATIN 15.3.1985

Kurdes

Le tribunal militaire de la province de Diyarbakir, dans le sud de la Turquie, a condamné trois militants kurdes à mort et quatre autres à la réclusion à perpétuité.

Soixante-trois autres ont été condamnés à des peines allant de six mois de prison à 24 ans de réclusion et 193 ont été acquittés, à l'issue d'un procès commencé il y a trois ans.

Les accusés, membres du Parti de libération nationale kurde, étaient poursuivis pour 29 meurtres, 16 cambriolages et 15 tentatives de meurtre, et pour avoir tenté de d'instaurer une dictature communiste dans cette région.

LE BIEN PUBLIC

15.3.1985

ANKARA. — TROIS MILITANTS SÉPARATISTES KURDES et un militant d'extrême-gauche ont été condamnés à mort par des tribunaux militaires de Diyarbakir (sud-est de la Turquie) et d'Ankara. A Diyarbakir, trois des 304 membres de l'organisation socialiste des partisans de la libération nationale du Kurdistan (KUK) ont été condamnés à mort et quatre autres à la réclusion à perpétuité. A Ankara, un militant de la voie révolutionnaire de Turquie (TDY) a été condamné à la peine capitale par un tribunal de l'état de siège de la capitale. (AFP).

Ouest-France 15.3.1985

TURQUIE : trois Kurdes et un Turc condamnés à mort

Trois séparatistes kurdes et un militant d'extrême-gauche ont été condamnés à mort par des tribunaux militaires, les trois Kurdes à Diyarbakir, dans le Kurdistan turc, le Turc à Ankara. Tous étaient convaincus de meurtres.

ALSACE 15.3.1985

TURQUIE

Trois séparatistes kurdes et un militant d'extrême-gauche ont été condamnés à mort hier par des tribunaux militaires de Diyarbakir (Sud-est de la Turquie) et d'Ankara, a-t-on appris de source judiciaire.

A Diyarbakir s'achevait le procès de 304 membres de l'organisation socialiste des partisans de la libération nationale du Kurdistan (KUK), accusés de « tentative d'établissement d'un Etat indépendant sur une part du territoire turc », de meurtres et affrontements armés avec les forces de sécurité.

Le Monde

25.3.1985

Turquie

- LA CRÉATION D'UN FRONT NATIONAL DE LIBÉRATION DU KURDISTAN a été annoncée simultanément, le jeudi 21 mars, à Athènes et à Bonn. Cette organisation revendique la responsabilité des attaques lancées le 15 août 1984 contre les forces de sécurité turques dans le sud-est du pays.

Une manifestation était, d'autre part, organisée vendredi matin à Paris, à l'occasion de la réunion de la commission permanente du Conseil de l'Europe chargée d'étudier la question des minorités en Turquie, en particulier des Kurdes. Le Comité pour l'arrêt de la torture, des pendaisons et massacres au Kurdistan, organisateur de la manifestation, dénonce, dans un communiqué, « le lent assassinat du peuple kurde » par les autorités turques et « le silence » observé par les gouvernements occidentaux devant « ce génocide culturel ».

L'AURORE

22.3.1985

TURQUIE

NAISSANCE D'UN FRONT DE LIBÉRATION DU KURDISTAN

- La constitution d'un « Front de libération nationale du Kurdistan » a été annoncée officiellement hier à Athènes. C'est le parti ouvrier du Kurdistan (P.K.K.-marxiste) qui est à l'origine de la création de ce front, responsable de nombreuses actions contre le régime d'Ankara en 1984.

L'Humanité

27.3.1985

TURQUIE

Condammations à mort

Le premier ministre turc, Turgut Ozal, séjourne actuellement à Washington, où il réclame plus d'argent et plus d'armes.

A Izmir, sur la mer Egée, un tribunal militaire — celui qui condamna Ilyas Ilyas Has et Hidir Aslan, les suppliciés du mois d'octobre 1984 — a condamné, hier, à la peine capitale trois militants du Parti de la libération populaire (THKP) pour des faits précédant le coup d'Etat militaire de septembre 1980.

Dans la Turquie du général Evren, les semaines se suivent et se ressemblent. Ce sont aujourd'hui trente-six militants et patriotes turcs et kurdes qui ont été promis à la potence depuis le début de l'année.

Cet après-midi, à l'initiative de l'Association France-Turquie, un rassemblement se tiendra devant l'ambassade du régime d'Ankara, à l'angle de l'avenue de Lamballe et du quai Kennedy, Paris 16^e, de 15 heures à 16 heures.

LA MONTAGNE

22.3.1985

POUR LIBÉRER LE KURDISTAN

● BONN. — Des exilés kurdes vivant en R.F.A. et d'autres pays européens ont annoncé hier, à Bonn, la création d'un « front national de libération du Kurdistan » (ERNK, en kurde), dont l'objectif est la lutte pour l'indépendance.

Ce front national de libération du Kurdistan est conduit par le Parti ouvrier kurde (PKK) et entend lutter contre « la domination étrangère » au Kurdistan, en particulier celle de la Turquie.

Le territoire des Kurdes, dont la population s'élève à environ 15 millions de personnes, est réparti sur quatre pays : la Turquie, l'Iran, l'Irak et le Syrie.

22 idam, 25 ömür boyu hapis

Diyarbakır Sıkıyönetim Mahkemesi'nde yargılanan Mardin'de faaliyet gösteren yasadışı bölücü bir çeteye mensup 624 sanıklı davada, ölüm cezası verilen 26 kişinin cezaları ise yaş küçüklüğü ve çeşitli hafifletici nedenlerle 10-24 yıla indirildi.

DIYARBAKIR, (Cumhuriyet) — 7. Kolordu ve Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Mahkemesi "Mardin ili ve ilçelerinde faaliyet gösteren yasadışı bölücü bir çeteye mensup" 242'si tutuklu 624 sanık hakkındaki davayı karara bağladı. Mahkeme, sanıklardan 22'sini ölüm cezası-

na, 25'ini de ömür boyu hapse mahkûm etti.

7. Kolordu ve Diyarbakır, Hakkâri, Mardin, Siirt, Şanlıurfa ve Van illeri Sıkıyönetim Komutanlığı Basın ve Halkla İlişkiler Şubesi'nden konuyla ilgili olarak yapılan açıklamada, "mahkemece suçları sabit görülen bölücü çete" üyelerinden ölüm ve müebbet hapis cezalarına mahkûm olanlar şunlar:

Ölüm: Mehmet Barık, Mecnun Demiral, Haco İlhan, Osman Tan, İsmail Kino, Abdül-selam Alpaydın, Şeymus Tay, Mahmut Dora, M. Nezir Çelik, Habip Enez, Zübeyir Şimşek, Süleyman Ünal, Ali Özdemir, Ali Aksoy, Şükrü Uçar, Necat Coşkun, Mihdi Gökçen, Osman Şen, Abdülvehap Akın, Ali Te-

mal, Naif Kurt, Ahmet Arslanbakan.

Açıklamada, 22 sanık hakkında verilen bu ölüm cezasından başka 26 sanık hakkında daha ölüm cezası verildiği, ancak bunların yaş küçüklüğü ve çeşitli hafifletici sebeplerle 10 ile 24 yıl arasında hapse çarptırıldığı yer aldı.

Ömür boyu: Abdülhalim Abak, Süleyman Coşkun, Necip Gümüş, Abdülaziz Aktay, Abdurrahman Solmaz, Ramazan Dora, Demo (Demir) Ay, Nesim Kılıç, Abdullah Aslan, İbrahim Aykut, M. Emin Çayır, Mehmet Kaya (Halimoğlu), Abdülkadir Öztürk, Seyfettin Aluş, Halit Güleç, Hamdullah Bulut, Hüseyin Barış, Seyhmuz Beklü, Şakir Eren, M. İhsan Kızıl, Süleyman

Solhan, Beşir Bömin, M. Ali Hüseyinoğlu, Eyyüp Erol ve Taçettin Dolu.

Mahkeme, ayrıca 70 sanığın 10 ile 24 yıla, 26 sanığın 24 yıla, 2 sanığın 36 yıla, 162 sanığın ise 3 ile 10 yıl arasında cezalandırılmasına karar verdi. 251 sanık hakkında beraat, 30 sanık hakkında tefrik, 4 sanık hakkında görülmüş, 13 sanık hakkında düşme, 3 sanık hakkında da birleştirme kararı verdi.

Sıkıyönetimin açıklamasında, sanıkların aralarında bir asteğmen, dört jandarma eri, bir bekçi bulunan 29 kişiyi öldürmek, gibi suçları işledikleri bildiriyor.

Mehdi Zana'nın 7 yıl 8 aylık cezası onaylandı

DIYARBAKIR, (THA) — 7. Kolordu ve Sıkıyönetim Komutanlığı 1 Nolu Askeri Mahkemesi'ndeki yargılama sonucu, 7 yıl 8 ay hapis cezasına çarptırılan Diyarbakır eski Belediye Başkanı Mehdi Zana ve iki arkadaşının cezası temiz edilmek üzere gönderildiği Askeri Yargıtay'ca onandı.

Mehdi Zana, yasa dışı bölücü Özgürlük Yolu (TKSP) davasında yargılanmış, 26 Ekim 1983 yılında karara bağlanan davada 24 yıl ağır hapis cezasına çarptırılmıştı.

Mahkeme heyetinin kararı açıklamasından sonra, sanık Mehdi Zana, Ahmet Korkmaz ve Cemal Baraç'ın slogan attıkları

iddiasıyla zabıt tutulmuş ve aynı mahkemede dava açılmıştı.

17 Mayıs 1984 yılında karara bağlanan davada sanıklar, 6 yıl 8 ay hapis cezasına çarptırılmışlardı. Sanıklar bu kez de aynı türde slogan attıkları gerekçesiyle yargılanmış ve 1 yıl hapis cezasına çarptırılmışlardı.

Sanıklar Mehdi Zana, Ahmet Korkmaz ve Cemal Baraç hakkındaki mahkeme kararını Askeri Yargıtay nezdinde temyiz etmek için başvuruda bulunmuşlardı.

Askeri Yargıtay, sanıkların suçlarını sabit görerek, 7. Kolordu ve Sıkıyönetim Komutanlığı 1 Nolu Askeri Mahkemesi'nin kararını onayladı.

Suriye ile teröre karşı işbirliği için görüşme

Dışişleri Bakanlığı Müsteşarı Necdet Tezel önümüzdeki günlerde Şam'a gidiyor. Tezel, sınırdan sızmaların önlenmesi için işbirliği önerecek.

ANKARA, (ANKA) — Özellikle Doğu ve Güneydoğu bölgesinde, sınırdan kaynaklanan sızmaların önlenmesi amacıyla, buradaki sınır komşularıyla yapılmak istenen işbirliği, Suriye için de gündeme geliyor.

Dışişleri Bakanlığı Müsteşarı Necdet Tezel'in bu amaçla, önümüzdeki günlerde Şam'a gideceği açıklandı.

Dışişleri Bakanlığı'ndan yapılan açıklamada, "Suriye Dışişleri Bakanlığı'nın daveti üzerine, Müsteşar Büyükelçi Necdet Tezel, Suriye'ye önümüzdeki günlerde başlayan bir ziyaret yapacaktır" denildi.

Ziyarete ilişkin kesin tarihin belirlenmesine karşılık, güvenlik gerekçesiyle açıklanmadığı öğrenildi. Necdet Tezel, Suriyeli yetkililerle yapacağı görüşmede, İran ve Irak'la varılan ilke anlaşmasına benzer bir çerçevede içinde, sınırdan kaynaklanan sızmaların önlenmesi için Ankara - Şam işbirliğini önerecek. Edinilen bilgiye göre, bu konuda daha önce yapılan başvuruyu değerlendiren Suriye yönetimi, işbirliği için olumlu bir tavır almaya başlamasına geldi.

Cumhuriyet

27 Şubat 1985 Çarşamba

GÜNEYDOĞU

OLAYLARI DAVASI

5'i idamla yargılanan 7 sanık tahliye edildi

DIYARBAKIR (THA) — 7. Kolordu ve Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Mahkemesi'nde görülmekte olan "güneydoğu olayları" davası sanıklarının duruşmasına dün devam edildi. Mahkeme heyeti 7 sanığın tahliyesini kararlaştırdı.

Duruşmada, tutuklu sanıklar, **Hallî Ay, İbrahim Batmaz, Levent Ercan, Derviş Tatar ve Abdülmecit Ceviz** ile savunma avukatı **Hacı Akyol** hazır bulundu.

Duruşmada sanık **Levent Ercan** ve **İbrahim Batmaz** ile ilgili olarak, Şırnak'ta görevli jandarma astsubay çavuş **Dursun Cantürk**, Şırnak Belediye Başkanı **Salih Uygur**, **Hasan Ekin**, **Gazi Uğur**, Kaymakamlık Yazı İşleri Müdürü **Sait Özkan**, **Musa Sökmen** ve **Reşat Işık** tanık olarak dinlendiler. Tanıklara, olay gecesi **Levent Ercan**'ın kaymakam onuruna verilen veda yemeğinde hizmetli olarak çalıştığını belirtirlerken, jandarma astsubay çavuş tanık **dursun Cantürk**, olay gecesi sanık **İbrahim Batmaz** ile birlikte 4 saat kadar kahvede oturduklarını belirtti.

Tanıkların dinlenmesinden sonra mahkeme heyeti, idam istemiyle yargılanan sanık **Hallî Ay, İbrahim Batmaz, Levent Ercan, Derviş tatar, Abdülmecit Ceviz** ile 10 yıl hapis istemiyle yargılanan tutuklu **Bedel Kaval** ve **İsmet Sönmez**'in tahliyesini kararlaştırdı.

Mahkeme heyeti duruşmayı, diğer tutuklu sanıkların sorgusuna geçilmesi için 6.3.1985 tarihine erteledi.

Güneydoğu olayları davasında daha önce 5 sanık tahliye edilmişti. Dün tahliye edilen 7 sanıkla birlikte davanın başladığı 21 ocaktan bu yana tahliye edilen sanık sayısı 12'ye yükseldi. Halen güneydoğu olayları davasında 59 sanık tutuklu bulunuyor.

6 Mart 1985 Çarşamba

6 idam dosyası daha Meclis'te

ANKARA, (Cumhuriyet Bürosu) — Diyarbakır Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Mahkemesi'nce ölüm cezasına çarptırılan 6 kişi hakkındaki dosyalar TBMM Başkanlığına geldi. Böylece Meclis'e bugüne kadar gelen idam dosyası 65'e yükseldi.

Ahmet Öğretmen, Kemal Tek-söz, Mustafa Cepik, Salih Sezgi, Hasan Cepik ve Musa Aslan haklarındaki ölüm cezalarının yerine getirilmesine ilişkin Başbakanlık tezkeresi Adalet Komisyonu'na gönderildi.

Başbakanlık, **Gülcemal Aslan**'ın iddia dosyasını TBMM'den geri aldı. Tasarlayarak adam öldürmek suçundan idama mahkûm edilen **Gülcemal Aslan**'ın avukatları yargılanmanın yenilenmesini talep ettikleri için, Yargıtay Cumhuriyet Başsavcılığı dosyanın geri alınmasını talep etti. Konuya ilişkin başbakanlık tezkeresi TBMM Genel Kurulu'nun bugünkü birleşiminde üyelerin bilgisine sunuldu.

Türkiye'ye dil uzattılar

“YEŞİLLER’İN KÜSTAHLIĞI”

HANNOVER
HALİT AYAROĞLU bildiriyor
EŞİLLER’İN Aşağı
Saksonya Eyalet Or-
gütü, bu kez de ver-
dikleri 5 maddelik bir önergeyle
Türkiye'nin kürt ve ermenilere
bölgesel otonomi vermesini
istedi. Eyalet Meclisi'nin bu
akşamki oturumunda görüşüle-
cek olan ve “Skandal” olarak
tanımlanan önergenin büyük
bir çoğunlukla reddedilmesi
beklenirken, diğer siyasi parti
sözcüleri, Yeşiller'in büyük bir
küstahlık örneği daha sergile-
diklerini belirttiler.

Almanya'nın başına bela
olan RAF (Kızıl Ordu Cephesi)
terör örgütü ile olan ilişkiler
yüzünden skandallar gurubu
haline gelen Yeşiller'in Türkiye
hakkında Eyalet Meclisi'ne ver-
dikleri önerge büyük bir tep-
kiyle karşılandı. Aşağı Sak-
sonya Hükümeti'nin Federal
Alman Hükümeti nezdinde
harekete geçerek Türkiye'ye
yapacakları yardımların şarta
bağlanmasını isteyen Yeşiller,
ayrıca Avrupa Parlamentosu'na

yaptıkları bir çağrıda da Türki-
ye'nin kontrol altında tutulma-
sında 11 milletvekili ile temsil
edilen Yeşiller'in önergelerinin
büyük gereği gündeme alındığını
belirten Eyalet Meclisi Başkanı
“Ancak bu önerge Türkiye'nin
içişlerine müdahaledir. Bu küs-
tahlığın yanıtı da bu akşamki
oturumda verilecek” şeklinde
konuştu.

Hristiyan Demokrat Partisi'nin
(CDU) çoğunlukta olduğu
Eyalet Meclisi'nde ele alınacak
önergede şu görüşlere yer
veriliyor:

—Türkiye'de ölüm cezaları
durdurulmalıdır.

—Ermeni ve kürtlere bölgesel
otonomi verilmeli ve bu şart
demokrasiye geçiş için ön adım
sayılmalıdır.

—Avrupa Parlamentosu insan
hakları konusunda Türkiye'yi
kontrol altında tutmalıdır.
Almanya'nın Türkiye'ye yap-
acağı yardımlar da bu şarta bağlı
olmalıdır.

—Almanya'daki aşırı sağ Türk
örgütü Türk federasyon bütün
Almanya'da yasaklanmalıdır.

●1'i kız, 8 çete mensubunun yuvasına baskın

EŞKIYANIN SONU

SALI
12
MART
1985

Milliyet
Halk Gazetesi



Sason'un dağlık bölgelerinde aramalar yapan güvenlik güçleriyle çatışmaya giren 1'i kadın 8 bölücü öldürüldü.

●1 astsubayımız ile 1 erimizi şehit eden canilerin üzerinde Sovyet yapısı Kalaşnikof, 2 Simirof otomatik tüfek, 1 adet G-3 piyade tüfeği, 1 tabanca, 3 elbombası çıktı

●Teroristlerin yabancı ülkelerde eğitildikleri sırada kullandıkları askeri ve siyasi bilgilerle dokümanlar, bölgedeki faaliyetlerine ait isim ve notlar da bulundu

8 bölücü çete üyesi, ölü ele geçirildi

SASON, ÖZEL İİRT'in Sason ilçesi dağlık bölgelerinde yapılan aramalarda 8 bölücü çete mensubu ölü olarak ele geçirildi. Çatışmada, bir astsubay ile bir er şehit oldu. Bölge halkından bir vatandaş da hayatını kaybetti.

7. Kolordu ve Sıkıyönetim Komutanlığı'ndan bu konuda yapılan açıklamaya şöyle:

"9 Mart 1985 günü Siirt ili Sason ilçesi dağlık arazi kesiminde bölücü çete mensuplarının bulunduğu daire elde edilen istihbaratların değerlendirilmesi üzerine güvenlik kuvvetlerince bölgede başlatılan aramalar sonucu vatandaşlarımızın da yardımıyla bir kadın, 8 bölücü çete mensubunun bulunduğu yer tespit edilerek, çetin arazi ve hava şartlarına rağmen, çember içine alınmış 'teslim ol' çağrı-

larına ateşle karşılık veren ve bu arada Astsubaycağuş Sinan Özalan'la er İsmail Poyraz'ı şehit eden ve bölge halkından bir vatandaşımızı da öldüren bölücü çete mensuplarının tümü silahlı çatışma sonunda ölü olarak ele geçirilmiştir.

"Bu çatışmada bir subayla bir astsubay da hafif yaralanmış, yaralarının tedavileri yapılmıştır.

"Bölücü çete mensuplarının üzerinde 3 adet Kalaşnikof, 2 adet Simirof piyade tüfeği, 1 adet G-3 piyade tüfeği, 1 mızrak ve 1 piyade tüfeği olmak üzere toplam 8 adet uzun namlulu silah, 1 adet Vizor marka tabanca, 3 adet elbombası bu silahlara ait çok sayıda mühimmat, 1 adet pusula, yabancı ülkelerde eğitildikleri sırada kullandıkları askeri ve siyasi bilgilerle ilgili dokümanlarla bölgedeki fa-

aliyetleri ile ilgili isim ve bazı notlar ele geçirilmiştir.

"Ölü olarak ele geçen çete mensuplarının, çeteleri yönlendiren caniler olduğu yapılan kimlik araştırmasından anlaşılmıştır.

"Bölgede, diğer çete mensubu canilerin aranmasına devam edilmektedir."

7. Kolordu ve Sıkıyönetim komutanı Korgeneral Kaya Yazgan, dün bir askeri helikopterle Siirt'in Sason ilçesine giderek, operasyonu gerçekleştirenleri tebrik etti.

Sason'da bir süre yetkililerden bilgi alan Korgeneral yazgan, daha sonra operasyonun gerçekleştirildiği sarp ve dik kayalarla kaplı ve yaklaşık 50 santimetre karla kaplı bölgeyi havadan inceledi.

4 idam 10 ömür boyu



3 İDAM — 208 sanıklı KUK örgütü davasında 3 sanığa idam, 4 sanığa da ömür boyu hapis cezası verildi. (Fotoğraf: a.a.)

KARARA BAĞLANAN DÖRT DAVA

- 1- KUK: 3 idam, 4 ömür boyu.
- 2- KAWA: 3 ömür boyu.
- 3- THKO-TDY; 1 idam 2 ömür boyu.
- 4- Bergama Dev-Yol: 1 ömür boyu.

Haber Merkezi — Ankara'da KAWA davasında uç sanık ömür boyu hapse, THKO-Türkiye Devriminin Yolu davasında bir sanık idama, ikisi ömür boyu hapse, İzmir'de Bergama Dev-Yol davasında da bir sanık ömür boyu hapse mahkûm edildiler.

Diyarbakır'da sona eren 280 sanıklı KUK davasında da 3 sanık için idam, 4 sanık için ömür boyu hapis cezası verildi.

ANKARA — 21 Mayıs 1980 tarihinde Ankara Denizciler Caddesinde bulunan Deniz Pa-

las Otel'i'nde, Van'ın Muradiye ilçesinin Belediye Başkanı Mehmet Selahattin Ağaoglu'nu öldürmekten yargılanan KAWA örgütü üyesi üç sanık ömür boyu hapis cezasına çarptırıldı.

Ankara Sıkıyönetim Komutanlığı 1 Numaralı Askeri Mahkemesi'nde sonuçlanan davada mahkeme heyeti, sanıklar Ali Biçer, Hasan Aksar Güngör ve Fatih Kanat'ın KAWA adlı örgüte üye oldukları ve birbirlerini öldürmeye azmettirmeye, belediye başkanı Ağaoglu'nu sanık Ali Biçer'in öldürdüğünün sabit görüldüğüne karar verdi.

Mahkeme heyeti, bu suçtan sanıkları Türk Ceza Yasası'nın 125'inci maddesi gereğince önce idam, sonra ömür boyu hapis cezasına mahkûm etti.

Aynı suçtan daha önce de yargılanan sanıklardan Ali Biçer idam, diğer sanıklar ömür boyu hapis cezasına çarptırılmıştı. Ancak sanık avukatlarının temyizi üzerine dava dosyasını inceleyen

Askeri Yargıtay İkinci Dairesi, 30.5.1984 tarihinde tanıklardan Yaşar Alan ve Hasan Hüseyin Türkan'ın dinlenmediğini belirterek, kararı eksik soruşturma gerekçesiyle bozmuştu.

KUK DAVASI

DIYARBAKIR — 280 sanıklı Diyarbakır (KUK) davası sonuçlandı. Sanıklardan 3'ü idam, 4'ü ömür boyu hapis 63sanık da 6 ay ile 24 yıl arasında ağır hapis cezasına çarptırıldı. Davada yargılanan 193 sanık hakkında beraat kararı verildi.

Diyarbakır Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Mahkemesi yasadışı bölücü (KUK) örgütüne üye olmak, örgüt adına çeşitli adam öldürme, yaralama, gasp ve soygun gibi anarşik eylemler yaptıkları iddiasıyla yargıladığı 280 sanık hakkındaki kararını bugün açıkladı. Karara göre, sanıklardan Mehmet Can Az-

bay, Davut Hanar, Necdet Bahadır, Edip Galip, Hızır Yıdıp, Mahmut Yalçinkaya ve İbrahim Gökeri'yi idam cezasına çarptırdı. Mahkeme bu sanıklardan Edip Galip, Hızır Yıdıp, Namık Yalçinkaya ve İbrahim Gökeri hakkındaki idam cezası kararını hafifletici nedenleri göz önüne alarak ömür boyu ağır hapis cezasına çevirdi.

Mahkeme davada yargılanan 63 sanık hakkında 6 ay ile 24 yıl arasında ağır hapis cezası verirken 193 sanığın da beraatini kararlaştırdı. Mahkeme, 7 sanık hakkındaki davanın bu dava dosyasından ayrılmasını kararlaştırdı.

Un médecin varois dans le Kurdistan

Olivier Guilhot, généraliste du Rayol-Canadel est allé former des secouristes avec « Médecins du monde » sur la frontière Irak-Iran

Les aides internationales à tous les pays déshérités sont connues. On connaît moins les initiatives privées ou les actions ponctuelles, qui n'ont pas l'ambition de transformer le cours des choses. La seule aspiration de ces missions réduites est d'apporter une aide à un groupe d'individus, d'échanger connaissances et tradition, en sachant fort bien que les problèmes demeurent... Ce mélange d'idéal et de réalisme est à la base de l'engagement d'Olivier Guilhot, jeune médecin généraliste, qui revient du Kurdistan iranien. Un peuple qui lutte contre le régime de Khomeiny et qui a totalement séduit ce jeune Varois, en-dehors de toute profession de foi politique. Quelque part entre l'Irak et l'Iran, des médecins français apprennent à ces combattants les gestes élémentaires de première urgence.

OLIVIER Guilhot fait partie de l'association « Médecins du monde », une organisation non-gouvernementale, dont les fonds proviennent uniquement de dons et de souscriptions, et dont une antenne existe à Marseille :

« J'habite au Rayol-Canadel, et je fais pour l'instant des remplacements dans le Var. Je me suis porté volontaire pour une mission de trente jours dans le Kurdistan iranien, où je suis parti avec Bernard Granjon, responsable de « Médecins du monde » à Marseille, et Toomaï Boucherat, infirmier ».

Un petit groupe, chargé de médicaments et de trois brancards légers, pour le transport des blessés :

« Nous avons choisi d'aider les Kurdes iraniens, du Parti démocrate kurde, dont le chef, Ghassemlou, est un ancien professeur de sciences politiques. En arrivant dans la montagne, dans un village perdu, après des heures de piste, nous avons été accueillis par un Kurde, qui, très naturellement, nous a parlé de la dernière conférence de presse de Laurent Fabius ! Dans ce milieu hostile et sans moyens, ils écoutent Radio-France International ou la B.B.C. et sont au courant de tous les événements d'actualité. Plus tard, en plein maquis, un combattant nous a interrogé sur Victor Hugo. C'est à ce moment-là qu'on réalise tout le poids culturel de la France à

l'étranger. Notre objectif était de former des secouristes, le plus rapidement. En moins de trente jours, nous avons donc formé quinze secouristes. Nous avons distribué des trousseaux d'urgence pour soigner les fractures, les plaies par balles, avec antibiotiques et calmants.



Une cours de secourisme pour les combattants et les enfants.

Au départ, nous avons un livre, dont chaque image expliquait un soin particulier et une interprète. Cette jeune femme de 23 ans, torturée pendant trois mois dans les prisons de Khomeiny est passée trois fois devant un peloton d'exécution. Il faut savoir que les Kurdes sont persécutés dans ce pays. La dernière décision de Khomeiny est instructive : dans le Coran, il est dit que les filles nubiles et vierges qui meurent vont au paradis. Alors, pour éviter cette issue trop heureuse, Khomeiny a donné l'ordre de violer les

adolescentes kurdes avant de les tuer ! »

Il n'y a pas de parti pris politique chez Olivier Guilhot, mais une amitié réelle pour le peuple qu'il vient de découvrir :

« Les Kurdes sont le peuple le plus attachant que je connaisse ; nous nous sentions très proches. Ils ont le sens de la communication, ils ne sont pas fanatisés et sont d'un niveau culturel important. Ils ne cachent pas les femmes et ont une soif d'apprendre qui est tout à fait surprenante. Chaque soir, dans ces camps ouverts sur la guerre, la musique et le théâtre prenaient le pas sur la politique et les combats. Mon rêve : repartir, mais avec ma femme qui est sage-femme. Ce

type de mission a d'abord un intérêt pour soi-même, parce que c'est passionnant, en même temps qu'il répond au désir d'agir. Cet engagement est personnel car si le voyage est pris en charge par l'association, les médecins ne perçoivent aucun salaire. Finalement, si j'ai envie d'aider encore ces gens, c'est parce que je les aime... »

Une histoire d'amour au milieu de la mort.

Recueilli par Nicole FAU.

« Médecins du monde », 27, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille.



TURQUIE: LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET TERRORISME D'ÉTAT

Par SAM CORBIN

On vend le pont d'Istanbul,
l'inflation augmente, le chômage se développe et la répression
s'abat avec violence : tout va bien pour Washington.

La Turquie d'aujourd'hui conjugue une pratique économique de libéralisme à outrance — ouverture du pays à la pénétration sans frein des capitaux étrangers, assouplissement et simplification des règles bureaucratiques à l'avantage des investisseurs, grands et petits — à une politique de terreur à l'égard de la population ouvrière et paysanne, des intellectuels progressistes et des nationalistes kurdes. A l'instar de Reagan et de Thatcher, et dans la lignée des recettes du F.M.I., le gouvernement du Premier ministre Turgut Ozal se met en quatre pour développer l'économie de marché dans une nation où le secteur public occupe une place non négligeable depuis la révolution nationaliste de 1923.

Une manifestation spectaculaire de cette orientation est la décision du gouvernement de vendre au public des « actions participatives » du grand pont sur le Bosphore, à Istanbul. Les capitaux ainsi investis par les particuliers (qui se sont arrachés ces actions en un seul jour) doivent servir à financer la construction d'un second pont. Cet ouvrage, ouvert en 1973 — pour le cinquantième anniver-

saire de la proclamation de la République turque —, est une des fiertés technologiques du pays. C'est aussi une entreprise particulièrement rentable grâce au péage dont s'acquittent les milliers d'automobilistes qui le traversent chaque jour, allant d'Europe en Asie et vice versa.

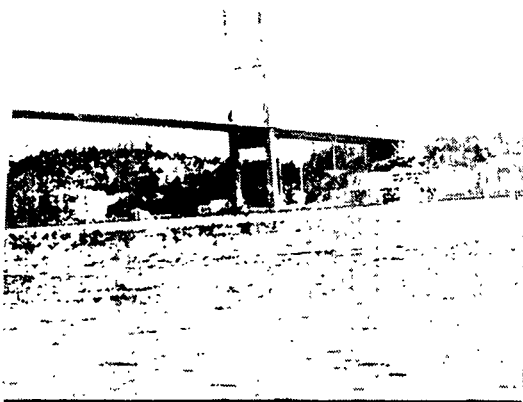
Mais pour payer des dividendes alléchants à ces nouveaux actionnaires, ce péage a été augmenté. Et les automobilistes — à la fois usagers et actionnaires — sont cruellement partagés entre deux intérêts contradictoires. Ajoutons que le pont est fermé aux piétons depuis une dizaine d'années pour parer au danger d'attentats. De ce fait, les millions de gens qui ne peuvent acheter ni actions ni voiture font les frais de l'opération en payant des tarifs plus élevés pour traverser en autobus.

Cette « vente » a été suivie de celle du barrage de Keban, sur l'Euphrate, qui produit à lui seul le quart de l'énergie électrique de la Turquie. On s'attend que les Lignes aériennes turques (T.H.Y.) connaissent le même sort. Cet argent frais permettrait aux T.H.Y. de moderniser leur flotte, tandis que les capitaux

privés drainés vers le barrage de Keban et d'autres ouvrages du patrimoine national serviront à financer de nouveaux grands travaux publics. Toutes ces opérations, juteuses pour les investisseurs petits et grands, sont accompagnées, comme dans le cas du pont, d'augmentations substantielles des tarifs, aggravant ainsi le taux d'inflation, une des préoccupations des autorités — et encore davantage des ménages, qui ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Le chômage touche en effet un cinquième de la population active et le taux de l'inflation, après une période de ralentissement, s'est de nouveau envolé, l'année dernière, jusqu'à atteindre plus de 50 %. Incapables de satisfaire les besoins d'un peuple dont les conditions de vie empirent de jour en jour — tandis que gonflent les bénéfices des plus puissantes entreprises turques et étrangères —, les autorités intensifient la répression dans les zones urbaines et rurales. Leur but ? De toute évidence, démontrer à la population tout entière la détermination de l'armée et de la police turques d'étouffer toute velléité de résistance ou de révolte. Un journaliste turc bien connu, Teoman Erel, a même osé glisser, dans un de ses articles du quotidien « Milliyet », l'opinion selon laquelle Ozal « ne veut pas plus de libertés démocratiques, parce que le chômage et le déséquilibre effroyable dans la répartition de la richesse nationale lui font terriblement peur ».

A l'heure actuelle, la répression — qui frappe tous azimuts — s'abat avec une violence particulière sur des millions de Kurdes, peuple majoritaire dans les zones les plus pauvres de l'est et du sud du pays, près des frontières de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie et de l'U.R.S.S. C'est justement dans ces régions-là — où se trouvent aussi les plus importantes bases militaires américaines — que les deux tiers de l'armée turque sont stationnés depuis le coup d'Etat de septembre 1980. Face à cette véritable occupa-



Entre l'Europe et l'Asie
Une entreprise particulièrement rentable

tion, les Kurdes (dont une minorité est organisée au sein de partis et de mouvements de libération) ont lancé ici et là, au cours de ces derniers mois, des actions de résistance prenant pour cibles des objectifs militaires turcs dans la région. Une répression impitoyable s'est alors abattue sans discrimination sur la population kurde tout entière, sous prétexte que ce peuple de paysans et d'artisans sympathise avec les partisans armés qui se battent pour l'autonomie ou l'indépendance.

Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris, nous a pourtant expliqué que les dix millions à douze millions de Kurdes de Turquie, qui représentent plus du cinquième de la population du pays, ne sont pas, à l'heure actuelle, en mesure de mener une guerre d'indépendance. Ils ripostent sporadiquement, comme ils peuvent, à l'oppression qu'ils subissent, mais il n'existe en Turquie ni zone libérée ni armée de libération kurde proprement dite. La concentration énorme des forces armées turques en territoire kurde et la répression drastique à laquelle elles se livrent s'expliquent, dit Kendal, par les problèmes internes de l'Etat et de la société turcs, par le besoin politique des cercles dirigeants de trouver une « menace externe », un bouc émissaire, comme facteur de diversion au mécontentement général de la population.

« Dans l'histoire récente de la Turquie, ajoute Kendal, chaque fois qu'une crise politique ou économique a éclaté, le régime a crié au "danger séparatiste" et a envoyé des dizaines de milliers de soldats dans les régions à forte concentration kurde. Cela s'est produit, par exemple, aux derniers moments du régime corrompu et impopulaire de Menderes, à la fin des années 1950, ainsi qu'à l'occasion de la crise politique de 1971, lorsque l'armée est intervenue pour im-

poser un régime fort face à une intensification sans précédent des luttes sociales à travers le pays.

« A l'heure actuelle, le régime se trouve de nouveau en butte à des difficultés multiples et aiguës. Aux problèmes économiques, qui suscitent un mécontentement généralisé, s'ajoutent les scandales financiers, les cas spectaculaires de corruption en haut lieu ainsi qu'une lutte de clans acharnée au sein d'un régime moins homogène que l'on ne le croit généralement. Ces derniers mois, plusieurs ministres, et non des moindres, ont dû quitter le gouvernement. La nouvelle campagne contre les Kurdes est donc, une fois de plus, une tactique de diversion. »

Le caractère raciste et meurtrier des raids militaires sur des villages kurdes est souligné par de multiples témoignages, dont celui d'un avocat kurde, Serafettin Kaya, défenseur des prisonniers politiques. Il décrit l'encerclement des villages kurdes par des forces militaires « quatre fois plus nombreuses que les habitants », ainsi que les tortures et humiliations infligées à ces derniers. Ces raids sont le plus souvent suivis par des procès collectifs. Des dizaines, parfois des centaines de Kurdes sont accusés de « séparatisme » ou de « communisme ». C'est ainsi qu'à la suite des « opérations punitives » de l'automne dernier, un procès s'est ouvert contre quatre-vingt-quatre militants kurdes, membres d'organisations indépendantistes et de gauche comme les P.K.K. (Parti des travailleurs kurdes), Rizgari (Libération) et Kawa (Renaissance). Trente-deux d'entre eux sont passibles de la peine de mort.

Raids et procès

Par ailleurs, un procès géant contre six cent vingt-quatre Kurdes vient de se terminer, le 19 février, par la condamnation à mort de vingt-deux militants du P.K.K. De lourdes peines de prison ont été infligées à la plupart des autres accusés. Des milliers de Kurdes se trouvent actuellement derrière les barreaux pour des raisons politiques. Parmi eux, le maire de la grande ville de Diyarbakir, Mehdi Zana, coupable de s'être adressé à ses administrés dans la langue kurde — dont l'usage est interdit en Turquie, depuis les années 1920, comme « atteinte à l'intégrité nationale ».

Si l'oppression des Kurdes est particulièrement implacable, le régime de fascisme parlementaire qui règne à Ankara n'épargne pas pour autant les Turcs eux-mêmes, surtout s'il s'agit de syndicalistes, d'intellectuels ou de militants politiques de gauche. Qu'ils soient communistes, social-démocrates ou « de gauche » sans étiquette précise, ils remplissent les prisons du pays et subissent les tortures scientifiques les plus horribles. Ainsi, un

procès à l'encontre de soixante-quinze militants du syndicat progressiste D.I.S.K. — interdit au moment du coup d'Etat — se poursuit à Ankara depuis décembre 1981, les inculpés attendant toujours en prison le verdict du tribunal. Ils sont accusés d'être membres d'une « organisation marxiste-léniniste révolutionnaire et illégale, visant à l'instauration d'une dictature du prolétariat ». Des milliers d'autres syndicalistes comparaisent actuellement à travers le pays dans des procès semblables.

Un autre procès politique — qui a fait un assez grand bruit dans l'opinion — est celui intenté, à Istanbul, aux quarante-huit membres du comité exécutif de l'Association turque pour la paix, organisation de propagande opposée à la course aux armements, à la politique des blocs et au danger nucléaire. Les inculpés, parmi lesquels des avocats, des professeurs, des médecins, des journalistes très connus, sont accusés d'avoir tenté de « miner l'intégrité de l'Etat turc » et d'œuvrer pour « la domination d'une classe sur une autre ».

En mai dernier, mille trois cent quatre-vingt-treize intellectuels turcs (dont des écrivains et des artistes célèbres) ont fait preuve d'un courage admirable en signant une pétition adressée au président Evren et exigeant la restauration des droits syndicaux et politiques, la fin de la censure de la presse, l'autonomie des universités. Leur geste équivaut à une condamnation à peine déguisée de la farce des élections de novembre 1983, auxquelles seuls les partis et candidats approuvés par le régime militaire avaient pu participer, ainsi que, plus généralement, du caractère fictif de la « démocratie » qui est censée exister actuellement en Turquie. Le président Evren a qualifié les signataires de « traîtres », et le tribunal militaire a inculpé cinquante-six d'entre eux, accusés d'être les « instigateurs » de la pétition.

Face à ces violations flagrantes et répétées des droits de l'homme dans un pays de l'O.T.A.N., les Etats-Unis, principaux bailleurs de fonds et fournisseurs en armes du régime d'Ankara, ont jugé bon, par la bouche du secrétaire d'Etat adjoint Elliot Abrams, d'exprimer, l'été dernier, quelques réserves « amicales » au sujet des « restrictions à la liberté d'expression et de la presse ». Mais Abrams devait se féliciter ensuite des « tendances positives », telle la levée de la loi martiale dans vingt-six provinces turques sur soixante-sept. Il reste que, pour Washington, les fameux droits de l'homme pèsent moins lourd que la position géopolitique de la Turquie. En effet, les bases militaires pouvant servir aux forces de déploiement rapide sont plus précieuses, aux yeux de Reagan et du Pentagone, que le strict respect de la démocratie politique.

S.C.

IL Y A DIX ANS, L'ACCORD D'ALGER

Le combat sans fin des Kurdes

Il y a dix ans, l'accord du 6 mars 1975 signé à Alger entre l'Iran et l'Irak mettait fin au soulèvement dirigé par Mustapha Barzani et marquait l'apogée de l'Iran en tant que puissance régionale.

La lutte pour l'autonomie menée par les Kurdes d'Irak commence en 1961. La révolution de juillet 1958 qui mettait un terme à la dynastie hachémite a alors défini l'Irak comme le pays des « deux peuples », arabe et kurde. Mais les rapports des Kurdes avec le régime du général Kassem se détériorent rapidement et Mustapha Barzani entame une lutte armée qui, entre 1961 et 1970, affronte successivement quatre régimes incapables de remporter la victoire.

Au cours de cette période, la direction kurde reste traditionnelle, les éléments modernistes, d'ailleurs peu nombreux, en étant exclus. Sur le plan militaire, par contre, la guérilla est solidement implantée et contrôle presque tout le massif montagneux du Kurdistan irakien. Le Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDKI) est d'abord soutenu par l'URSS et, localement, par le Parti communiste d'Irak. En 1970, le gouvernement irakien (M. Saddam Hussein est alors officiellement le numéro deux du régime baassiste au pouvoir depuis 1968) propose un plan pour l'autonomie. Les pourparlers achoppent et les hostilités reprennent en 1974. Entre-temps, le jeu des alliances a basculé.

Insurrections et déportations

L'Irak a signé avec l'URSS un traité de coopération et d'amitié, et les communistes irakiens ne s'opposent plus au régime. Quant aux Kurdes, aide leur a été offerte par le chah d'Iran, désireux d'affaiblir l'Irak. En effet, celui-ci a des revendications sur la province arabophone et pétrolière du Khouzistan, et un contentieux opposé les deux pays sur le Chatt el Arab. M. Barzani est également aidé, clandestinement, par les Etats-Unis - Nixon et Kissinger voulant appuyer un mouvement en lutte contre un allié de l'Union soviétique. Quant à Israël, il achemine sur place une aide discrète afin d'affaiblir un pays arabe appartenant au camp

de ses adversaires militants. Bipolarisation et équilibre régional jouent à plein.

Toutefois, l'échec de Barzani, consacré par les accords d'Alger, n'est pas dû à la nature de ses alliances mais à sa dépendance logistique à l'égard de l'Iran. En effet, à partir de 1974, la guérilla a fait place à une guerre quasi classique où l'approvisionnement en matériel en provenance de l'Iran est devenu vital. La fermeture des frontières provoque l'effondrement du mouvement.

Il ne s'agit pas du premier échec des Kurdes. Au lendemain de la première guerre mondiale, séparés jusque-là entre l'Empire ottoman et l'Iran, ils sont divisés en trois tronçons par le rattachement décidé par la Grande-Bretagne du vilayet de Mossoul, région pétrolière (ce sont les débuts de la ruée sur le pétrole du Proche-Orient), à l'Irak sous mandat. Le traité de Sèvres (1920), qui paraissait devoir préparer l'indépendance d'un Etat kurde, ne sera jamais appliqué.

Au cours de la guerre d'indépendance menée par Mustapha Kemal, qui sauve le pays du désastre en créant la Turquie sur le modèle de l'Etat-nation à l'europpéenne, les Kurdes combattent aux côtés des Turcs en tant que musulmans. Mais le modèle centralisé et autoritaire institué en 1922-1923 par le kéralisme conçoit la Turquie comme une entité homogène : à partir de 1924, une loi interdit l'enseignement du kurde dans les écoles. Cette conception reste valable puisque l'article 38 de la loi 648 de juillet 1965 concernant les partis politiques stipule que ceux-ci « n'ont pas l'autorisation d'affirmer que sur le territoire de la République turque il existe des minorités fondées sur des différences ethniques, politiques ou linguistiques ».

Trois grandes insurrections en 1925, 1930 et 1937 saignent le Kurdistan de Turquie. Plusieurs centaines de milliers de Kurdes sont déportés en Anatolie centrale et les Kurdes sont bientôt désignés par l'euphémisme de Turcs montagnards. Aujourd'hui, il n'y a pas de chiffre officiel portant sur les Kurdes en Turquie (8 à 10 millions), et leur seul droit est celui de s'assimiler, puisqu'ils n'existent pas officiellement en

tant qu'entité distincte. Ce parti pris singulier de nier jusqu'à l'existence d'une communauté de plusieurs millions d'individus est unique au monde.

Minoritaires et divisés

En Irak, divers soulèvements, durant le mandat britannique et après, entre 1919 et 1943, sont matés. Cependant, grâce à la puissance mandatrice, les droits culturels sont accordés aux Kurdes, et celles que soient les conditions de la répression menée par ailleurs en Irak, au lendemain des accords d'Alger, ces droits sont maintenus aujourd'hui, même si c'est de façon restrictive.

En Iran, les Kurdes manifestent leur opposition à la politique centralisatrice de Reza Chah par des révoltes au cours des années 20 et 30. En 1945, dans un pays provisoirement privé de direction, les Kurdes, à l'instar des Azerbaïdjanais, s'organisent avec l'appui de l'URSS et proclament la République de Mahabad. Celle-ci dure un an, jusqu'à ce que les troupes du chah y pénètrent, tandis que Mustapha Barzani, qui était venu d'Irak apporter son appui, se réfugie jusqu'en 1958 en URSS.

Numériquement minoritaires, divisés, les Kurdes ont eu, jusqu'à une période récente, des élites politiques en retard par rapport à celles des sociétés qui les dominaient. Cela est particulièrement vrai de la Turquie et de l'Iran, vieux pays à traditions étatiques. De surcroît, les Kurdes n'ont pas eu la chance de pouvoir compter dans la région sur un pays ami qui joue stratégiquement le rôle de sanctuaire. Dans la pratique, au cours des deux dernières décennies, il s'est livré entre l'Iran et l'Irak un jeu tactique d'utilisation des « Kurdes de l'adversaire » afin d'affaiblir ce dernier.

Depuis la chute du chah, à laquelle ils avaient contribué au cours de l'année 1978, les Kurdes d'Irak luttent pour l'autonomie, les armes à la main, notamment sous la direction du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) dirigé par M. Ghassem-lou. Pour le régime de l'imam Khomeiny, l'autonomie - fondée de surcroît sur des critères nationaux - est irrecevable (dans la conception musulmane classique, il ne peut y avoir que des mino-

rités religieuses).

Malgré une série d'offensives très violentes, cinq ans après le début des hostilités, les Kurdes du PDKI et du Komala (extrême gauche) tiennent toujours, bien qu'ils aient perdu beaucoup de terrain. Bénéficiant d'une aide irakienne, le PDKI mène une guerre défensive et combat pour l'autonomie dans le cadre de l'Iran tout en ayant passé alliance avec les Moudjahidin de M. Radjavi. L'Irak, pour sa part, conserve à l'égard de sa propre minorité kurde une attitude ambivalente : il négocie avec les forces de Jalal Talabani, tandis qu'il permet aux troupes turques d'entrer en territoire irakien procéder à des opérations de nettoyage (1983).

A l'heure actuelle, le centre de gravité du mouvement national kurde se situe en Iran, tandis que des combats sporadiques se déroulent dans certaines provinces de l'est de la Turquie toujours placées sous la loi martiale. L'évolution de la situation dépend en partie de celle du conflit entre l'Iran et l'Irak et de son éventuel arrêt. Aucun Etat de la région, de toute évidence, ne veut voir les Kurdes bénéficier d'une autonomie ayant quelque substance. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes aura été, durant les quarante dernières années, le droit des peuples colonisés à se libérer de la tutelle de l'Occident.

GERARD CHALIAND.



Kurden/Iran und Irak

„Wenn ich kein Optimist wäre, würde ich nicht in den Bergen leben und kämpfen“

Interview mit Abdulrahman Ghassemlou

Abdulrahman Ghassemlou ist seit 1971 Vorsitzender der Demokratischen Partei Kurdistan/Iran (DPKI), die heute in den Bergen im Nordwesten des Iran anhaltenden Widerstand gegen die Truppen Chomeinis leistet und Mitglied ist im Nationalen Widerstandsrat, einem Zusammenschluß von Opposi-

tionsgruppen im Iran. Ende 1984 kam Ghassemlou in die Bundesrepublik, um über sein umkämpftes Heimatland zu informieren und bei den Humanitären Organisationen um Hilfe zu bitten. Anlässlich dieses Besuchs führte unser Mitarbeiter Klemens Ludwig mit ihm in Bonn dieses Gespräch.

Frage: Herr Ghassemlou, wie ist die derzeitige Situation im iranischen Teil Kurdistans?

Antwort: Seit fünf Jahren kämpfen wir gegen die Diktatur von Chomeini um Autonomie und Demokratie.

Frage: Nicht auch um Unabhängigkeit?

Antwort: Nein, wir streben Autonomie und Anerkennung als eigenständiges Volk innerhalb eines demokratischen Iran an. Für diesen Kampf haben wir uns mit den anderen Organisationen, die dieselben Ziele verfolgen und ebenfalls eine Wiedereinführung der Monarchie ablehnen, zusammengeschlossen. Dies sind vor allem die Volks-Mudjaheddin und die Komeleh, eine kommunistisch orientierte kurdische Organisation. Wir gehören zum Nationalen Widerstandsrat. Kurdistan ist für den gesamten Widerstand sehr wichtig, denn wir beherrschen den größten Teil des iranisch-kurdischen Territoriums.

Frage: Unbehelligt von der iranischen Armee?

Antwort: Die iranische Armee kann das Land nicht besetzen. Allerdings verfügt sie über Raketen mit einer Reichweite von 25–30 Kilometern, die für uns schlimme Wirkung haben. Wir tragen dem Rechnung, indem wir in kleinen Gruppen operieren und keine Großprojekte wie zum Beispiel Krankenhäuser errichten, die von der iranischen Armee zerstört werden würden. Stattdessen haben

wir ein Netz von kleinen mobilen Krankenstationen aufgebaut, die heute hier und morgen dort sein können.

Frage: Erhalten Sie dabei Unterstützung aus dem Ausland?

Antwort: Ja, natürlich, sonst wäre soetwas gar nicht möglich. Die französische Hilfsorganisation Médecines du Monde leistet vorbildliche medizinische Unterstützung.

Frage: Wieviele Kurden sind den Kämpfen bis jetzt zum Opfer gefallen?

Antwort: In dem Krieg, den die iranische Armee seit fünf Jahren gegen uns führt sowie im iranisch-irakischen Krieg, der ja zum Teil auf kurdischem Gebiet ausgetragen wird, sind es zusammen mindestens 40.000.

Frage: Es gibt Meldungen, wonach die iranische Armee 60 kurdische Dörfer mit über 10.000 Menschen umsiedeln will!

Antwort: Die Armee hat bereits mit der Umsiedlung zweier Dörfer in dem Gebiet von Sardesht begonnen, doch der Widerstand der Bevölkerung, der von uns unterstützt wurde, war so groß, daß sie das Unternehmen aufgeben mußte. Nachdem sie die Umsiedlung nicht hatte durchführen können, hat die Armee militärische Anlagen aus diesem Gebiet abgezogen. Die Aktion war ein großer Erfolg für die Kurden.

Frage: Sie arbeiten also eng mit der Bevölkerung zusammen?



Abdulrahman Ghassemlou, Vorsitzender der Demokratischen Partei Kurdistan, Iran; Foto: Hella Schlumberger

Antwort: Selbstverständlich. Wie ich gesagt habe operieren wir häufig in kleinen Gruppen, die leicht untertauchen können. Deshalb wären wir ohne die Unterstützung der Bevölkerung verloren.

Frage: Wie sind Ihre Kontakte zu den Kurden im Irak? Irak und Iran haben die Uneinigkeit der Kurden ja häufig für sich ausgenutzt und beide gegeneinander ausgespielt.

Antwort: Diese Zeiten sind vorbei. Heute sind unsere Beziehungen vor allem zur Patriotischen Union Kurdistan (PUK), der wichtigsten kurdischen Partei im Irak, sehr gut. Auch die PUK betrachtet Chomeini als Hauptfeind der Kurden. Sie hat mit dem irakischen Präsident Saddam Hussein einen Waffenstillstand vereinbart und wir können auch vom Irak aus operieren.

Frage: Aber Iraks Staatspräsident Hussein ist nicht gerade als Kurdenfreund bekannt. In den siebziger Jahren hat er sie grausam bekämpft, Tausende ermordet und etwa 300.000 umgesiedelt.

Antwort: Das wissen wir, wir sind keine Freunde von Saddam Hussein, wir kritisieren ihn offen. Doch er ist auf uns angewiesen. Wir ziehen mit unseren Kämpfen 20.000 iranische Soldaten von der Front gegen seine Armee ab. Heute drehen wir den Spieß um



In Iranisch-Kurdistan;

Fotos: Hella Schlumberger



und nutzen die Uneinigkeit der Staaten für unsere Sache.

Frage: Es gibt Kurden, die da anderer Meinung sind, so die Demokratische Partei Kurdistan/Irak (DPK) der Sohne Barzanis. Sie kämpft auf Seiten von Chomeini und sieht in Saddam Hussein den Hauptfeind der Kurden.

Antwort: Das stimmt zwar, doch diese Partei ist nicht so bedeutend, glauben Sie mir. Vor drei Jahren begann der Krieg der Barzani-Söhne. Ich hoffe, sie sehen ihren Fehler bald ein. Als ich kürzlich in Wien war versuchten sie, mit mir Kontakt aufzunehmen. Ich habe jedoch abgelehnt und gesagt, zuerst müßten sie die Waffen niederlegen und aufhören, für Chomeini die Kurden zu bekämpfen.

Frage: Fürchten Sie Übergriffe aus der Türkei? Die türkische Armee begann im Oktober 1984, Kurden aus Türkisch-Kurdistan, die sich in den Irak zurückgezogen hatten, anzugreifen.

Antwort: Nein, das fürchte ich nicht. Grundlage dieser Übergriffe ist ein Abkommen zwischen Irak und Türkei. So etwas gibt es mit dem Iran nicht. Zudem wird die Türkei als NATO-Mitgliedsstaat einen derartigen Einfall schon allein wegen der Nähe zur UdSSR nicht wagen. Und schließlich sind die Operationen der türkischen Armee im Irak nicht so erfolgreich, wie sie es behauptet. Aus propagandistischen Gründen, gibt sie die Anzahl der Gefangenen und Getöteten immer viel zu hoch an; sie will uns einschüchtern.

Frage: Angeblich will die Türkei die Grenze schließen, um so den Übertritt kurdischer Verbände zu unterbinden.

Antwort: Das ist Unsinn, denn die Gebirgslandschaft macht es unmöglich. Chomeini hatte schon 1979 den gleichen Befehl gegeben und auch er mußte feststellen, daß es nicht möglich war.

Frage: Auf wen können Sie international zählen? Wer tritt noch als Freund der Kurden auf?

Antwort: Unter den Regierungen gibt es niemand der uns unterstützt. Kein Staat ist zum Beispiel bereit, unsere Sache vor die Vereinten Nationen oder die UNESCO zu bringen, weil dann sofort vier unterschiedliche Regierungen wie die der Türkei, des Iran, des Irak und Syriens einschließlich ihrer jeweiligen Verbündeten Protest einlegen würden. Unsere Feinde sind meist nicht einflußreicher als wir selbst, doch sie sind sehr wichtig für uns. Sehen Sie, Chomeini hat Genscher in Bonn, der seine Sache vertritt; wir haben Sie zum Beispiel, die sich für uns Kurden einsetzen. Deshalb hoffen wir auf Ihre Unterstützung.

Frage: Was erwarten Sie konkret?

Antwort: Vor allem politische und moralische Unterstützung. Wie ich bereits sagte ist die humanitäre und medizinische Situation dank des Einsatzes der Médecines du Monde im Moment befriedigend. Helfen Sie darum, unsere Situation in der Öffentlichkeit bekannter zu machen. Ich merke an den Fragen auf Pressekonferenzen, wie schlecht informiert die Öffentlichkeit in der Bundesrepublik ist, im Gegensatz zum Beispiel zu Österreich.

Frage: Haben Sie Kontakt zu anderen Menschenrechtsorganisationen, die sich für bedrohte Völker einsetzen?

Antwort: Nur sehr spärlich. Die meisten Organisationen interessieren sich kaum für uns.

Frage: Und wie sind Ihre Kontakte zu anderen Befreiungsbewegungen?

Antwort: Sehr gut, zur palästinensischen PLO zum Beispiel. Ich habe Arafat mehrfach getroffen. Oder auch zur westsaharischen POLISARIO. Diese Organisationen verfügen im Gegensatz zu uns über einflußreiche internationale Fürsprecher. Darum haben sie es leichter, sich Gehör zu verschaffen.

Frage: Eine letzte Frage zur Situation im Iran. Wie sehen Sie dort ihre Zukunft?

Antwort: Wenn ich kein Optimist wäre, würde ich nicht in den Bergen leben und kämpfen. Doch ich bin auch Realist und weiß, daß wir die Diktatur noch nicht heute oder morgen stürzen können. Langfristig ist die von Chomeini auf Terror gebaute Herrschaft jedoch nicht so gefestigt, wie es westliche Politiker in der letzten Zeit glauben machen wollen. Sie lassen sich bei entsprechenden Äußerungen über die Stärke von Chomeini vor allem von ihren eigenen Wünschen leiten. Ich bin sicher, daß sich die Diktatur nicht lange halten kann, wenn wir unseren Kampf weiterführen.

Das Gespräch führte Klemens Ludwig für die Gesellschaft für bedrohte Völker im Dezember 1984 in Bonn. Wir empfehlen als Literatur: Kurdistan und die Kurden Bd. 1, Reihe Pogrom 105/106, Göttingen 1984, 480 S., 200 Fotos und Karten, DM 14,80

Vorwort

Seit der Niederwerfung der kurdischen Befreiungsbewegung in Irakisch-Kurdistan unter General Mustapha Barzani durch Iraks Militärdiktator Saddam Hussein im März 1975 spaltete sich die kurdische Bewegung des Irak in zwei größere und mehrere kleinere Organisationen: Die Demokratische Partei Kurdistans (DPK) unter den Barzani-Söhnen Idris und Massud nahm den bewaffneten Widerstand im Norden, die Patriotische Union Kurdistans (PUK) unter Jallal Talabani im Süden Irakisch-Kurdistans auf. Viele kurdische Intellektuelle — auch außerhalb der PUK — warfen der DPK der Söhne Barzani die enge militärische Zusammenarbeit mit dem Iran Chomeinis vor, während andererseits Talabani ein undurchsichtiges Paktieren mit Saddam Hussein angelastet wird. Talabani gilt als schillernde politische Persönlichkeit der 1964/65 mit einer kurdischen Söldnertruppe auf Seiten der irakischen Militärregierung, die kurdische Befreiungsbewegung Mustapha Barzani bekämpft hatte. Iraks Diktator Saddam Hussein ist einer der dienstältesten und blutigsten Diktatoren der Welt, der — seit 1968 als Vizepräsident, später als Staatsoberhaupt — die Hinrichtung von inzwischen mehreren zehntausend Irakern veranlaßte, unter ihnen Kurden, Assyrer, Shiiten, Juden und politische Gegner aller parteipolitischen Lager. Saddam Hussein begann als Sozialist, begleitet von den guten Wünschen und der ökonomischen und militärischen Unterstützung der UdSSR sowie der Solidarität vieler westlicher Linker, die dafür die Niedermetzlung der Kurden in Kauf nahmen, endete inzwischen als Verbündeter der erzkonservativen Golfstaaten, als Schützling Frankreichs und der Vereinigten Staaten. Seine früheren Verbündeten, die irakischen Kommunisten, die als Saddams Regierungspartei 1974/75 die Niederwerfung der Kurden unterstützten, ließ er verfolgen und viele ihrer führenden Kader hinrichten.

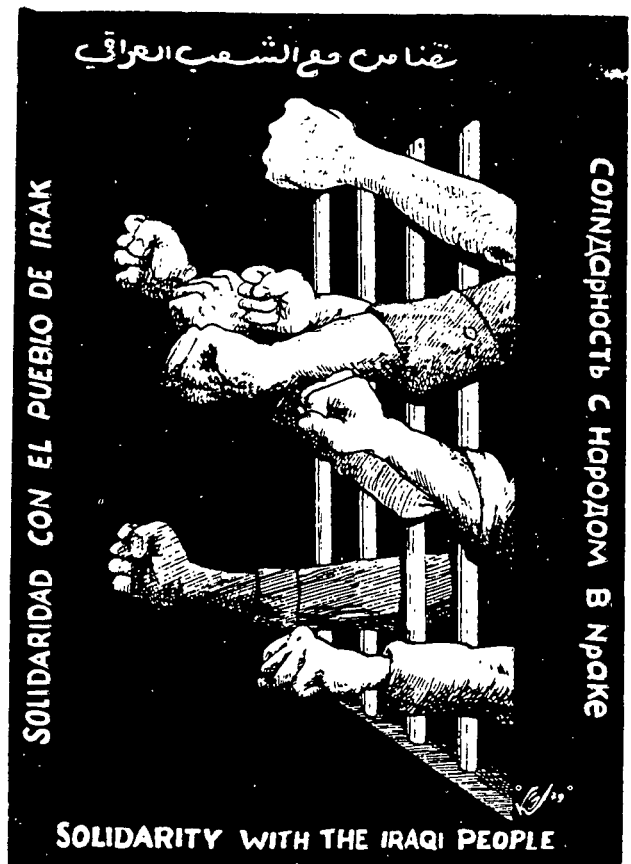
Tilman Zülch

Jean Gueras

Endgültiger Bruch zwischen der Patriotischen Union Kurdistan (PUK) und Iraks Diktator Saddam Hussein.



Iraks Militärdiktator Saddam Hussein (hier 1975 mit dem iranischen Schah) begann den iranisch-iranischen Krieg mit dem Einmarsch in Chusistan



Nachdem beide Parteien vierzehn Monate lang miteinander in Verhandlungen gestanden haben, sind die Kämpfe zwischen den irakischen Regierungstruppen und den Peshmergas der Patriotischen Union Kurdistans (PUK) Jalal Talabani wiederaufgeflammt. Am 15. Januar 1985 teilte das Zentralkomitee der PUK das Scheitern der Gespräche mit und kündigte die Wiederaufnahme des bewaffneten Kampfes „mit allen verfügbaren Mitteln“ an. Ab dem 20. Januar wurden erste Zusammenstöße aus der Gegend um Suleymaniah, dem Kerngebiet der PUK, gemeldet. Drei Tage später starb der Oberbefehlshaber der PUK für die Region Kirkuk, Mama Richa, bei einem Gefecht mit Regierungstruppen. Von da an verstärkten sich die Kämpfe im gesamten von der PUK kontrollierten Gebiet.

Die Verhandlungen zwischen PUK und irakischer Regierung hatten im Dezember 1983 begonnen. Initiator war der Führer der Demokratischen Partei Iranisch-Kurdistans (DPKI), Ghassemelou, der sowohl zur irakischen Regierung als auch zu Jalal Talabani gute Beziehungen unterhält. Die ersten Ergebnisse waren vielversprechend; alles deutete auf eine schnelle Verwirklichung eines Grundsatzvertrages hin, da beide Parteien unter Erfolgsdruck zu stehen schienen. Saddam Hussein



Die kurdische Zivilbevölkerung des Irak erleidet seit 1961 mit nur kurzen Waffenstillstandsunterbrechungen den Terror des irakischen Militärregimes. Nach dem kurdischen Zusammenbruch im März 1975, der durch eine irakisch-iranische Allianz unter Vermittlung Kissingers zustande kam, wurden mehrere hunderttausend Kurden, kurdische Jesidi und Assyrer aus ihren Bergdörfern in die Steppen des Südirak oder in strategische Dörfer deportiert.
Foto. A Sternberg-Spohr



Jalal Talabani;

Foto: Hella Schlumberger

hatte großes Interesse an einer Normalisierung in Irakisch-Kurdistan, um sich auf den im Süden des Landes wütenden Golfkrieg konzentrieren zu können. Talabani, dessen Peshmergas von dem fast zehnjährigen Guerrillakampf erschöpft waren, vertrat den Standpunkt, daß Chomeini die eigentliche Gefahr für die kurdische Nationalbewegung darstellte und suchte deshalb den Kompromiß mit Bagdad.

Die strittigen Punkte wogen jedoch schwerer als die Gemeinsamkeiten. Vor allem Talabani konnte es sich nicht leisten, allzu große Zugeständnisse zu machen, da er ohnehin schon von den anderen wichtigen Parteien der irakischen Opposition beschuldigt wurde, einen Frieden um jeden Preis schließen zu wollen. Das zu Beginn vorhandene Vertrauensverhältnis wurde durch mehr oder weniger blutige Zwischenfälle nachhaltig gestört. Die PUK beschuldigte die irakische Regierung, „ihre Politik der Verhaftungen, der Einschüchterung, des Terrors, der Folter und der Massenhinrichtungen während der gesamten Verhandlungen fortgesetzt“ zu haben. Sie warf ihr weiterhin vor, im Oktober 1984 mit der „türkischen Militärjunta“ einen anti-kurdischen Vertrag geschlossen zu haben, der „vor allem die militärische Zusammenarbeit der beiden Regierungen fördert — mit dem Ziel, die kurdische

Befreiungsbewegung im Irak und in der Türkei zu unterdrücken.“* Dieser Vertrag scheint beim Abbruch der kurdisch-irakischen Verhandlungen eine maßgebliche Rolle gespielt zu haben.

Das Scheitern der Gespräche scheint umso endgültiger, als es zu einer Wiederannäherung zwischen der PUK einerseits und der DPK der Barzani-Söhne und der irakischen Kommunistischen Partei andererseits gekommen ist, den beiden Oppositionsparteien, die jedweden Abkommen mit Saddam Hussein schon immer ablehnend gegenüber gestanden haben. Der irakische Präsident hat nun eine Generalamnestie für alle Oppositionellen im In- und Ausland verkündet. Es ist aber wenig wahrscheinlich, daß die oppositionellen Gruppen positiv reagieren werden: die Initiative Saddams Husseins kommt ein wenig zu spät.

Quelle: *Le Monde*, 17. 2. 1985

übersetzt und bearbeitet von Ulrike Woltschendorf

* Auch der Iran und die Türkei haben sich inzwischen auf eine Zusammenarbeit verständigt, welche die Lage der Kurden weiter verschärfen dürfte. Nach einem Treffen im November 1984 verlautete, „die Spannungen zwischen beiden Ländern seien abgebaut, und Iran werde Operationen, die gegen die Sicherheit der Türkei gerichtet seien, in Zukunft bekämpfen“. (NZZ, 13. 12. 1984)

LES KURDES

à la recherche d'une patrie

Une terre de légende

Un croissant de 500 000 km², allant de la mer Noire, du golfe Arabo-Persique et du plateau iranien au golfe d'Alexandrette.

Le Kurdistan est d'abord un pays de montagnes élevées. L'Ararat, où, selon la légende, se serait déposée l'arche de Noé, dépasse les 5400 mètres. Le Nemroud Dagh, le Pira Magrun et le Sipan valent les Alpes suisses...

Deux fleuves y prennent leur source: le Tigre et l'Euphrate. Les montagnes sont couvertes de forêts (chênes) et de pâturages. Dans les plaines et les vallées, on cultive le blé, l'orge, le riz, le coton, le tabac. Le Kurdistan est aussi un verger: pommiers, pruniers, poiriers, pêcheurs, mûriers, abricotiers, figuiers, noyers, amandiers et vignes y abondent.

Si l'élevage du mouton constitue l'une des ressources essentielles, le sous-sol n'est pas à mésestimer: il recèle du cuivre, du chrome, du fer, de l'or, de l'argent et même du pétrole. Mais toutes ces richesses ne profitent guère aux Kurdes puisque leur pays est déchiré politiquement entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Quatre Etats qui, à quelques nuances près, se sont fixé un objectif: assimiler

La patrie kurde existe. Ceux qui ont vu les paysages et les visages filmés par le cinéaste kurde Yilmaz Guney dans «Troupeau» et «Yol» s'en souviendront. Des alpages à perte de vue, avec leur sérénité. Les chevaux et les troupeaux de moutons. La peur et l'angoisse au ventre. Même au cœur de la nuit. La répression et la mort à chaque pas. Parce qu'on est Kurde. Une musique lancinante. La générosité, la tendresse. Et la violence liée à l'ignorance. Les clans et le sous-développement. La pureté de l'air. Et la misère. Cette patrie, on la leur a prise. Les Kurdes ne l'oublieront jamais. Ils se battent pour elle. Pour leur droit de vivre.

par la force 22 millions de Kurdes.

Des Mèdes à l'écartèlement

S'ils avaient la chance de former un Etat indépendant, les Kurdes seraient aujourd'hui l'Etat le plus important du Moyen-Orient. Le Kurdistan jouit cependant d'une entité géographique. Contrairement à d'autres peuples (par exemple les Palestiniens), les Kurdes vivent sur leur sol ancestral.

Ils sont plus de douze millions en Turquie, six millions en Iran, trois millions et demi en Irak et un million en Syrie. On compte aussi plusieurs

centaines de milliers de Kurdes en Union soviétique (principalement en Arménie soviétique), au Khorassan, en Fars, en Anatolie occidentale. Avant la guerre, ils étaient plusieurs centaines de milliers au Liban. Depuis, beaucoup d'entre eux sont allés grossir les rangs de la diaspora kurde émigrée en Europe (en Allemagne, en France, en Belgique, en Suisse) et même aux Etats-Unis et en Australie.

Voilà pour les chiffres.

Ethniquement, les Kurdes ne font pas partie de la famille des Turcs ni des Arabes, leurs voisins.

Ils sont issus des peuples indo-européens qui formèrent, dès les époques les plus

reculées de l'Antiquité, de grands Etats du Moyen-Orient: Mittaniens, Guttis, Lullu, Kassites et Mèdes. Ainsi les appelle-t-on plus généralement «Fils des Mèdes».

Si la grande majorité des Kurdes, aujourd'hui, sont musulmans sunnites, leur religion originelle est toutefois le zoroastrisme, une religion monothéiste, fondée par Zoroastros. C'est aux X^e et XI^e siècles que, lors de la «guerre sainte» qui enflétra le Moyen-Orient, ils furent islamisés.

Un certain nombre de Kurdes sont cependant chrétiens. D'autres juifs et yézidis (zoroastrisme influencé à la fois par l'islam et le christianisme).

Résumer le cheminement historique des Kurdes de Zoroastre à l'époque moderne serait trop long et fastidieux. Nous nous bornerons à rappeler, afin d'éclairer le problème kurde tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, que, le 10 août 1920, le Traité de Sèvres reconnut le droit des Kurdes à l'indépendance. Ce Traité resta cependant lettre morte. Les intérêts stratégiques et pétroliers des grandes puissances (nous avons déjà vu que le Kurdistan possède du pétrole) en décidèrent autrement.

Trois ans plus tard, le Traité de Lausanne remplaçait celui de Sèvres. Les aspirations kurdes furent ignorées.

Ainsi, l'Empire ottoman s'étant effondré, une partie du Kurdistan fut-elle rattachée à la nouvelle république de Turquie, une partie à la Syrie et à l'Irak, Etats récemment créés par la France et l'Angleterre, tandis que les Perses, soutenus par les Anglais, conservaient leurs régions kurdes. Riches en pétrole elles aussi...

En Turquie: négation totale du kurde

Mais comment survivent les Kurdes dans les différents pays qui les dominent?

Lors des pourparlers de la Conférence de Lausanne, Ankara avait laissé entrevoir aux Kurdes la constitution d'un Etat fédéral turco-kurde. Mais, dès que le Traité de Lausanne fut signé, Mustafa Kemal, un des anciens Jeunes-Turcs devenu président de la République turque, ne tarda pas à violer ses promesses. Il ordonna la fermeture des écoles kurdes, l'arrestation de patriotes et personnalités influents. Les persécutions, qui s'étaient déchaînées lors de la Première Guerre mondiale, reprirent. Les Kurdes se révoltèrent. Bien mal

leur en prit: comme ils ne disposaient d'aucun appui extérieur, ils furent impitoyablement massacrés. Le gouvernement turc choisit ce moment pour élaborer la doctrine, qui fait toujours foi en Turquie à l'heure qu'il est, de «l'inexistence du peuple kurde».

On ne désigna plus les Kurdes de Turquie que par l'appellation devenue célèbre de «Turcs montagnards» ou «Turcs septentrionaux». Le simple fait de se dire Kurde devint un crime impardonna- ble. «La seule nation turque est en droit de revendiquer des droits ethniques dans ce pays; aucun autre élément n'en a le droit», proclama alors le premier ministre İnönü, en 1940 (journal Milliyet, 30 août 1940). En dépit de la politique de terreur, de déportations et de massacres, les gouvernements successifs de la République turque ne réussirent ni à exterminer ni à turquiser les Kurdes. Ces dernières années, l'éveil nationaliste a pris une grande ampleur au sein de la jeunesse kurde. Depuis le coup d'Etat militaire de 1980, la situation des Kurdes s'est considérablement aggravée. Aujourd'hui, on évalue à environ 100 000 le nombre de Kurdes emprisonnés. Et l'on sait que dans les geôles turques, la torture et les humiliations sont quotidiennes.



▲ Ismail Besikci, écrivain et sociologue turc, condamné à dix ans de prison pour avoir, dans une lettre adressée à la Société des écrivains suisses, reconnu l'existence, en Turquie, d'un peuple et d'une identité kurde. Il avait déjà purgé plusieurs années de prison pour l'avoir écrit dans des ouvrages scientifiques. Aujourd'hui, depuis qu'il a été transféré dans une prison insalubre, Besikci est dans un état de santé précaire. Sa vie est en danger.

Sur la route d'Urfa, au Kurdistan de Turquie, promenade en famille...

(Photo: Emmanuel Braquet)



En 1985, les Kurdes n'existent toujours pas, officiellement, en Turquie. Bien qu'ils soient plus de douze millions... Le gouvernement turc n'a pas hésité à faire incarcérer un écrivain et sociologue turc, dont le seul crime est d'avoir osé, dans ses ouvrages, reconnaître l'existence, en Turquie, d'un peuple et d'une identité spécifique kurdes. Ces quelques vérités ne furent pas du goût des autorités turques. Qui le jetèrent en prison. Des campagnes internationales exigèrent la libération de l'intellectuel turc. Sans doute eurent-elles de l'effet, puisque sa peine fut réduite. Mais le double d'une lettre envoyée à la Société des écrivains suisses par Ismail Besikci, et faisant mention du peuple kurde, suscita un autre effet: Besikci fut condamné à dix ans de prison supplémentaires. A l'heure qu'il est, après avoir enduré des années de prison, il croupit dans une prison réputée pour son insalubrité. Sa vie serait en danger.

En Iran: la seule force d'opposition armée

L'ex-chah d'Iran considérait les Kurdes comme «les plus purs des Aryens», «plus Iraniens que les Persans». Une manière habile de leur refuser tout droit à l'autonomie en invoquant la proximité linguistique du kurde et du «farsi», de même que les rapports ethniques et historiques entre les deux peuples cousins. Ainsi les toléra-t-il sans les reconnaître. Puis il les persécuta... tout en soutenant les Kurdes d'Irak! Mais, le 6 mars 1975, Mohamed Pahlévi embrassait son ex-ennemi Saddam Hussein. Ce fut l'accord d'Alger qui se signa sur le dos des Kurdes. Quand l'imam Khomeiny s'opposa ouvertement au régime du shah, en 1978, il s'empressa de promettre aux Kurdes d'Iran de reconnaître leur entité nationale et de leur accorder une vraie autonomie dans le cadre de la république islamique.

LES KURDES

Mais, peu après son retour victorieux en Iran, il tournait le dos aux Kurdes. L'été 1979, il lançait son armée et ses «pasdarans» – milice – contre les Kurdes. Plus de 10000 femmes, enfants et vieillards furent impitoyablement massacrés. Le problème kurde fut, l'espace de quelques semaines, à «la une» des grands journaux. Les villes et les villages furent bombardés au napalm. Le Kurdistan iranien dans sa totalité soumis à un blocus économique.

Et aujourd'hui? Les Kurdes n'ont pas baissé les bras et continuent de se battre contre la barbarie et l'obscurantisme. Le Parti démocratique kurde d'Iran est même la seule force d'opposition armée au régime de Khomeiny. Et c'est au Kurdistan que les adversaires iraniens de la dictature islamique viennent s'entraîner. Dans l'espoir que leur joug commun finira par se briser...

Irak: un semblant d'autonomie, des déportations

En Irak, de 1919 à 1945, sept révoltes se succédèrent. Elles furent toutes réprimées par la Royal Air Force britannique qui occupait alors l'Irak.

Une importante révolte éclata, en 1961, pour durer 14 ans, sous la direction du Parti démocratique kurde d'Iran et de son chef Mustafa Barzani. En 1970, les autorités de Bagdad reconnaissent l'autonomie des régions kurdes mais, dans la réalité, les promesses ne furent pas appliquées. Tandis que l'on promettait d'un côté, de l'autre on tramait des complots pour assassiner Barzani.

Suite à l'accord d'Alger intervenu le 6 mars 1975, Barzani fut contraint de capituler.

Des Kurdes se réfugièrent en Iran... D'autres furent déportés dans le sud de l'Irak. D'autres encore jetés en prison, torturés, exécutés.

Le conflit qui oppose l'Irak à l'Iran a modifié certaines données. Les uns et les autres tentent de profiter de cette guerre pour en tirer des avantages.

Ainsi une tentative d'accord fut-elle entamée entre le gouvernement irakien et l'Union patriotique du Kurdistan, dirigée par Djelal Talabani, mais elle vient d'avor-

ter. Le Kurde n'a pas accepté que le chef de l'Etat irakien se soit entendu avec le gouvernement turc pour exécuter les «rebelles» kurdes.

A Bagdad, comme à Téhéran, on se soucie comme une guigne du bonheur et des droits du peuple kurde. On est à élaborer des calculs sordides: comment utiliser les Kurdes pour abattre son adversaire? Quitte ensuite, comme toujours, à rejeter les Kurdes dans leur solitude et leur détresse.

Syrie 1985: accalmie

Les Kurdes de Syrie ont vécu en bons termes avec la majorité arabe du pays jusqu'en 1949, c'est-à-dire au moment de l'arrivée au pouvoir des militaires. Et surtout dès l'apparition du Baas, une doctrine nationaliste arabe inspirée du fascisme et du nazisme. Ce fut dès lors la chasse aux Kurdes. Toute publication en langue kurde fut prohibée. Les Kurdes qui osaient contrevenir à cette politique furent torturés, incarcérés pendant des années et exilés.

Dans les régions kurdes de la Djezireh, un plan dit «la ceinture arabe» fut élaboré, visant à déporter les Kurdes et à les faire remplacer par des Arabes.

Aujourd'hui, les Kurdes de Syrie vivent une période d'accalmie. Il est vrai que le gouvernement de Damas a bien d'autres chats à fouetter: la guerre du Liban, la montée

«Le monde est une rose»

Les Kurdes parlent une langue indo-européenne, la langue même dans laquelle fut écrite l'AVESTA, le livre saint de Zoroastre. Cette langue est issue de la branche «zend» du groupe iranien. Le kurde a gardé de solides attaches avec le sanscrit et présente de grandes affinités avec le grec et le latin ainsi qu'avec les langues germaniques: en kurde, père se dit «peder», mère «mader», frère «brader», la vie «jin» et la femme «jin». Le kurde est une langue composée, flexionnelle. Deux dialectes prédominent: le «kurmanji» (Kurdistan de Turquie, URSS, Syrie, nord du Kurdistan d'Iran et d'Irak) et le «sorani» (Kurdistan d'Irak). En Irak et en Iran, les Kurdes utilisent l'alphabet arabe, tandis qu'en Syrie et en Turquie, depuis plus de 40 ans, c'est un alphabet latin, phonétique et simplifié, qui est en vigueur.

La littérature kurde, orale et écrite, est d'une grande richesse. D'une gerbe de proverbes, nous retiendrons: «Quand les chameaux se battent, mulets et ânes périssent sous leurs pieds» et:

«Le monde est une rose, sens-la et passe-la à tes amis».



◀ Au pied du Mont-Ararat, des enfants kurdes saluent les voyageurs. Une enfance de joie mais aussi de larmes. Les drames de la répression n'épargnent pas les enfants, les privant de leurs pères. Momentanément ou pour toujours.

(Photo: Emmanuel Braquet)

Aujourd'hui encore, les céréales sont broyées selon un procédé très archaïque et fatigant! Avec le yogourt et le fromage blanc, le blé est la nourriture de base du Kurde.

(Photo: Rodolphe Tissières)



extrémiste des frères musulmans. Tant de problèmes qui, pour l'instant, ont relégué «le deuxième Israël» au dernier plan...

Les Kurdes demain

La lutte des Kurdes est-elle sans espoir? Que demandent-ils, au fait?

Pas grand-chose: le droit à être eux-mêmes, à parler, chanter, écrire leur langue. A disposer, dans les quatre Etats qui les dominent, d'une autonomie effective. Celle-ci dépendra de l'issue de la lutte qu'ils mènent, sans aucune aide extérieure, précisons-le. Et aussi d'une évolution dans cette région du monde. Il

▲ **La vie quotidienne des montagnards kurdes, en Turquie, au temps de la fenaison (à l'arrière-plan, les meules).**

(Photo: Rodolphe Tissières)

n'est pas interdit de rêver à une démocratisation de tous les régimes du Moyen-Orient. En attendant, pour réussir à survivre, les Kurdes sont condamnés à la lutte. Et à la solitude. **Gilberte Favre**

Pour mieux connaître le problème kurde, on lira: «Ma vie de Kurde», de Noureddine Zaza, Editions Pierre-Marcel Favre. On peut aussi se renseigner auprès de l'Institut kurde de Paris: 106, rue La Fayette, 75010, qui déploie une remarquable activité culturelle (brochures, disques, cassettes, cartes postales, cours, etc.)